

EDIFICE : IMMEUBLE DE LOGEMENTS**DEPARTEMENT : AUBE****COMMUNE : TROYES****ADRESSE : 20 rue Ambroise-Cottet****REFERENCES CADASTRALES : 000 BS, parcelle 75****DATE SIGNIFICATIVE : 1935**❖ *Labellisé en 2000 – CRPS du 14.09.2000*

IDENTIFICATION

APPELLATION ACTUELLE : Immeuble de logements**USAGE ACTUEL :** Immeuble à logements**PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE :** Copropriétaires

MAITRES D'ŒUVRE ET INTERVENANTS

ARCHITECTE(S) : René Roger

BIOGRAPHIE(S) DU OU DES MAITRE(S) D'ŒUVRE

René Roger (1895 - ?)

Durant la première partie de sa carrière, René Roger collabore avec l'architecte Joseph Hugot. Leurs premières productions, pour des petites communes des environs de Troyes, sont relativement traditionnelles dans leur programme et dans leur mode de construction : un monument aux morts à Vendevre-sur-Barse en 1922, une seconde classe en brique pour la mairie-école de Montiéramey en 1926-1927 et un lavoir charpenté à Verrières en 1927. En 1928, ils dessinent les plans de la manufacture de bonneterie d'André Kasse à Troyes, pour laquelle ils font le choix d'une structure en béton, avec remplissage de brique. Entre 1928 et 1931, l'office public d'HBM de l'Aube fait construire un groupe d'habitations ouvrières collectives sur la rue Jules-Ferry à Sainte-Savine. L'ensemble est constitué de quatre immeubles de dix logements, dont les élévations associent la brique, la pierre et le béton. En 1929, ils construisent un autre HBM, 12 rue Raymond-Poincaré à Troyes, qui utilise beaucoup plus largement le béton, la brique n'étant utilisée qu'en bandeaux verticaux de chaque côté des fenêtres. De 1931 à 1934, ils bâtissent l'église ouvrière Notre-Dame-des-Trévois (classée Monument Historique en 2001), et de 1932 à 1935 l'hôtel-de-ville de Sainte-Savine (inscrit Monument Historique en 2007). Ces deux bâtiments sont terminés par Hugot seul à la suite du départ de Roger. Ainsi, en 1935, c'est également seul que René Roger construit un immeuble en cœur d'îlot au 10 boulevard Carnot et l'immeuble du 20 rue Cottet, et, en 1936-1942, la mairie-groupe scolaire de la Rivière-de-Corps, dont le corps central est entièrement construit en béton.

PRESENTATION DE L'EDIFICE

DATE(S) DE CONSTRUCTION : 1935

COMMANDITAIRE / MAITRE D'OUVRAGE : M. Larché

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le développement du style Art déco à Troyes est contemporain de la création de l'office public d'habitations à bon marché du département de l'Aube en 1922. C'est Emile Clévy, ouvrier bonnetier socialiste devenu maire de la ville de 1919 à 1929, qui en prend la présidence. Durant son mandat, il s'emploie à rassembler des fonds pour financer des programmes de logements destinés à la population ouvrière. L'office est conforté en 1928 par la loi Loucheur, qui institutionnalise une véritable politique de logement social. Ce dynamisme en matière de politique de construction de logements, alliée au volontarisme dont fait preuve la municipalité permet la construction dès 1925 et 1926 de deux ensembles ambitieux, la Villa Benoît-Malon et la Villa Jules-Guesde. C'est, par ailleurs, pour desservir ce nouveau quartier ouvrier que les architectes Joseph Hugot et René Roger conduiront le chantier de l'église Notre-Dame des Trévois de 1931 à 1934. À partir de 1928, la création d'HBM devient une de leurs principales activités. Le béton, qui est cantonné à un rôle structural pour les HBM de la rue Jules-Ferry à Sainte-Savine, devient le principal matériau pour l'immeuble de la rue Poincaré à Troyes.

En parallèle, le domaine des immeubles de rapport suit les inflexions portées par l'habitation à bon marché. L'emploi du béton permet de réduire les coûts de construction tout en assurant la salubrité du bâti. L'immeuble dessiné par René Roger pour M. Larché le 20 février 1935 reprend ainsi tous les codes de l'HBM. Ce sont peut-être ses travaux pour l'Office public départemental qui l'ont fait connaître au propriétaire du terrain. L'architecte demeurant au 24 de la rue Ambroise-Cottet, à proximité immédiate de l'immeuble que Larché souhaite faire construire au n°20 de la même rue, il est peut-être lui-même à l'origine du projet financé par le propriétaire. Le permis de construire est accordé le 29 mars 1935. Il s'agit d'un des premiers bâtiments que Roger construit seul, étant séparé de Hugot depuis peu de temps. Il s'agit également d'un de ses derniers, puisque la construction de la mairie-école de La Rivière-de-Corps de 1936 à 1942 semble marquer la fin de sa carrière. Pour ces deux édifices, l'usage conjoint de la brique et du béton permet d'animer la façade sur un rythme ternaire, en alternant leur emplacement selon les édifices (brique sur les trois travées centrales de la rue Cottet, béton sur les trois travées centrales de la mairie-école).

Les plans de l'architecte déposés au service des permis de construire en 1935 ne correspondent pas exactement à ce qui a été réalisé. En effet, l'élévation et les plans ne figurent pas le quatrième niveau, alors que la conception de la façade ne permet pas de distinguer deux phases de construction entre le troisième et le quatrième niveau. En outre, les dépendances, constituées de trois garages et six remises, dans la cour, semblent n'avoir jamais été construites.

DESCRIPTION

L'immeuble est construit en béton. Il compte quatre niveaux d'élévation ainsi qu'un niveau de caves. Sa façade sur rue est divisée en cinq travées dont les trois centrales comportent un remplissage de brique. Ses façades latérales, aveugles, sont entièrement enduites. L'élévation sur la cour n'est, quant à elle, pas habillée de brique ce qui lui donne un aspect plus lisse. La façade principale compte six ouvertures au rez-de-chaussée, la travée centrale étant divisée

entre la porte d'entrée de l'immeuble et la fenêtre d'un appartement. La travée sud est ouverte d'un portail donnant sur un passage menant à la cour de l'immeuble.

Le premier niveau d'élévation ne comporte aucun relief ni séparation entre les travées centrale en brique et les travées latérales en béton. Un ressaut marque la séparation entre le premier et le deuxième niveau, à travers une rangée de briques arrondies. Deux culots en béton, qui gagnent en épaisseur suivant leur hauteur, séparent les travées centrales des travées latérales, et supportent le ressaut plus important des trois travées centrales au troisième niveau. La travée centrale est en retrait, permettant l'aménagement un balcon dont le garde-corps compte quinze poteaux circulaires en béton à espacements resserrés. La brique est utilisée pour le retour des murs de l'alcôve, mais le mur du fond est enduit, ce qui crée un effet de contraste par l'alternance de travées en béton et en briques. Le quatrième niveau se place dans l'alignement du troisième, dont il est visuellement solidaire. Un balcon semblable à celui qu'il surplombe y est placé. Les trois travées centrales sont surmontées d'un arc surbaissé formant fronton. Les deux séquences latérales possèdent chacune un fronton à trois pans. Les fenêtres des trois niveaux supérieurs des deux travées latérales sont dotées de garde-corps métalliques dont les motifs forment trois cercles entrecroisés, tandis que les autres fenêtres ne comportent qu'une simple barre métallique.

D'après les plans de l'architecte déposés pour le permis de construire, chaque étage est divisé en deux appartements. Le hall d'entrée de l'immeuble donne sur l'escalier, au fond du bâtiment. La volée de gauche descend à la cave et la volée de droite monte au premier étage. De part et d'autre se trouvent les entrées des deux appartements. Au rez-de-chaussée, ceux-ci ont des plans identiques. Ils comptent une cuisine et une chambre côté cour ; sur la rue, de l'autre côté d'un vestibule au bout duquel se trouvent les WC, sont aménagées la salle à manger et une chambre. Les trois étages supérieurs comptent une chambre de plus pour l'appartement sud, correspondant à la travée de passage vers la cour au rez-de-chaussée.

JUSTIFICATION DU LABEL

Construit par un architecte effectuant toute sa carrière dans l'Aube, l'immeuble de la rue Cottet est représentatif de l'habitat collectif des années 1930, marqué par le style Art déco et le dynamisme de l'Office public d'HBM départemental. Il témoigne du soin accordé à ces nouvelles constructions, qui font un large usage du béton et de la brique. Ce passage de la pierre naturelle au béton s'opère à la fin des années 1920, ce qui est perceptible dans l'évolution de traitement des bâtiments de Hugot et Roger, aussi bien dans l'habitat que dans les constructions publiques municipales. L'immeuble de la rue Cottet illustre également l'évolution que connaît la construction privée. Les immeubles de rapport s'adaptent aux modes et aux normes portées par les HBM, contribuant à l'amélioration des conditions de logement en ville.

L'architecte René Roger accorde ici – il s'agit d'une œuvre individuelle, assez rare dans sa carrière – un soin particulier aux animations de façade, faisant alterner la brique et le béton en fonction des travées. Cette esthétique se retrouve sur d'autres constructions emblématiques de l'Art déco dans l'agglomération de Troyes, tel l'immeuble de la rue Poincaré ou la mairie-école de la Rivière-de-Corps. Malgré la perte des menuiseries d'origine, l'immeuble du 20 rue Ambroise-Cottet conserve son intégrité. A ce titre, sa reconnaissance permettrait plus largement d'attirer l'attention sur l'intérêt que revêt l'architecture des années 1930 à 1950, notamment dans le domaine du logement collectif.

SOURCES SELECTIVES

Archives municipales de Troyes

- **30397**. Permis de construire, n°543, 20 rue Ambroise Cottet, accordé le 29 mars 1935 à M. Larché.
- **1737W707**. Déclaration de travaux, 20 rue Ambroise Cottet, réhabilitation, 2006.

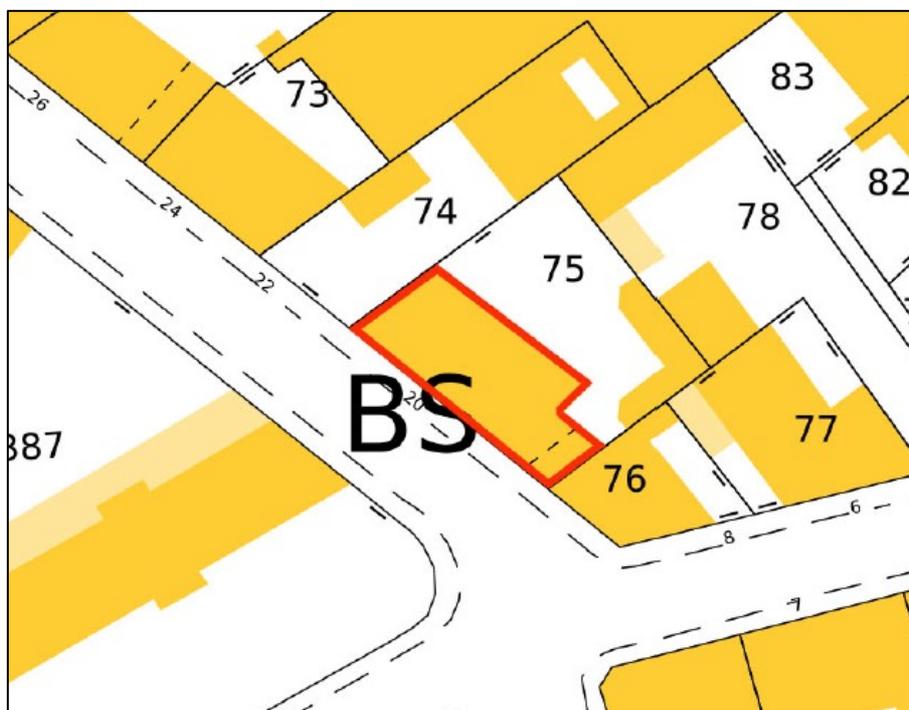
DOSSIER NUMERIQUE ASSOCIE : 10387_005_TROYES_Immeuble-Cottet_LABEL

VUE AERIENNE



Vue aérienne de l'immeuble rue Cottet, Troyes.
Source : geoportail.gouv.fr

EXTRAIT CADASTRAL

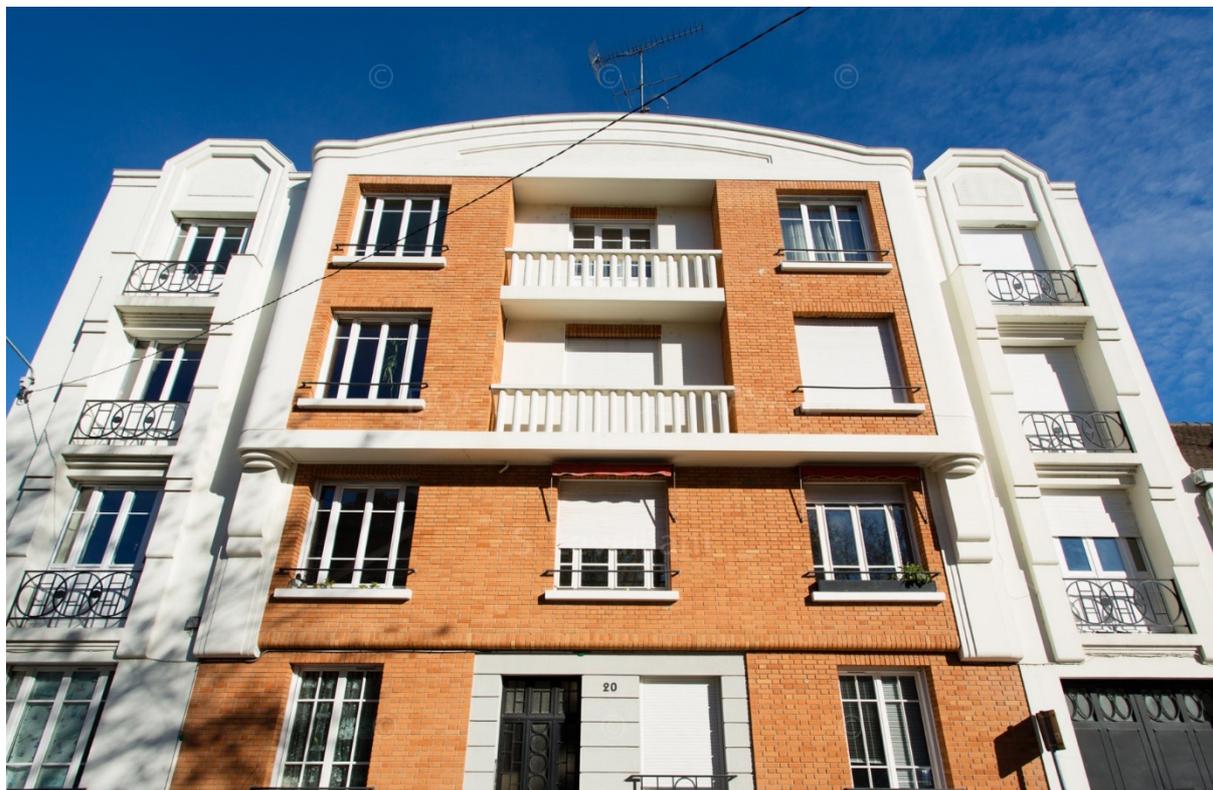


Extrait du plan cadastral, Troyes.
Source : cadastre.gouv.fr

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES

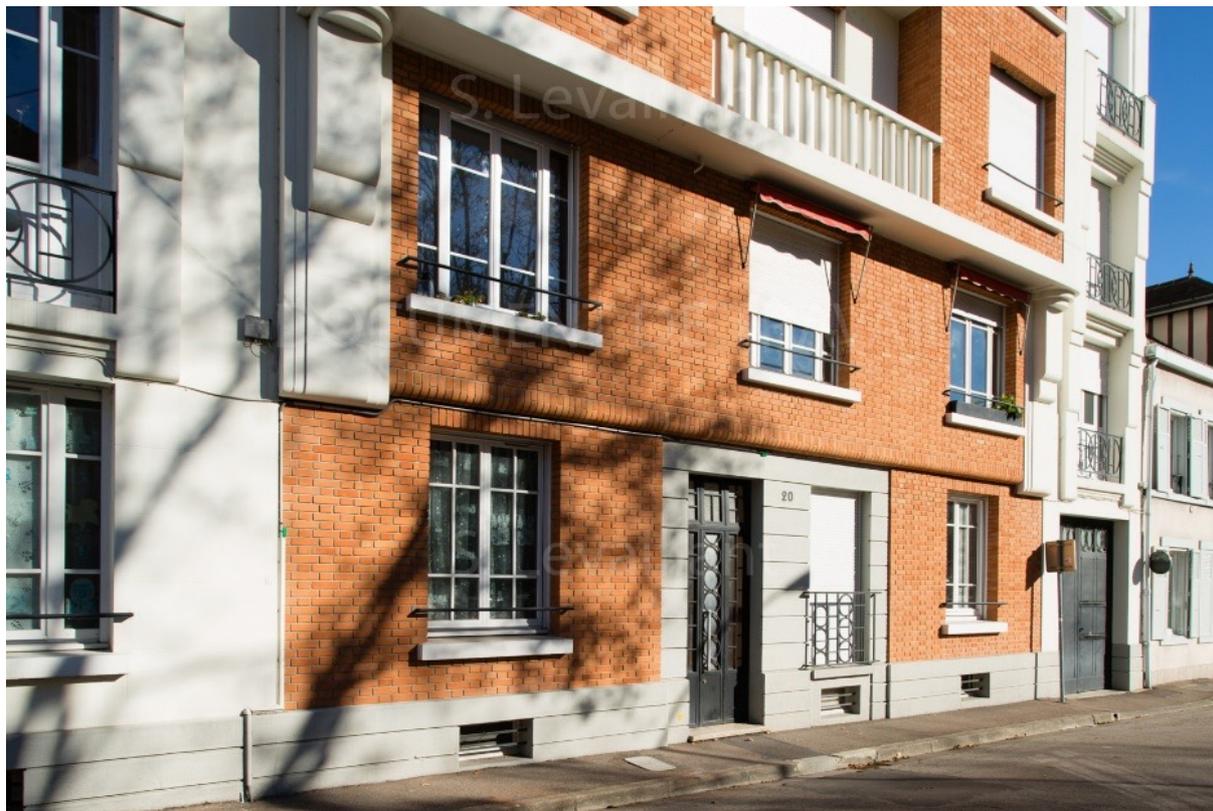


Immeuble rue Cottet, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.



Immeuble rue Cottet, vue frontale, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Immeuble rue Cottet, détails du rez-de-chaussée, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES

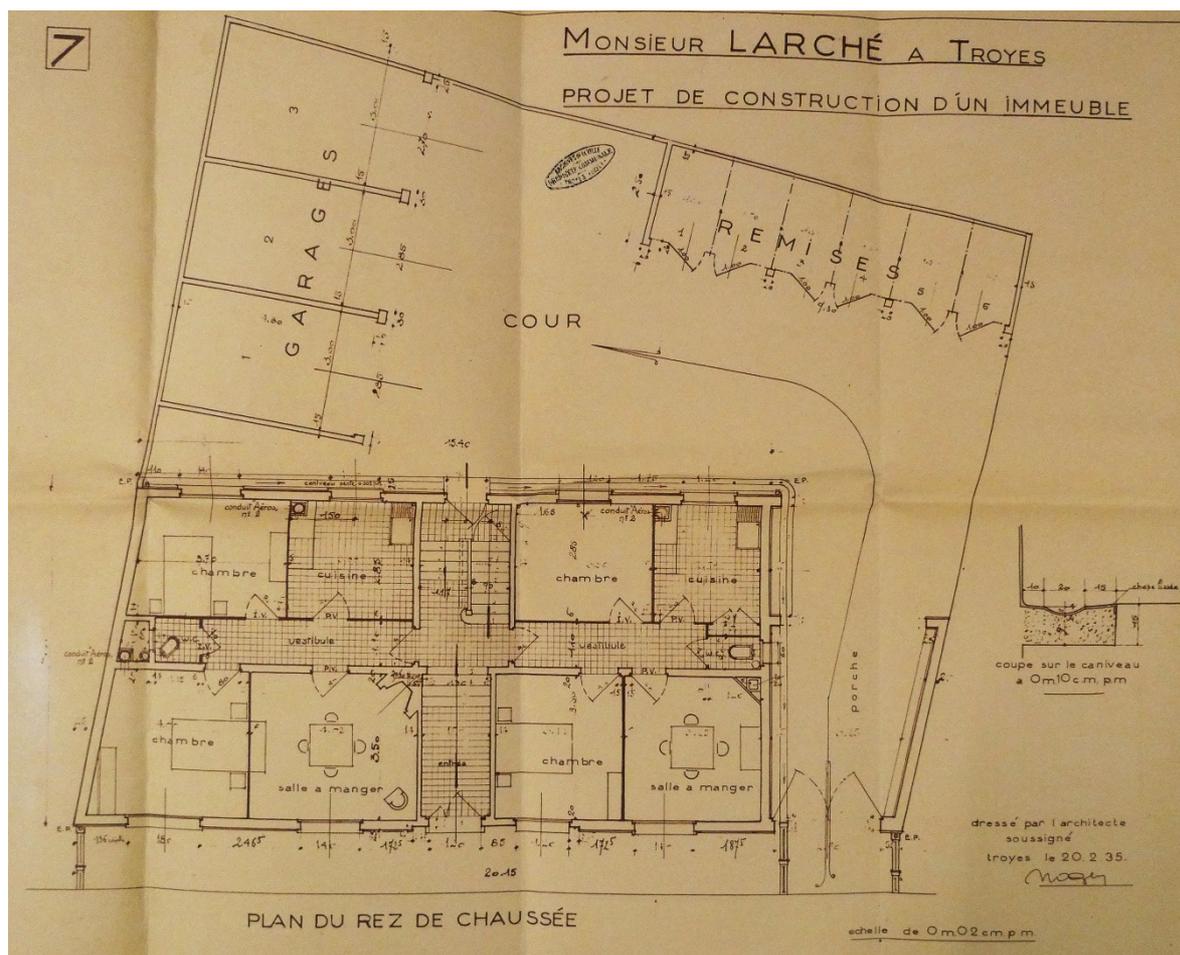


Détail de modénature,
2016. © Siméon Levailant/
DRAC Grand-Est.

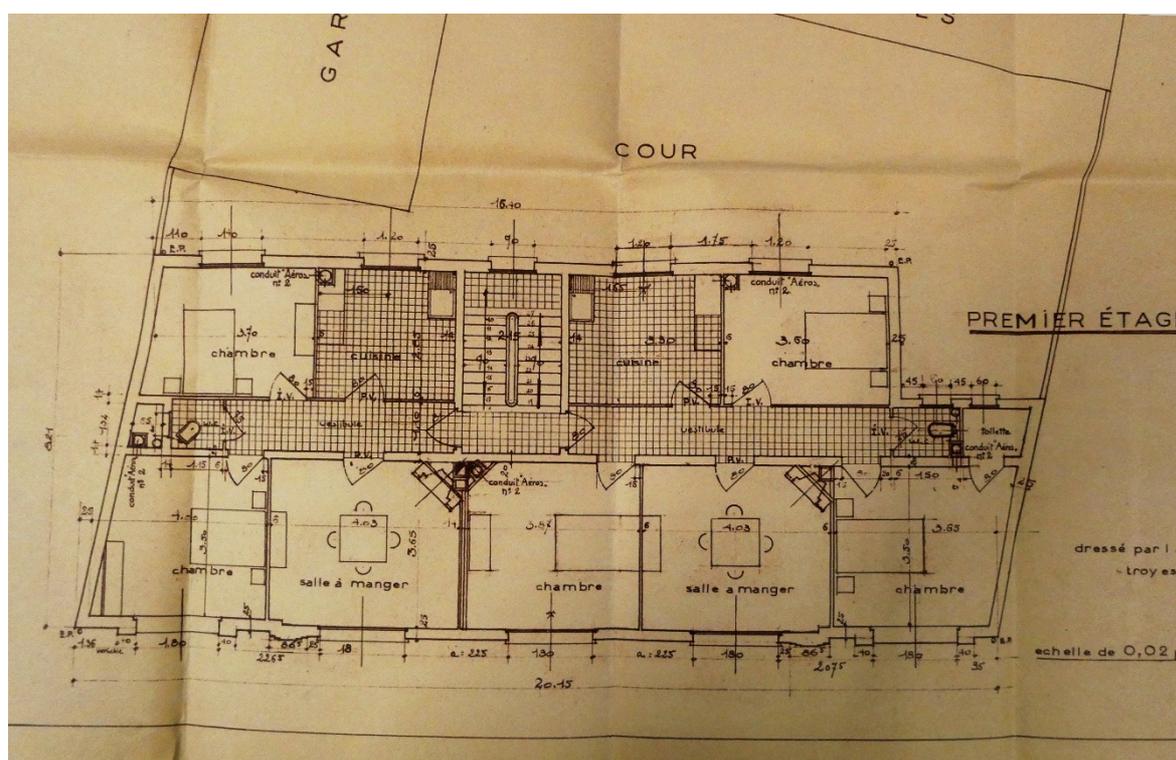


Détail d'un garde-corps (travée latérale), 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

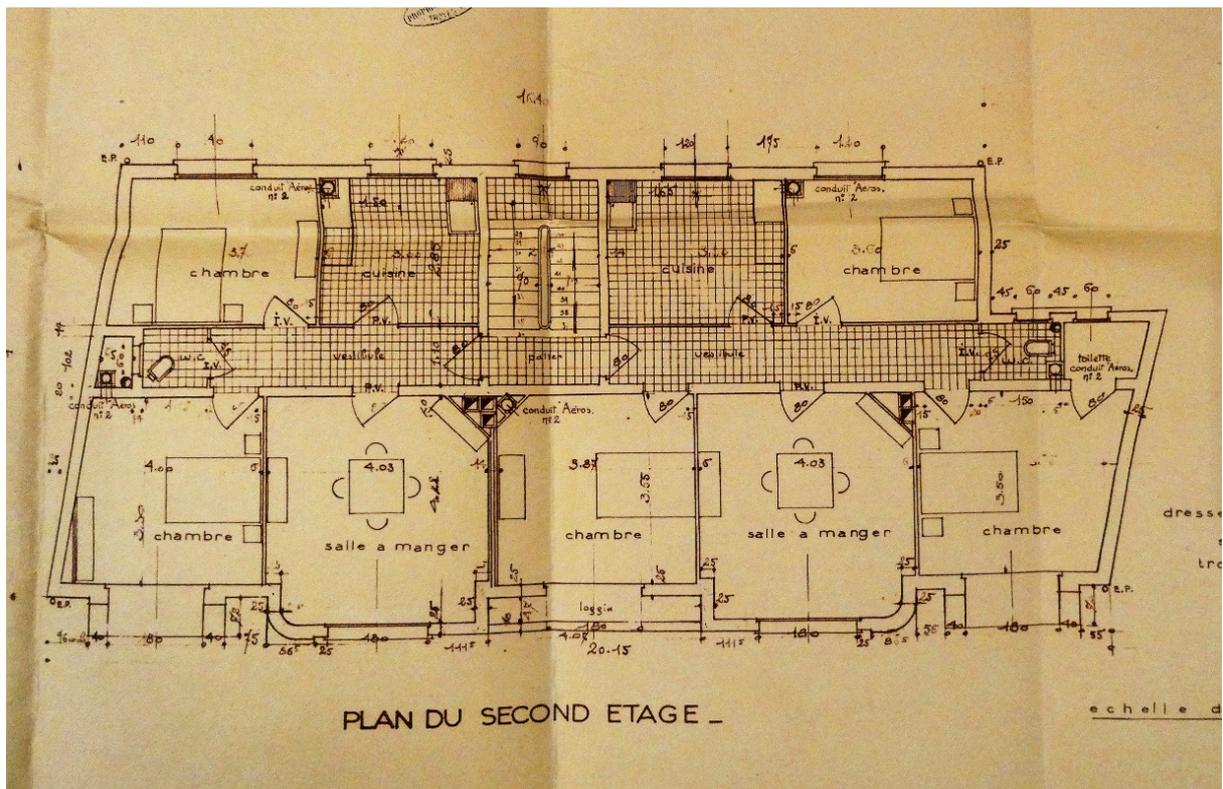


René Roger (architecte), *Plan du rez-de-chaussée*, février 1935.
 Source : AM de Troyes, 30397.

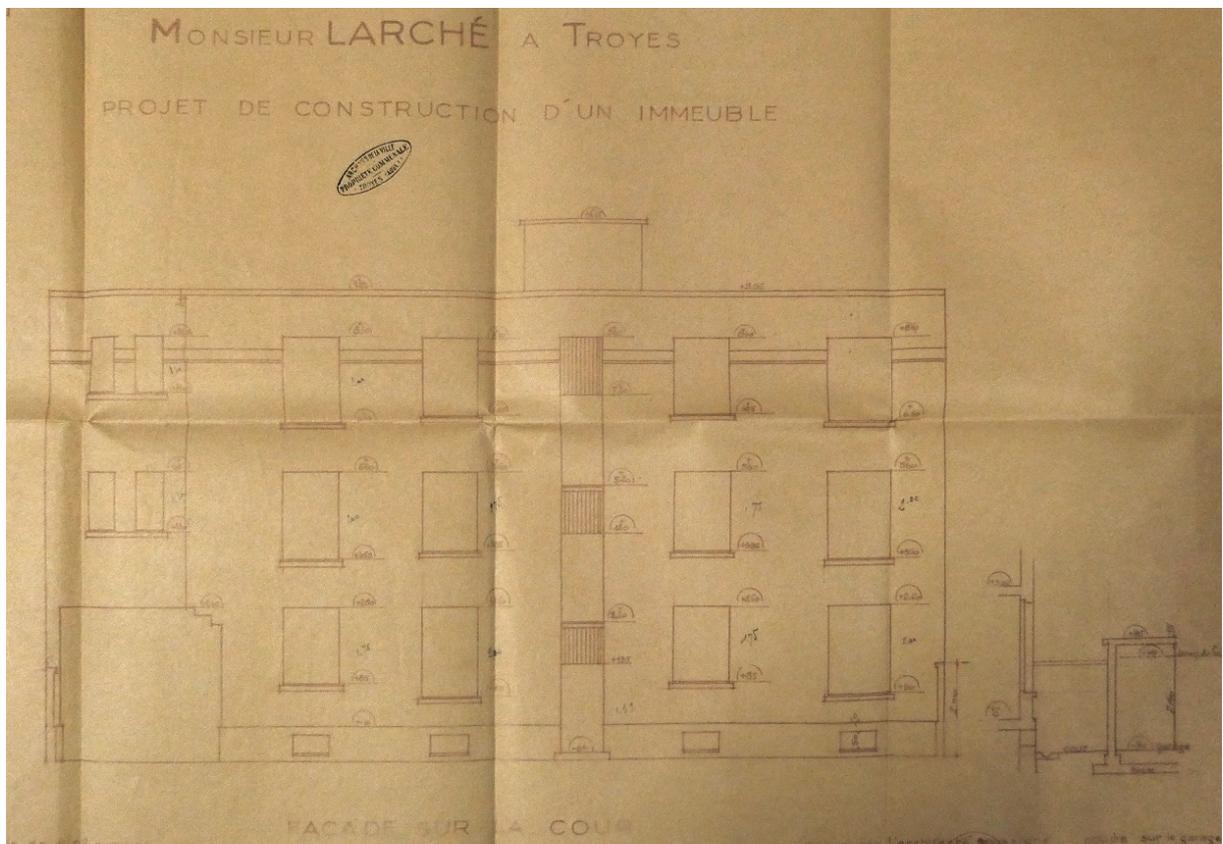


René Roger (architecte), *Plan du premier étage*, février 1935.
 Source : AM de Troyes, 30397.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



René Roger (architecte), *Plan du deuxième étage*, février 1935.
Source : AM de Troyes, 30397.



René Roger (architecte), *Façade sur la cour*, février 1935.
Source : AM de Troyes, 30397.

EDIFICE : MAISON DES ASSOCIATIONS

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : TROYES

ADRESSE : 63 avenue Pasteur

REFERENCES CADASTRALES : 000 BO, parcelle 517

DATE SIGNIFICATIVE : 1930

❖ **Labellisé en 2015 – CRPS du 11.12.2015**



IDENTIFICATION

APPELLATION ACTUELLE : Maison des Associations

ANCIENNES APPELLATIONS : Siège social de la S.A. « Les Economiques » ; Siège des Établissements Économiques troyens

USAGE ACTUEL : Maison de quartier

PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE : Commune de Troyes

MAITRES D'ŒUVRE ET INTERVENANTS

ARCHITECTE(S) : Charles Vayeur (construction) ; Axis Architecture : Pascal Bouffard, Laurent Thomassin (réhabilitation) ; Jean-Michel Wilmotte (réhabilitation)

ENTREPRENEUR(S) : Despeyroux (construction, gros œuvre)

BIOGRAPHIE(S) DU OU DES MAITRE(S) D'ŒUVRE

Charles Vayeur (architecte, 1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Aucune information n'a pu être retrouvée sur l'architecte Charles Vayeur. Un immeuble Art nouveau situé à Paris au 67, rue Chardon-Lagache (XVI^e arrondissement) lui est attribué.

Axis Architecture

Laurent Thomassin (né en 1952)

Laurent Thomassin est le fondateur, en 1990, de l'agence Axis Architecture, toujours active et basée à Marne-la-Vallée (Ile-de-France) ainsi qu'à Troyes (au 42, rue de la Paix). Outre la requalification de friches industrielles, l'atelier mène de nombreux projets de construction et de réhabilitation. L'agence intègre les notions d'approche environnementale et de développement durable, en combinant l'économie de moyens et de matières à la fluidité des structures. L'équipe intervient par exemple sur la requalification de la manufacture des tabacs à Metz (2000), qui entraîne une revitalisation du quartier après la fermeture de l'usine. De nombreux monuments sont restaurés grâce à leur expertise.

Pascal Bouffard (né en 1962)

Administrateur de l'agence Axis Architecture à sa création en 1990, Pascal Bouffard est architecte diplômé par le gouvernement en 1991. Il réalise notamment avec Laurent Thomassin, en 1996, l'université de technologie de Troyes (en collaboration avec François Peiffer, Bruno Freycenon et Franck Plays, ainsi que Bernard Fouqueray, Jean-Michel Jacquet). Au début des années 2000, il construit sur l'îlot industriel de la rue Bégand (ancienne usine bonnetière) une résidence de douze lofts.

Jean-Michel Wilmotte (né en 1948)

Né en 1948 à Soissons (Aisne), Jean-Michel Wilmotte est diplômé de l'école d'architecture intérieure et de design Camondo. En 1975, il fonde le bureau d'études Governor - qui devient l'agence d'architecture Wilmotte & Associés – et dans le même temps, en 1976, il fonde le studio de design Wilmotte & Industries, qui essaime à travers le monde avec la création de plusieurs agences à Nîmes, Tokyo, Séoul, Londres et Venise. Son agence d'architecture est à l'origine de nombreux projets innovants et prestigieux, conçus comme de véritables bijoux, souvent placés dans le cœur des villes ou au sein de complexes plus vastes intégrés dans les métropoles. Il travaille pour des institutions diverses dans de nombreux pays (création de la librairie du Louvre, 1989 ; construction d'une salle de conférences internationales pour l'Assemblée nationale, 1992 ; réalisation de l'Opéra de Nîmes, 1988 ; plus récemment, il livre - en 2020 - l'impressionnant siège des Nations-Unis à Diamniadio, Sénégal et dessine le nouveau centre de civilisation islamique d'Ouzbékistan, qui sera livré en 2023). En France, il conçoit également le mobilier urbain de J.-C. Decaux. En Champagne-Ardenne, dans l'Aube, il est nommé pour la requalification du centre-ville de Troyes qu'il commence en 1997 (années de l'étude du plan) et qui le conduit à participer à la réhabilitation d'un certain nombre de bâtiments présents sur d'anciennes friches industrielles, tels que la Maison des associations du cabinet Axis (1999-2000).

PRESENTATION DE L'EDIFICE

DATE(S) DE CONSTRUCTION : 1930 (construction) ; 2000 (réhabilitation)

COMMANDITAIRE / MAITRE D'OUVRAGE : Société anonyme Les Economiques (construction) ; Commune de Troyes (réhabilitation, maître d'ouvrage) ; SEDA (réhabilitation, maître d'ouvrage délégué)

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Le bâtiment dit des Docks de l'Aube ou des Etablissements économiques troyens (inscriptions figurant sur son fronton), ancien édifice à vocation industrielle et administrative, abrite aujourd'hui la Maison des Associations entièrement dédiée au monde associatif et accueillant les services municipaux de l'Animation sportive et de la Vie associative.

Les Economiques Troyens (appelés aussi Comptoirs généraux d'alimentation et d'approvisionnement de l'Est) est une société anonyme d'alimentation bon marché fondée à Troyes et qui, au début du XX^e siècle, compte de nombreuses succursales à travers le département de l'Aube et jusqu'en Seine-et-Marne. Durant l'entre-deux-guerres, son siège social de la rue de la Monnaie dans le centre-ville de Troyes est remplacé par celui de l'actuel 63 avenue Pasteur, anciennement 63-65 rue de Paris, où sont déjà établis les entrepôts de la firme. Les projets et travaux pour la réalisation du bâtiment du siège social ont lieu autour de 1928-1929 et s'achèvent en 1930. L'inscription apposée sur sa façade principale en attribue la conception à un certain Charles Vayeur, architecte, et la construction à l'entrepreneur Despeyroux (dont le nom figure notamment sur d'autres immeubles troyens).

De sa construction jusqu'en 1995, le siège social se démarque des bâtiments environnants par sa hauteur – trois étages au-dessus du rez-de-chaussée – aussi bien que par sa facture soignée, tributaire de tous les codes de l'Art déco, dont il fait figure de témoignage. Situé côté ouest de l'avenue Pasteur, il fait face sur le côté opposé de la rue à un ensemble résidentiel où se trouvent les maisons bâties au début XX^e siècle pour les patrons des usines situées le long de la rue de la Paix (à l'est), mais également près de la gare ferroviaire (au sud) ainsi que vers l'ouest,

du côté de Noës-près-Troyes. Tout au long du siècle, le site est encerclé par des entrepôts à sheds – qui s'étendent en longueur, du nord au sud, entre le chemin de fer et l'avenue – parmi lesquels les magasins appartenant à la firme. Dès la construction du siège social des Economiques, le bâtiment administratif est compris dans une parcelle close de murs sur la rue à l'est, qui délimitent des espaces de stationnement et de déchargement. En 1964, l'immeuble de logements, situé au nord des Economiques, en front de voirie, est construit, commençant à consacrer la future vocation résidentielle et tertiaire du quartier, dit aujourd'hui quartier de la gare. La cessation des activités économiques des Docks de l'Aube en 1987 transforme peu à peu en friche le terrain sur lequel est implanté le siège social.

A la fin des années 1990, un vaste programme de restructuration (qui touche d'autres secteurs de la ville de Troyes tels que les espaces laissés libres par les anciennes usines Mauchauffée près de la rue Bégand à l'ouest, ou le quartier des Bas-Trévois au sud du centre-ville) entraîne la réaffectation du bâtiment d'entreprise comme Maison des Associations. En 1995-1996, tous les entrepôts, magasins et structures qui entourent le bâtiment de Charles Vayeur disparaissent, y compris le mur de clôture sur l'avenue Pasteur. La réhabilitation et le changement de destination de l'ancien siège social sont confiés à Pascal Bouffard et Laurent Thomassin, de l'atelier Axis Architecture, qui collaborent avec Jean-Michel Wilmotte – responsable de la requalification du centre-ville (achevée en 1997). La demande en permis de construire est déposée en juillet 1999 et les travaux, menés en concertation avec l'architecte des bâtiments de France, s'achèvent dès la fin de l'année 2000. Aidée par le Département, la ville confie la maîtrise d'ouvrage à la Société pour l'Équipement du Département de l'Aube (SEDA).

La création de parkings et la plantation d'arbres de haute-tige ponctuent le nouvel aménagement, qui prend place dans un environnement à la fois reverdi et rebâti : hormis l'immeuble de logements aux numéros 69-77 de l'avenue, tous les bâtiments qui entourent aujourd'hui la Maison à l'emplacement des anciens entrepôts ont été élevés autour de 2000 – et dans les années suivantes – et leur épannelage moyen ne dépasse pas la hauteur de l'immeuble Art déco. L'opération offre un exemple, presque un cas d'école, de façadisme, c'est-à-dire de réhabilitation structurelle de fond qui laisse se manifester l'ancienne « peau » de l'édifice ainsi préservé d'une démolition et donnant au quartier restructuré une identité forte. L'espace laissé en avant de la construction, formant un large parvis, achève de valoriser le bâtiment, dont la vocation est de permettre la mutualisation de plusieurs services associatifs et culturels à proximité d'une maison de retraite, de bâtiments administratifs (Centre de formation des personnels territoriaux, Direction départementale du travail) et d'un centre de rééducation.

DESCRIPTION

Située à proximité d'anciennes usines de bonneterie en partie détruites, reconverties ou requalifiées en nouveaux quartiers de logements, et sur l'emplacement d'une ancienne friche industrielle ayant, tout au long du XX^e siècle, abrité un ensemble d'entrepôts de magasins succursalistes divers, la Maison des Associations de Troyes et du département de l'Aube occupe aujourd'hui une parcelle isolée située entre le parc aménagé à l'occasion de la requalification du quartier (à l'ouest) et l'avenue Pasteur (à l'est). Bien que ses abords nord et sud aient vu la construction de nombreux édifices participant de la requalification menée sur le secteur, il est aujourd'hui possible d'en faire le tour : ainsi, ses quatre façades, auparavant partiellement dissimulées par les entrepôts accolés (dont les traces d'arrachement sont visibles sur les photographies ayant précédé le chantier de 2000), sont désormais offertes à la vue des visiteurs et passants.

La Maison des Associations est un équipement entièrement dédié au monde associatif où se côtoient les services municipaux de l'animation sportive et de la vie associative locale. Les 2500 mètres carrés de surface du bâtiment se répartissent sur quatre niveaux au-dessus du sous-sol, composés d'un rez-de-chaussée et de trois étages, aménagés en espaces publics et privés répartis selon des pôles organisés avec des salles modulables. Cette restructuration a en grande partie été rendue possible par la simplicité formelle de la structure d'origine, à laquelle s'accorde le projet qui prévoit des espaces ouverts. La structure en poteaux et poutres en béton armé de l'ancien édifice permet de libérer les espaces intérieurs tandis que la toiture à charpente de béton armé, constituée d'une voûte cintrée en béton et comportant une nef centrale, autorise l'aménagement de deux terrasses sur la toiture, de part et d'autre de cet élément émergeant.

L'ambition présidant à la réhabilitation est claire : elle doit mêler les aspects anciens de la construction à des principes modernes de fonctionnement. Tout en prenant en compte « ce qu'a été le bâtiment », les maîtres d'œuvre doivent recomposer des espaces intérieurs en assurant la pérennité de leur fonctionnement (et la simplicité de leur entretien). Ce travail n'exclut cependant pas un remodelage de l'enveloppe extérieure : si l'impact de ce remodelage est relativement peu important sur la façade principale, l'intervention sur les trois autres façades s'avère inévitablement plus invasive en raison de leur mise à nu alors récente, conséquence de la destruction des anciens éléments bâtis, de type industriel, accrochés aux façades nord et sud et qui dissimulaient une partie de la façade ouest.

A l'est, face à l'avenue, la façade principale se dresse comme un fond de scène, dernier et unique témoin des « Années folles ». Elle comporte un avant-corps s'étendant sur trois travées centrales surmontée par un fronton en chapeau de gendarme. De part et d'autre de cet avant-corps, deux travées (une de chaque côté) achèvent la composition horizontale qui se termine à chaque extrémité par de hauts piédroits colossaux qui encadrent le tout. La scansion horizontale de cette élévation est accentuée par l'alternance de la forme des baies. Rectangulaires au rez-de-chaussée et aux deux premiers étages, elles sont arrondies au troisième et dernier étage : le sommet des trois larges fenêtres centrales dessine un immense arc surbaissé, tandis que les baies placées à l'extrémité, en symétrie, arborent un cintre simple. Avec les consoles décoratives en surplomb placées au niveau de leurs allèges, ces deux baies ainsi que les trois ouvertures de l'avant-corps forment une sorte d'amortissement avec le couronnement, fronton et corniche, de l'édifice, sous lequel est placée dans un encadrement chantourné suivant les courbes sommitales, la signalétique des Docks et de l'Aube et Etablissements économiques sur fond de mosaïques. La restauration préserve donc ornements en céramique et inscription Art déco, qui portent l'essentiel du programme chromatique de l'élévation, en réservant la majeure partie de l'intervention sur les postes de la menuiserie et de la restructuration du rez-de-chaussée. Un large escalier avec un vaste perron sont construits, qui servent d'introduction au registre inférieur de l'élévation, dont les ouvertures sont complètement modifiées au profit de trois larges verrières à structure métallique gris foncé. La structure des nouvelles baies s'étend à la totalité des ouvertures ; leur couleur neutre et le vide laissé par les importantes surfaces vitrées répondent au désir des maîtres d'œuvre d'accentuer le contraste entre anciens pleins (structure, ornements foisonnants) et nouveaux vides (ouvertures issues du remodelage).

« L'hétérogénéité des remplissages actuels de la structure poteaux poutres au droit des façades ne permettant pas de garantir une qualité d'aspect et de vieillissement par la simple application d'un enduit sur les maçonneries existantes, le traitement des façades est assuré par la mise en place d'une peau extérieure soigneusement calepinée dans la composition générale ». C'est à la manière forte que sont restructurées les trois autres élévations de l'édifice,

traitées en bichromie noir/blanc. Parallèle à la voie de chemin de fer, la façade arrière était « typique de bâtiments industriels », avec ses grandes ouvertures horizontales équipées de châssis en acier s'insérant dans l'ossature en poteaux et poutres. Cintrée dans sa partie supérieure, elle comportait sous son fronton, beaucoup moins travaillé que celui de la façade principale, l'inscription « Economiques troyens » en capitales d'imprimerie sur fond rouge (du moins, à la fin des années 1990). Si l'esprit d'origine de cette façade est maintenu par la réalisation de longues baies rectangulaires horizontales, le nouveau projet offre un résultat sans commune mesure avec l'aspect de la façade principale, avec son revêtement composé de plaques de béton enduit à la finition lisse alternant avec les châssis métalliques foncés des menuiseries dont l'horizontalité est accentuée par les brise-soleil placés au droit des fenêtres. Les pignons, anciennement aveugles, connaissent aussi un changement radical en raison des cicatrices trop importantes laissées par les anciennes extensions : les percements qui y sont réalisés se dessinent dans le prolongement des ouvertures de la façade arrière et les volumes de leurs cages d'escalier hors d'œuvre, semi ouvertes, déterminent leur nouvelle apparence tout en rendant l'édifice conforme aux normes de sécurité modernes.

La redéfinition des circulations verticales, en partie rejetées sur les espaces extérieurs ou du moins, hors d'œuvre, forme la principale trame des réaménagements intérieurs rendus possible par la réhabilitation des anciens plateaux superposés. Les bureaux des associations sont répartis sur la périphérie des plateaux, laissant les espaces centraux aux salles de réunion et locaux de service ; cette organisation vaut pour les deux premiers étages. Au rez-de-chaussée, la nature de l'opération exige l'aménagement de vastes d'espaces d'accueil et d'orientation, à partir d'un hall (complété par des boxes d'accueil et de permanence) desservant une salle de réunion et les locaux de l'Office municipal des sports. Le troisième et dernier étage, dominant désormais des abords urbains libres et dégagés, permet la réalisation d'une série d'espaces ouverts autorisant l'aménagement de salles de réunion très vastes, qui profitent de l'ampleur des baies situées, des deux côtés principaux, sous la saillie de la toiture voûtée.

JUSTIFICATION DU LABEL

« Actuellement, la réhabilitation est généralement préférée à la démolition, en dépit d'un coût souvent plus élevé et des problèmes posés par l'aménagement de bâtiments anciens pour des usages sans rapport avec ceux qui ont présidé à leur conception. Pour certains architectes troyens, la réhabilitation-réutilisation d'usines devient une évidence, particulièrement dans un contexte où émerge le concept de développement durable ». Cette assertion de Jean-Louis Humbert, spécialiste de l'histoire de Troyes et de la Champagne et notamment de leur développement industriel, réunit les différentes thématiques que cristallisent l'existence, comme la renaissance, de l'ancien siège social des Economiques troyens.

Conséquence du volontarisme de la municipalité et du département de l'Aube en matière de remodelage urbain, dans la logique des réflexions nationales menées dans le cadre du dispositif des ZPPAUP mais avant même la définition de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager lancée à Troyes en 2002, le programme de réaffectation de l'ancien bâtiment d'entreprise s'inscrit dans un ensemble plus général de requalifications de quartiers plus ou moins anciens : du travail mené sur le centre-ville de Troyes (J.-M. Wilmotte, années 1990) aux friches industrielles réhabilitées dans des secteurs définis par l'existence d'anciennes usines, principalement de bonneterie ou de filature, les exemples troyens de réaménagement ne manquent pas : usine Delostal (1883) aménagée en logements en 1995-1996 par les architectes Jacques Morel et Dominique Soret, ancienne filature Poron reconvertie en complexe cinématographique au début des années 2000.

La transformation du quartier de l'avenue Pasteur, domaine des magasins à succursales multiples, en parc urbain recevant de nouvelles activités tertiaires permettant également d'introduire de nouveaux emplois, profite à la double ambition de préserver l'esprit de l'Art déco et d'offrir aux habitants du quartier et des alentours une structure adaptée à la vie associative. Avec le curetage réalisé à l'intérieur, cette opération par conséquent qualifiable de « façadisme » permet d'y répondre en satisfaisant aux aspects pratiques (sur le plan humain) et symbolique (sur le plan patrimonial) inhérents à une telle démarche. Répondant aux objectifs de l'adaptabilité de l'offre et de la mise en valeur de la dimension historique du bâtiment, le projet conduit dans le cadre d'une démarche HQE allie simplicité de la composition des espaces, hardiesse des matériaux et optimisation des coûts de maintenance, qui en font un exemple de réhabilitation réussie. L'équipe de maîtrise d'œuvre mène, l'année suivante, les travaux de reconversion en logements de l'ancienne usine Bonbon fermée en 1994, en collaboration avec l'architecte Claude Lenoir, montrant ici aussi son intérêt pour la réhabilitation d'anciennes friches et sites industriels, au cœur de son activité.

SOURCES SELECTIVES

Archives départementales de l'Aube

- **3O376.** Permis de construire n°1780, 1782 et 1783 concernant le bâtiment des établissements économiques troyens, 68 bis, 63 et 90, 63 rue Pasteur. 1929-1930.
- **3O500.** Permis de construire n°2341 concernant le bâtiment des établissements économiques troyens, 63 rue Pasteur. 1961.
- **3O508.** Permis de construire n°2539 concernant le bâtiment des établissements économiques troyens, 63 rue Pasteur. 1962.
- **3O515.** Permis de construire n°2754 concernant le bâtiment des établissements économiques troyens, 63 rue Pasteur. 1962.
- **1594W81.** Permis de construire n°990090 concernant la maison des associations à aménager dans l'ancien bâtiment des Docks de l'Aube, à réhabiliter. 1999.
- **1594W82.** Permis de construire n°990090 MO1, modificatif. 1999.

Archives nationales du monde du travail

- **1994 035 3696, dossier n°12731.** Bâtiment à Troyes (Établissements économiques troyens), bâtiments d'administration : plans, marché, emploi, commandes des aciers, emplois annulés, commandes et calculs. 1921-1928. <Non consulté>

Site internet d'Axis Architecture

- Fiche technique de la reconversion de la friche industrielle en Maison des associations par l'agence Axis Architecture en 2000 : https://www.axis-architecture.fr/references/friches_industrielles/maison-des-associations.

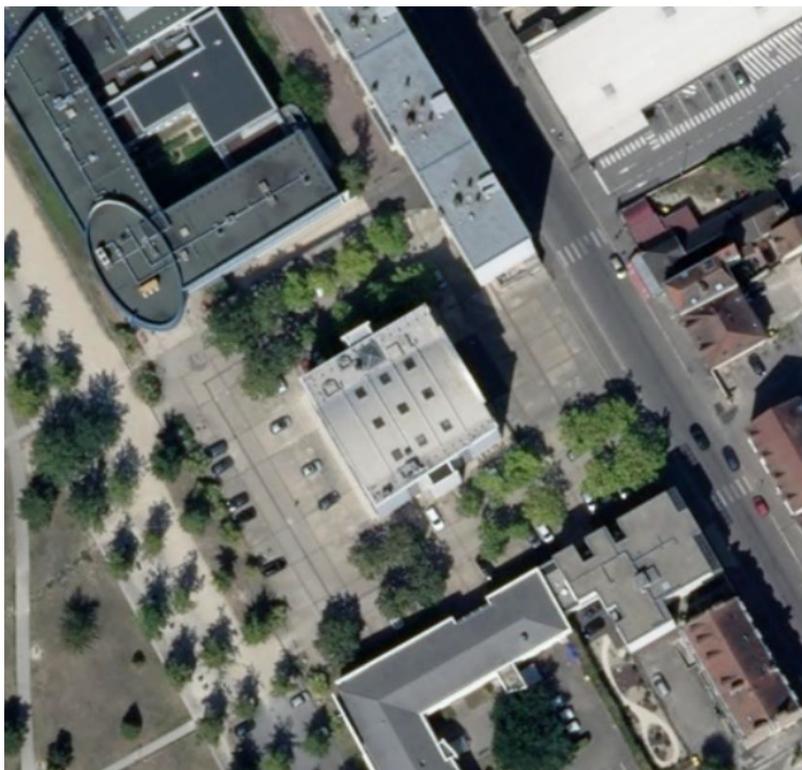
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- HUMBERT Jean-Louis, « Les reconversions d'usines à Troyes, dans : *Historiens et géographes*, n°405, 2009, p. 95-103

- POMEZ Pierre, « L'architecture dans les Années Folles à Troyes », dans : *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, Tome CXXIV, année 2000, p. 261-263 <Non consulté>.

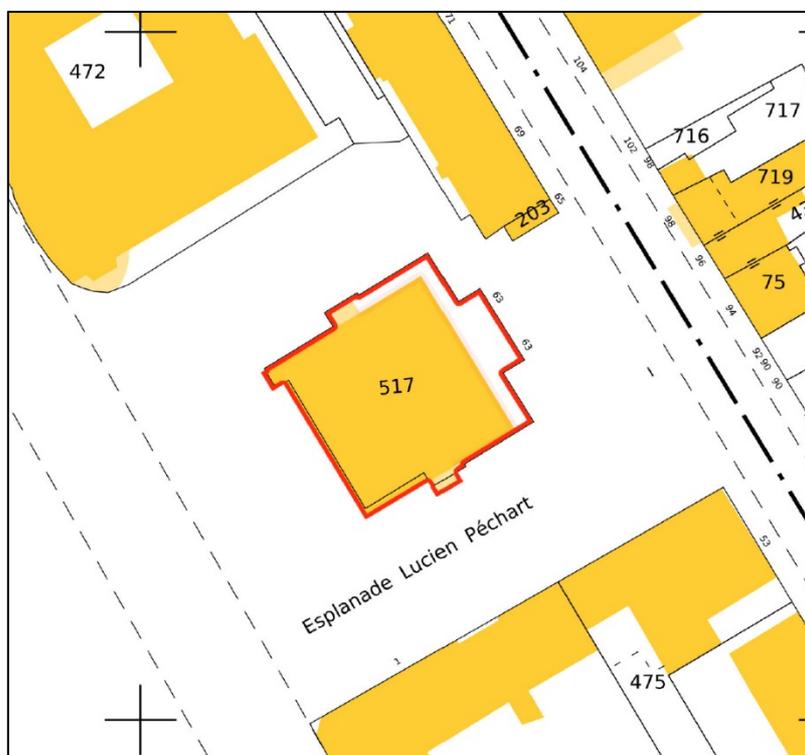
DOSSIER NUMERIQUE ASSOCIE : 10387_003_TROYES_Maison-Associations_LABEL

VUE AERIENNE



Vue aérienne de la Maison des associations, Troyes.
Source : geoportail.gouv.fr

EXTRAIT CADASTRAL



Extrait du plan cadastral, Troyes.
Source : cadastre.gouv.fr

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES

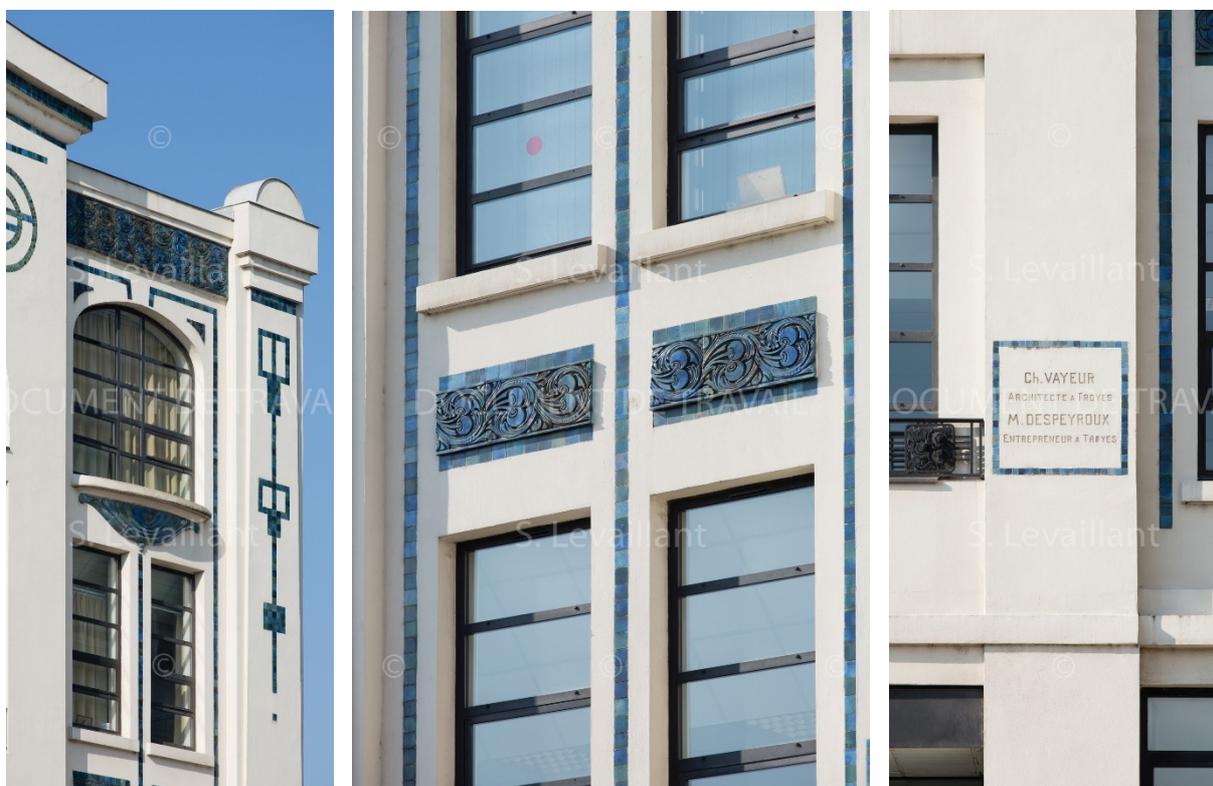


La maison des associations dans le contexte du nouveau secteur de la Gare, 2016.
© Siméon Levaillant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Détail de l'avant-corps de la façade principale avec son inscription, 2016.
© Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.



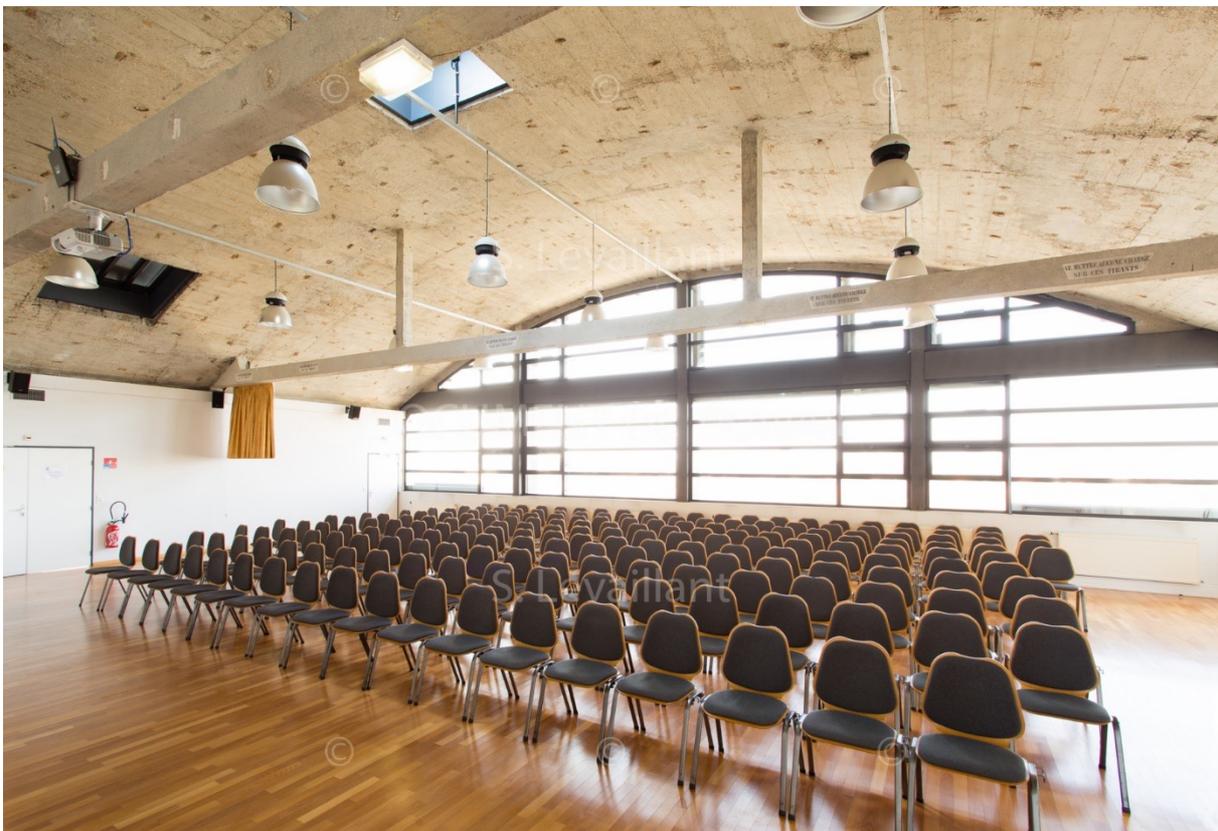
Détails de la façade principale : modénature, céramique et inscriptions, 2016.
© Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



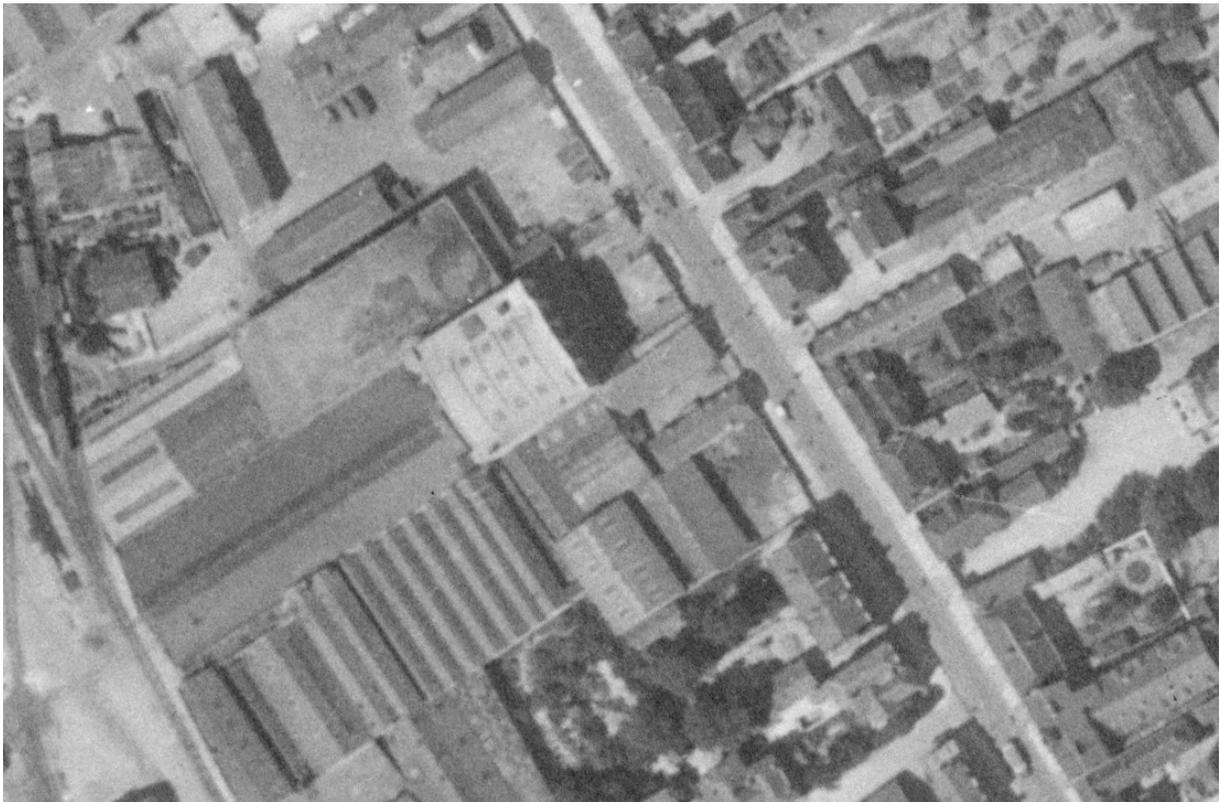
Vues de la façade arrière (ouest) et du parking, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Salles de réunion situées au deuxième et dernier étage, côté avenue Pasteur à l'est (en haut) et côté parc à l'ouest (en bas), 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Vue aérienne des établissements économiques, 1948.
Source : remonterletemps.ign.fr.



Evolution des établissements économiques dans leur contexte industriel, avec leurs entrepôts et magasins, 1964. Source : remonterletemps.ign.fr.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Anonyme (photographie), Destruction des entrepôts et magasins jouxtant l'ancien siège des établissements économiques : vue de la façade arrière et du pignon sud, janvier 1996. Source : Coll. part.



Vue aérienne du site, 1996. Source : remonterletemps.ign.fr.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Anonyme (photographe), *La façade est avant travaux*, sans date [1999].
Source : Axis Architecture.



Projet pour la façade est (permis de construire), 1999. Source : AD de l'Aube, 1594W81.

EDIFICE : MEDIATHEQUE JACQUES-CHIRAC**DEPARTEMENT : AUBE****COMMUNE : TROYES****ADRESSE : 7-9 rue des Filles-Dieu****REFERENCES CADASTRALES : 000 BS, parcelles 746, 748-751****DATE SIGNIFICATIVE : 2002**

IDENTIFICATION

APPELLATION ACTUELLE : Médiathèque Jacques-Chirac**ANCIENNES APPELLATIONS :** Médiathèque de Troyes Champagne métropole**USAGE ACTUEL :** Bibliothèque**PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE :** Métropole du Grand-Troyes

MAITRES D'ŒUVRE ET INTERVENANTS

ARCHITECTE(S) : Pierre du Besset et Dominique Lyon**AUTRE(S) INTERVENANT(S) :** Gary Glaser (conseil décoration) ; Lawrence Weiner (1 % artistique)

BIOGRAPHIE(S) DU OU DES MAITRE(S) D'ŒUVRE

Pierre du Besset (né en 1949) et Dominique Lyon (né en 1954)

Tous les deux diplômés de l'école d'architecture de l'UP7 – respectivement en 1974 et 1979 – les architectes Pierre du Besset et Dominique Lyon s'associent en 1987 au sein de l'agence Du Besset-Lyon dont ils conduisent ensemble les activités jusqu'en 2014, année où le premier quitte l'agence. Ils y développent une esthétique de la fluidité et de la relation entre toutes les dimensions du bâti développé en regard de son environnement : surface et profondeur, intérieur et extérieur. Les premières réalisations auxquelles ils doivent leur notoriété sont la transformation de la Maison de la Villette de Paris, édifice de 1860 réhabilité en lieu d'expositions et centre de documentation au cœur du parc éponyme (qui reçoit en 1988 une mention au prix de la Première œuvre), ainsi que le siège du journal *Le Monde* à Paris dans le 15^e arrondissement (1990).

La médiathèque qu'ils réalisent pour la ville d'Orléans, inaugurée en 1994, et celle de Troyes ouverte en 2002 sont deux des bibliothèques municipales à vocation régionale conçues par Pierre du Besset et Dominique Lyon sur les douze prévues au programme lancé par l'Etat et assuré par douze municipalités françaises. Ils construisent par ailleurs de nombreux autres équipements culturels dédiés à l'étude et la lecture : bibliothèque de Rungis (1999), médiathèque de Lisieux (2002), bibliothèque universitaire (Droit et Lettres) de Grenoble en 2008 et médiathèque de Lons-le-Saunier en 2012.

A travers leurs immeubles de logements, de commerce ou encore de bureaux, ils pratiquent le plus souvent, lorsque le programme le permet, l'art de l'audace formelle en jouant avec les lignes courbes, les perspectives fuyantes et les matériaux bruts (acier, bois, béton), dont ils mettent en avant la flexibilité, et abordent fréquemment dans leurs équipements culturels la question de la fluidité et de la transparence (concours pour la Médiathèque de Carcassonne, annulé en 2016).

Lawrence Weiner (né en 1942)

L'auteur du 1 % artistique de la bibliothèque de Troyes est né en 1942 dans le Bronx. Peintre de formation, il devient très rapidement, par goût et habitude pour la remise en question de la pratique conventionnelle et matérielle de cet art, une des figures majeures mondiales de l'art conceptuel, qui s'oriente chez lui vers le texte comme mode de présentation de ses réflexions. Autodidacte, il quitte New-York à l'âge de dix-huit ans pour se lancer sur les routes des Etats-Unis d'Amérique, périple à l'occasion duquel il développe ses premiers concepts formels et forme son appareil critique. Selon lui, l'artiste doit s'effacer derrière l'idée de l'art et laisser tout son champ de réception au spectateur. A l'aise avec tous les médias, il concentre cependant son activité autour du texte, dont il considère la valeur à l'aune de sa capacité d'adaptation à tous les supports. Les galeries Leo Castelli de New-York et Yvon Lambert à Paris ont présenté la plupart de ses œuvres, aujourd'hui représentées au sein de la galerie Marian Goodman (rue du Temple à Paris). Artiste itinérant, il se voit attribuer en 1999 par le comité responsable la réalisation du 1 % artistique de Troyes, sur le critère de son appétence pour les moyens d'expression aptes à faire corps avec l'architecture.

PRESENTATION DE L'EDIFICE

DATE(S) DE CONSTRUCTION : 1999-2002

COMMANDITAIRE / MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de l'agglomération troyenne

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

La construction de la bibliothèque municipale de Troyes en 1992 s'inscrit dans le cadre du programme instauré par la loi du 12 juillet 1992 encourageant la création, avec la participation financière de l'Etat à hauteur de 40 %, de douze bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) dans plusieurs villes de province. Parmi les critères d'éligibilité au label BMVR figurent la possibilité de l'implantation de l'équipement potentiel sur une surface minimale de 50 mètres carrés par tranche de 1000 habitants dans une commune ou groupement de communes en comptant au moins 100 000, ainsi que la possession d'un fonds comptant 250 000 ouvrages pour adultes et de moyens de communication appropriés. En 2000, année du premier bilan réalisé sur l'opération et tandis que le chantier de la bibliothèque troyenne est en cours, cinq d'entre elles sont ouvertes à Orléans, Limoges (labellisées Patrimoine du XX^e siècle), Montpellier, Poitiers et La Rochelle. En Champagne-Ardenne, les bibliothèques Georges-Pompidou de Châlons-en-Champagne et Jean-Falala de Reims seront inaugurées en 2003. Ailleurs en France, les villes de Marseille (2004), Nice (2002) et Toulouse (2004) sont les autres bénéficiaires de ce programme, avec Rennes dont la bibliothèque des Champs-Libres de Christian de Portzamparc est la dernière à ouvrir ses portes (2006). L'écart de dates entre l'inauguration des premières bibliothèques dans les années 1990 et les travaux menés jusqu'en 2006 s'explique notamment par la totale autonomie des maîtrises d'ouvrage, chargées de mettre à disposition surfaces foncières et de trouver la part restante des financements nécessaires.

A Troyes, la bibliothèque municipale trouve sa place près du centre-ville. Elle est desservie notamment par le boulevard Gambetta – qui forme la ligne est-ouest du « bouchon de champagne » – le long duquel l'acquisition supplémentaire de deux parcelles par la communauté de l'agglomération troyenne en 2000 permet la création d'un passage donnant accès à l'esplanade de l'édifice, dont l'aménagement est soumis à un concours en mai 2001. La bibliothèque occupe un terrain situé dans un tissu urbain relativement contraint, à proximité du conservatoire, de l'école primaire Diderot et, plus à l'est, du théâtre de Champagne, à l'emplacement d'un ancien bâtiment industriel en brique. Le nouvel équipement culturel

s'adosse à l'ancien lycée Second Empire voisin à l'ouest dont l'aile Est, en mauvais état, est détruite à l'exception de la façade donnant sur la cour – conservée et intégrée au projet. L'alternative de la destruction ou de l'utilisation de cette aile, laissée à l'appréciation de la maîtrise d'œuvre, relève du choix des architectes Pierre du Besset et Dominique Lyon, attributaires du projet à la suite du concours organisé en juin 1997. Les travaux durent trois ans, de juin 1999 au même mois de l'année 2002.

L'inauguration de la nouvelle bibliothèque municipale eut lieu le 14 octobre 2002, en présence du président de la République et du député-maire François Baroin. Le bâtiment est primé cette année-là à l'Equerre d'argent, qui consacre la création d'un équipement culturel urbain dont le rayonnement dépasse le cadre de la métropole, et qui non seulement accueille les habitants de la communauté d'agglomération, mais offre un écrin à la collection de près de 2000 manuscrits provenant du fonds de la bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Clairvaux, qui sera inscrit en 2009 au registre *Mémoire du Monde* de l'UNESCO. Devenue médiathèque de Troyes Champagne métropole, la bibliothèque à vocation régionale reçoit le 21 décembre 2017, par décision du conseil communautaire, le nouveau nom de médiathèque Jacques Chirac.

DESCRIPTION

Elevé en cœur d'îlot et accessible par la rue des Filles-Dieu au nord, l'allée Raymond-Moretti à l'est et le boulevard Gambetta au sud, via un passage pratiqué entre le restaurant McDonald's et la longue partie frontale de l'ancien lycée, la médiathèque n'a pas « pignon sur rue ». La large façade vitrée du vaste édifice parallélépipédique orienté nord-sud, se donne néanmoins à voir, depuis la place Jean-Moulin située à l'extrémité nord de l'avenue de la République. Conçue sur deux hauts niveaux – rez-de-chaussée et étage – selon un plan simple (légèrement trapézoïdal si l'on considère la légère oblique formée par la façade arrière – correspondant à l'un des deux petits côtés du quadrilatère), son entrée est précédée par un vaste parvis aménagé simplement, pavé, entouré de bancs en pierre et précédé de marches aux endroits présentant des différences de niveaux avec la voirie adjacente.

La simplicité du plan masse de la médiathèque trouve des contrepoints subtils dans les ondulations et jeux de transparence que permettent les voiles de verre et de métal formant son infrastructure. Conçue sur une structure simple de poteaux-poutres métalliques et dalles de béton, la bibliothèque est entièrement habillée de verre à l'extérieur, où des bandes de surfaçade en verre teinté bleu (film sérigraphié) tapissent tout la longueur de l'élévation longitudinale est, assurant un effet de relief et renforçant les variations lumineuses opérées par ce matériau. La façade postérieure (où sont lisibles les deux niveaux intérieurs de l'ensemble, ménagés dans cette partie grâce au dénivelé), incurvée, est habillée sur les deux niveaux principaux d'une série de tubes jaunes orangé ; le motif ainsi dessiné semble avoir inspiré aux architectes de l'immeuble d'en face sis au n°10 de la rue des Filles-Dieu (livré en 2012 par l'agence Tequi-Pointeau), les superstructures courbes à tasseaux de bois. De part et d'autre de la façade principale, la surfaçade bleue se prolonge en avant de la surface vitrée – dont les lignes structurelles de prime abord strictement orthogonales, révèlent en fait la « cassure » progressive en hauteur des panneaux de maintien, créant une subtile concavité : les deux voiles latéraux matérialisent un espace couvert assurant l'impression d'accueil vers l'intérieur où le sas circulaire, saillant à l'extérieur en demi-lune et également vitré, sert de point d'attraction vers l'entrée effective. A l'exception de rares éléments tels que les cages d'ascenseur ou certaines cages d'escalier et autres parois secondaires, les cloisons intérieures sont intégralement vitrées pour assurer et affirmer la permanence des échanges qui s'opèrent dans ces lieux où la fluidité est le maître-mot de l'organisation des différents pôles.

Deux larges plateaux superposés d'une hauteur respective de sept et cinq mètres, se partagent les amples espaces de la bibliothèque, qui totalisent 11 000 mètres carrés. Ils surmontent deux niveaux (le niveau R-2 étant seulement semi-enterré) localisés du côté de la rue des Filles-Dieu et dont l'emprise est bien moindre, abritant bureaux pour l'administration, ateliers, magasins et locaux techniques. Le rez-de-chaussée est principalement dédié à l'accueil des lecteurs et aux expositions. Son plan s'organise le long de trois bandes longitudinales dans lesquelles s'insèrent, au centre : après le sas d'entrée au sud, le grand hall avec sa banque d'accueil qui ouvre directement sur la large et longue rampe d'escalier menant au second niveau et à gauche de laquelle se trouve le magasin ; le long de son mur d'échiffre droit se déploie un corridor dont la perspective donne à voir une sorte de cul-de-four vitré marquant l'accès aux escaliers vers les niveaux inférieurs. Dans la « lanterne » de gauche (façade longitudinale ouest correspondant à l'aile réinvestie du lycée) se déploie, introduite par un large kiosque (côté façade frontale), la longue « boîte » trapézoïdale conçue avec un effet de perspective trompeuse, qui sert d'écrin à la collection des manuscrits de Clairvaux. Les étagères de l'ancienne bibliothèque, qui tapissent les murs de cet espace, ont été adaptées pour leur nouvelle destination. L'opacité de cette boîte, un des rares éléments visuellement cloisonnés de toute cette composition abondamment vitrée, est modérée par la présence de fenêtres pratiquées à intervalles réguliers, qui donnent des vues sur les deux corridors (également trapézoïdaux) situés de part et d'autre, qui sont le lieu de l'exposition permanente et mènent chacun vers le fond de l'édifice, où s'achève le parcours de muséographie. Enfin, un espace au rez-de-chaussée, situé à droite de l'entrée, sert pour les expositions temporaires. A son angle sud-est se trouve un escalier menant vers l'étage. Une cloison sépare cet espace de celui dédié à la consultation des ouvrages de la jeunesse, surmonté par une mezzanine. Accessible par deux rampes d'escaliers situés à l'opposé l'un de l'autre, elle prolonge l'espace jeunesse. A l'étage, la distribution est ordonnée par la présence de l'escalier principal : quatre grands espaces de consultation, eux-mêmes subdivisés en modules plus petits, encadrent la zone correspondant à son vaste palier d'arrivée.

Aérés, fluides et transparents, les espaces intérieurs sont également colorés : des films sérigraphiés assurent, au même titre que les revêtements de sol ou les peintures des murs et cloisons opaques, l'animation des lieux en même temps que la distinction de leurs différentes fonctions. Si la « boîte » du fonds Clairvaux et son sol en paquet massif blond mettent en exergue son aspect patrimonial, le sol en vinyle rouge de l'espace jeunesse crée une autre distinction. Mais partout ailleurs, dans ce bâtiment qui met à l'honneur les notions de circulation et d'échange (air, lumière, idées), aucune distinction fonctionnelle et conceptuelle n'existe : toutes drapées des mêmes voiles métalliques, les salles de consultation transparentes sont également couvertes du même sol en vinyle clair. Le traitement du plafond est plus particulier encore. En plus d'assurer la continuité entre espaces extérieur et intérieur, il participe de la volonté des architectes de favoriser une circulation fluide de la lumière : la sous-face extérieure du grand auvent formé par le prolongement de la structure du toit présente une résille dorée et ondulante. Ininterrompue jusqu'à l'intérieur de l'édifice au second niveau, elle orne la totalité du plafond et répond à celle, plane et argentée, du rez-de-chaussée. Irradiant une lumière chaude, cette vague dorée de l'étage peut être interprétée comme un clin d'œil au trésor que constitue la collection patrimoniale de Clairvaux à laquelle la médiathèque sert d'écrin. Elle est en tout cas un de ces procédés infrastructurels mis en place à la médiathèque de Troyes, pour accompagner le lecteur d'un espace à l'autre et l'inciter à la déambulation entre les rayonnages. Cette continuité trouve son acmé et son prolongement dans le concept sémantique mis en place par Lawrence Weiner, auteur du 1 % artistique, dont le texte sérigraphié monumental se déploie, grâce aux écarts importants laissés entre les mots, sur la totalité des parois de verre du rez-de-chaussée : « ECRIT DANS LE CŒUR DES OBJETS ».

JUSTIFICATION DU LABEL

Lorsqu'ils conçoivent la bibliothèque de Troyes en 1997-1999, Pierre du Besset et Dominique Lyon ont déjà à leur actif - ou gèrent concomitamment - la construction de plusieurs bibliothèques ou médiathèques. Moins transparente mais d'une grande audace formelle, celle d'Orléans (1994) se distingue par ses effets texturés et présente déjà des espaces intérieurs organisés en large plateaux successifs, reliés entre eux et avec l'extérieur par des jeux d'ouverture. A mi-chemin entre de nombreux projets et réalisations portés par le duo d'architectes au cours des années 1990-2000, la bibliothèque de Troyes s'affirme avec une audace particulière dans le paysage troyen : avec sa carapace qui tente de se faire oublier et s'affirme pourtant avec force dans le paysage urbain, la médiathèque Jacques-Chirac se place en rupture avec les édifices plus anciens, plus denses et plus traditionnels qui l'environnent.

Les équipements liés à la lecture et à la recherche et consultation de documents offrent généralement aux architectes l'opportunité de développer des écritures libres, pour rendre particulièrement lisible que leur destination particulière et que celle-ci détonne par rapport à d'autres projets architecturaux et urbains caractérisés par leur fonction plus strictement utilitaire. Réalisée concomitamment à celle de Troyes, la médiathèque de Sendai au Japon (Toyo Ito et associés, livrée en janvier 2001), toute de verre vêtue, entre en résonance par sa structure aérienne avec la création auboise des architectes parisiens, d'autant plus audacieuse qu'elle doit trouver sa place dans un contexte de réalisations plongeant des racines profondes dans l'histoire de la ville. Le mouvement de ses façades symbolise des dynamiques urbaines qui à la fois justifient sa réalisation et en dépassent le strict cadre, dans le jeu de monumentalité et de fondu réalisé avec ses matériaux fluides et colorés.

Réalisation moderne déployée dans un tissu urbain historique, la bibliothèque a pour particularité de servir d'écrin à une collection patrimoniale d'ampleur : le fonds de manuscrits de la bibliothèque de Clairvaux. La mise en abyme opérée par Pierre du Besset et Dominique Lyon apparaît *a posteriori* comme le parti-pris le plus approprié de mise en scène pour une entité formant le cœur de l'œuvre architecturale qui l'enveloppe. Assortie d'une mise en œuvre faisant jouer les aspects d'opacité et d'enveloppe, cette logique d'emboîtement est poussée à son maximum et néanmoins, avec sobriété, traduisant la double volonté de conserver et de donner à voir ce trésor.

Pour révéler non seulement le fonds patrimonial mais l'ensemble des fonctions de la bibliothèque, le système constructif conçu sur le principe de l'enveloppe de verre transparente et le voile métallique ondulé et irradiant délivre ses nombreuses qualités : fluidité, ouverture, luminosité et diffusion d'une lumière d'ambiance. Mais outre les fonctions de l'édifice liées d'une part à la conservation et l'exposition d'un patrimoine et d'autre part, à la lecture et à l'étude, le parti-pris architectural adopté par les maîtres d'œuvre propose une vision symbolique de l'usage de matériaux, allant au-delà de ces aspects fonctionnels : en permettant à l'air, à la lumière et au vide d'exprimer le caractère culturel et social inhérent à ces lieux en dialogue avec ses éléments matériels, les propositions structurelles et architectoniques déployées autour du métal et du verre constituent l'âme de l'édifice.

SOURCES SELECTIVES**Archives de l'Agence Dominique Lyon**

- Médiathèque de Troyes : plan masse, plans, coupes, axonométrie ; photographies. [2001-2002].

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- « Médiathèque de Troyes : une vague d'or dans un cocon vitré », dans : *Les Cahiers techniques du bâtiment*, n°235, juin-juillet 2003, p. 28-31 <Non consulté>.
- *Pierre du Besset, Dominique Lyon - architectes*, Paris : Pierre du Besset, Dominique Lyon Architectes, sans date [2003 ?], 74 pages.
- FROMONOT Françoise « Médiathèque médiatique : Bibliothèque à vocation régionale, Troyes », dans : *Architecture intérieure, CREE*, n°307, février-mars 2003, p. 84-91 <Non consulté>.
- GERMAIN Marc, LORIOUS Marion, « Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale : programmes, projets », dans : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 3, p. 39-48.
- LORIERIS Marie-Christine, « L'espace comme chantier », dans : *Techniques et architecture*, n°454, juin-juillet 2001, p. 50-55.
- LYON Dominique, RUAULT Philippe, *Une médiathèque à Troyes : Pierre du Besset, Dominique Lyon, Lawrence Weiner*, Editions du Regard, 2005, 79 p.
- MANDOUL Thierry, « Troyes, l'architecte et la médiathèque », dans : *Archiscopie*, n°26, novembre 2002, p. 14-16.
- MARIN Coralie, SAINT-MARS Emmanuel, *Métamorphose : Troyes à l'Aube du XXI^e siècle*, Troyes : La Maison du Boulanger, 2019, p. 118-119.

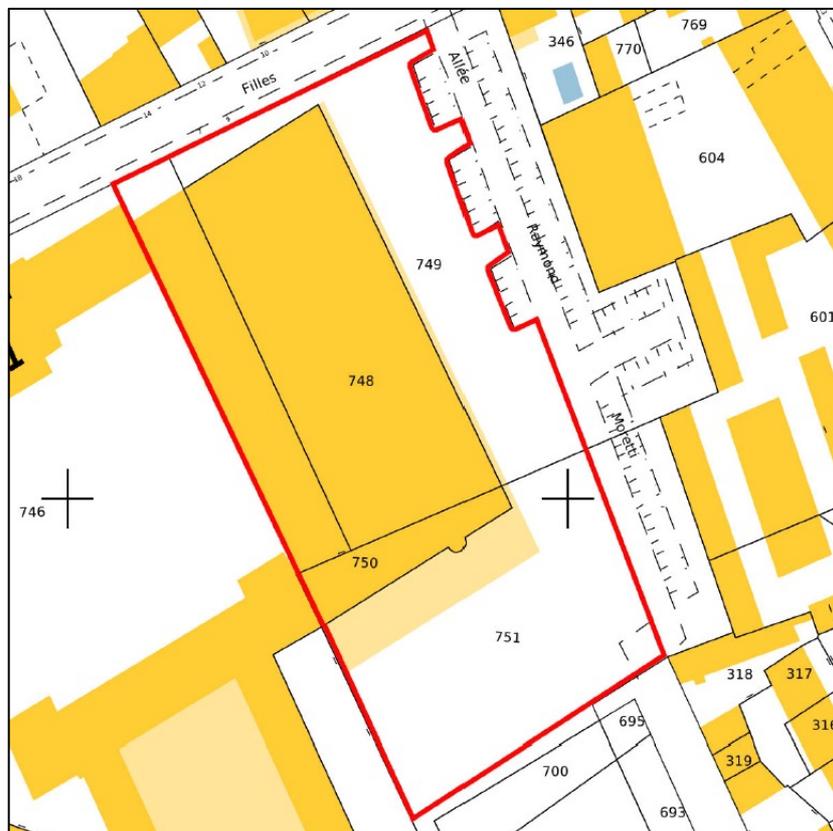
DOSSIER NUMERIQUE ASSOCIE : 10387_017_TROYES_Mediatheque

VUE AERIENNE



Vue aérienne de la Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes.
Source : geoportail.gouv.fr

EXTRAIT CADASTRAL



Extrait cadastral de Troyes.
Source : cadastre.gouv.fr

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Façade principale depuis le parvis, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.



Voiles latérales de la façade principale, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Vues de la façade longitudinale est, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.

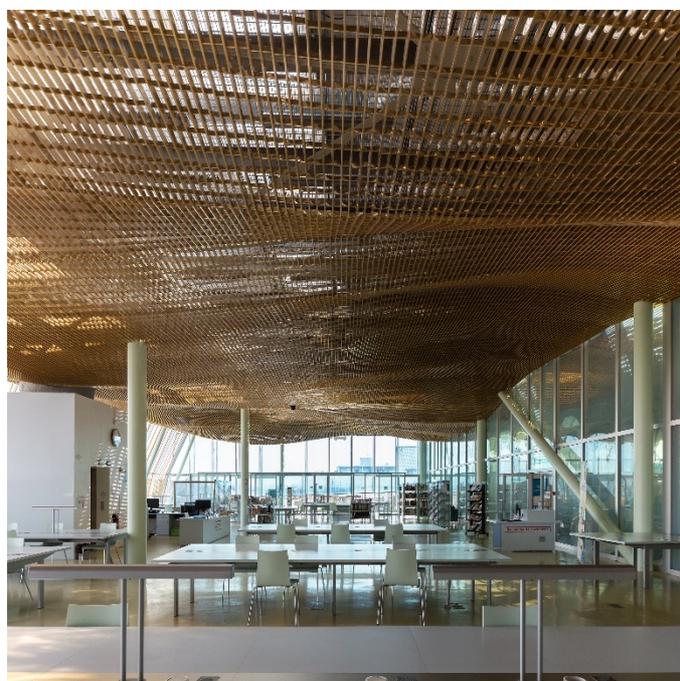


Façade arrière sur la rue des Filles-Dieu, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES

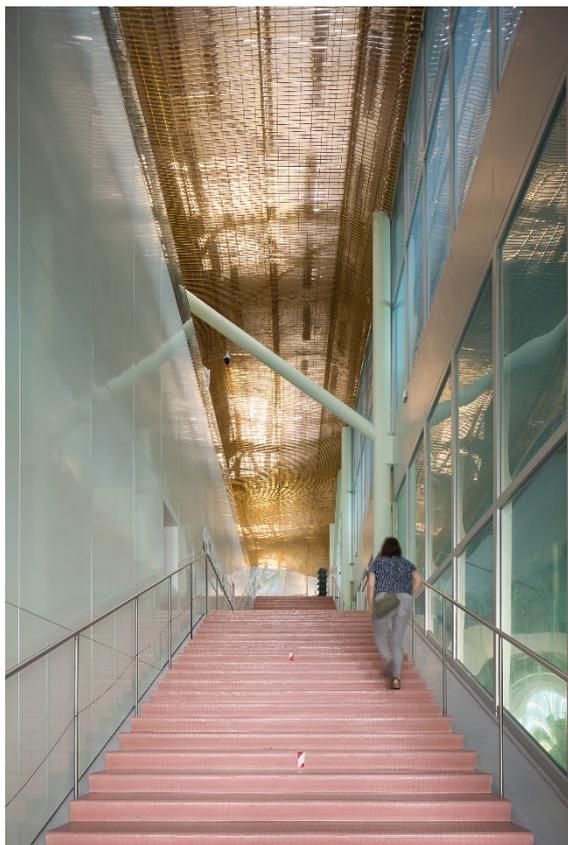


Salle du fonds patrimonial vue depuis l'entrée, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.



Quadrillage strict des rayonnages (rez-de-chaussée, salle du fonds patrimonial) et texture ondulée (1^{er} étage, salle de consultation), été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.

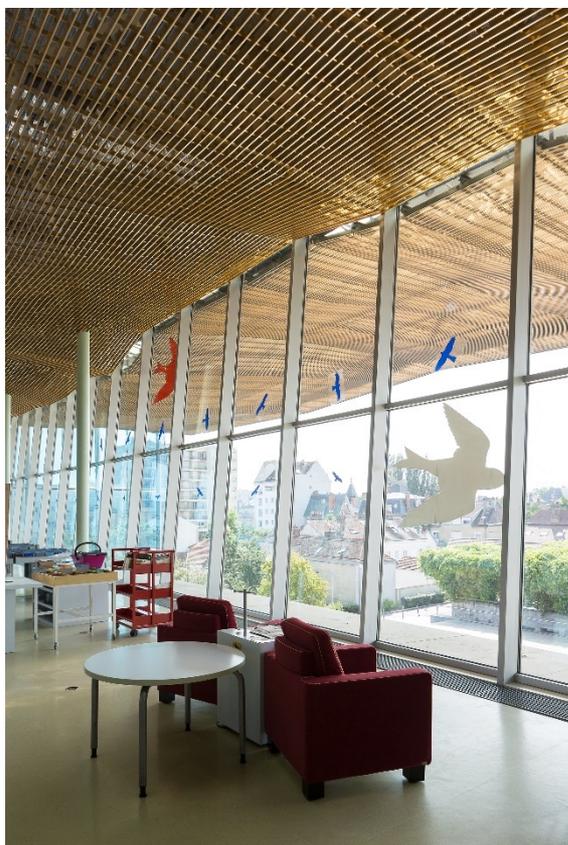
PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



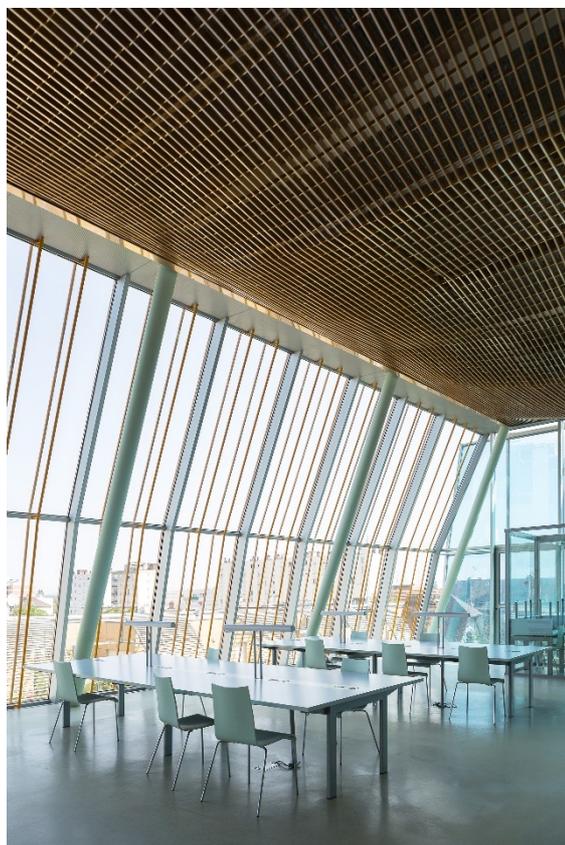
Escalier principal, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.



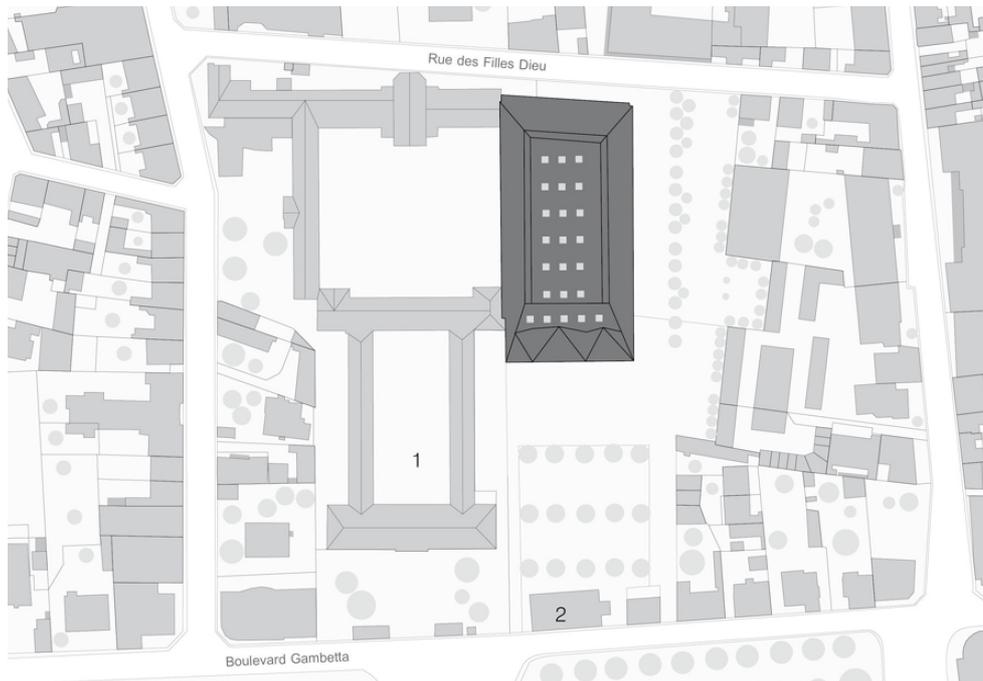
Mezzanine au rez-de-chaussée, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.



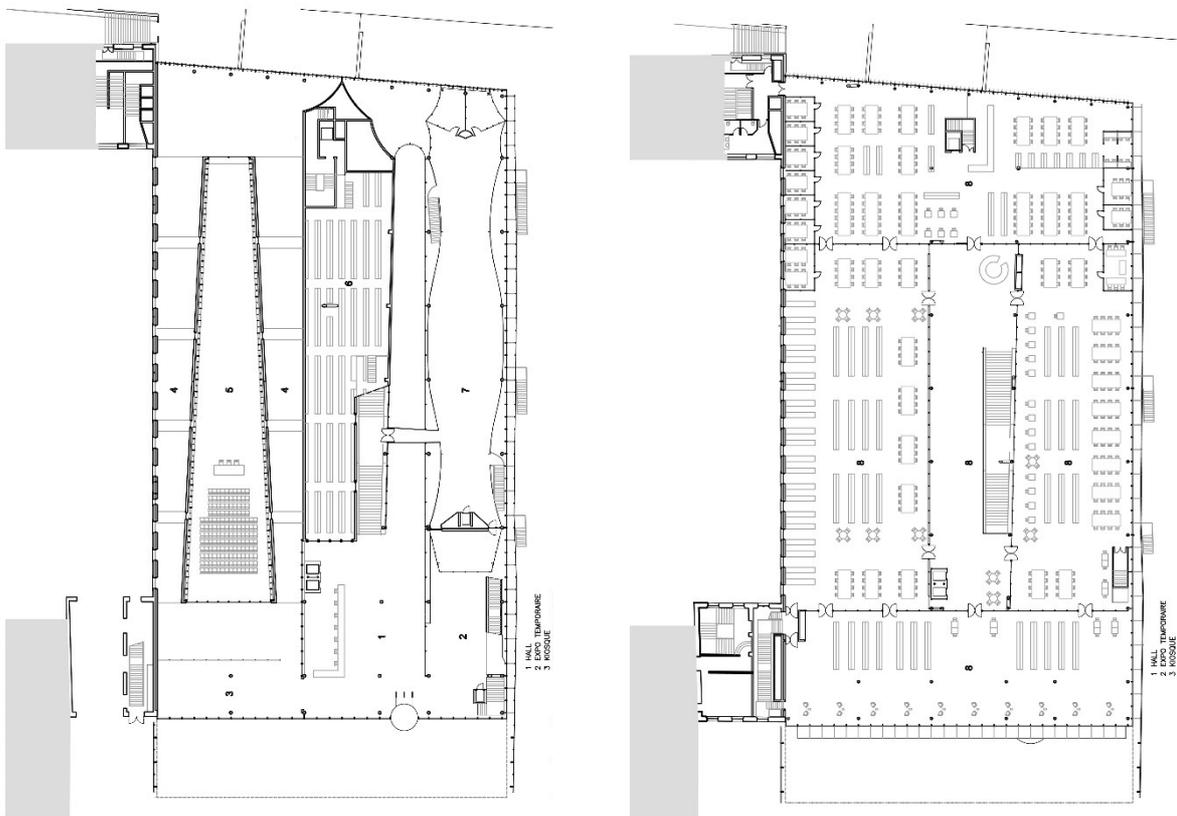
Espaces de lecture à l'avant et à l'arrière (1^{er} étage), été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.



SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

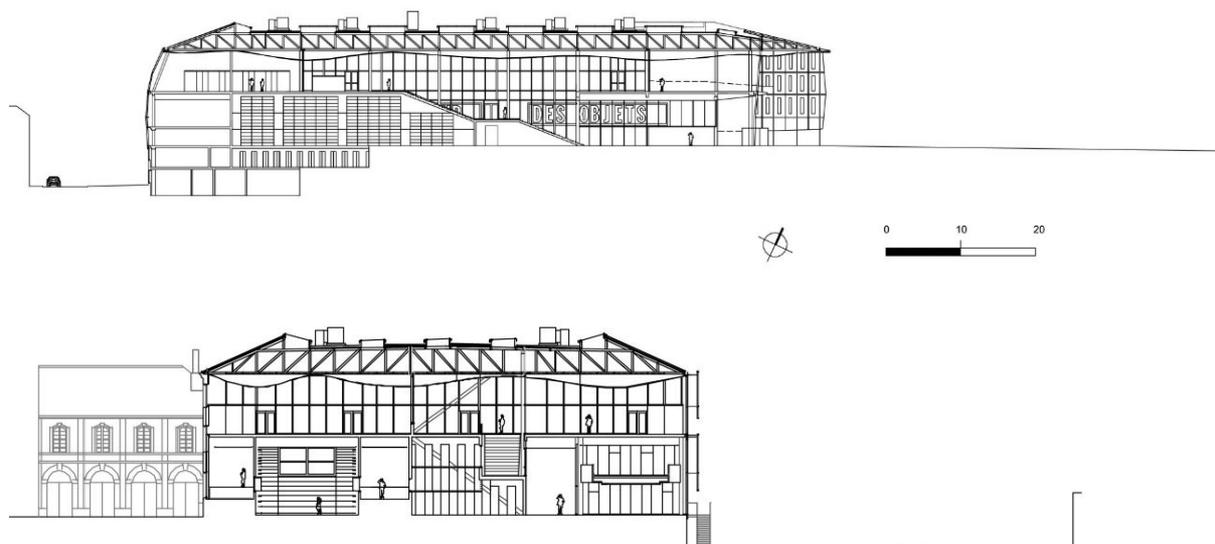


Pierre du Besset et Dominique Lyon (architectes), *Plan de situation*, sans date [2002]. © Agence Dominique Lyon.

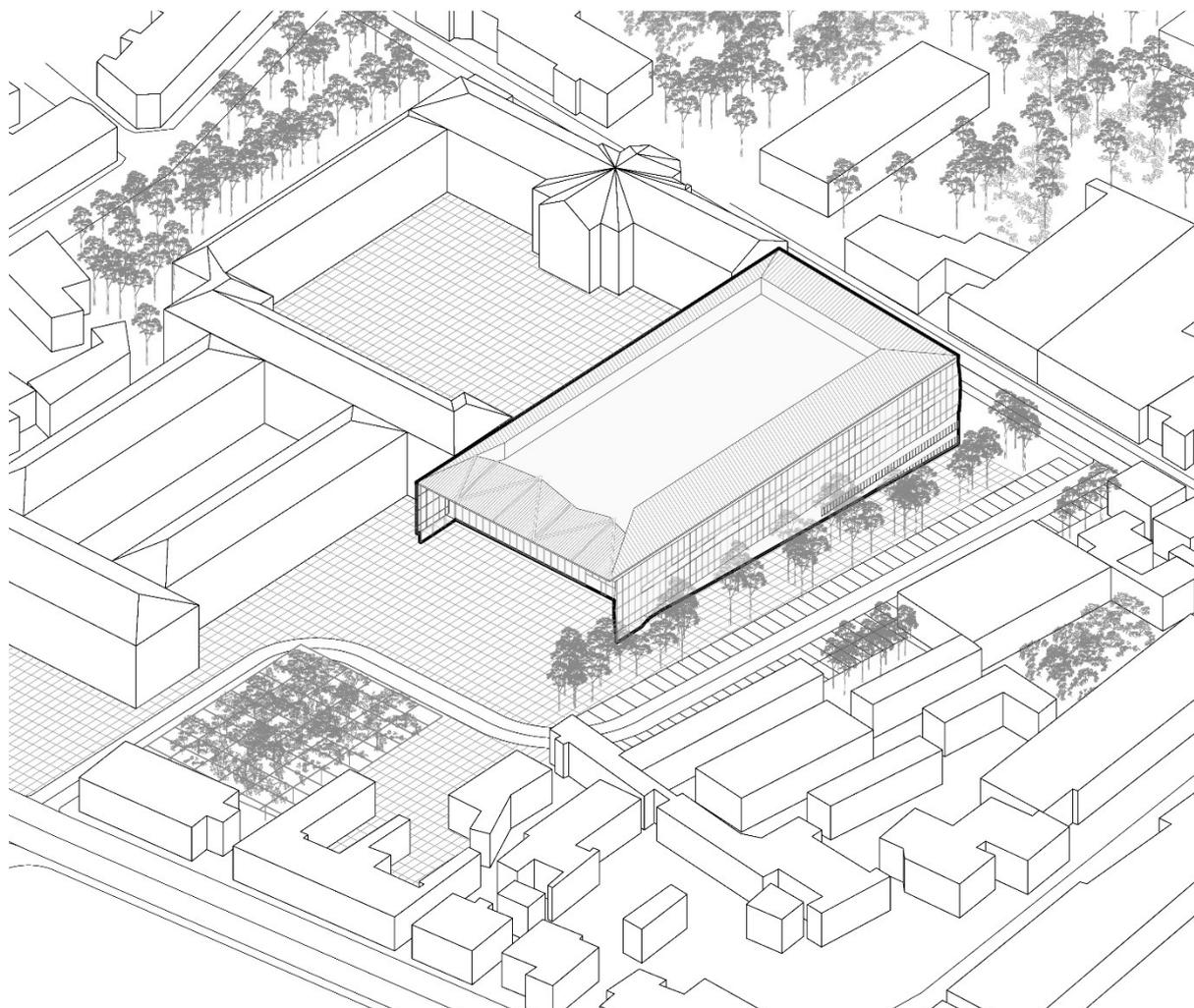


Pierre du Besset et Dominique Lyon (architectes), *Plans du rez-de-chaussée et de l'étage*, sans date [2002]. © Agence Dominique Lyon.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

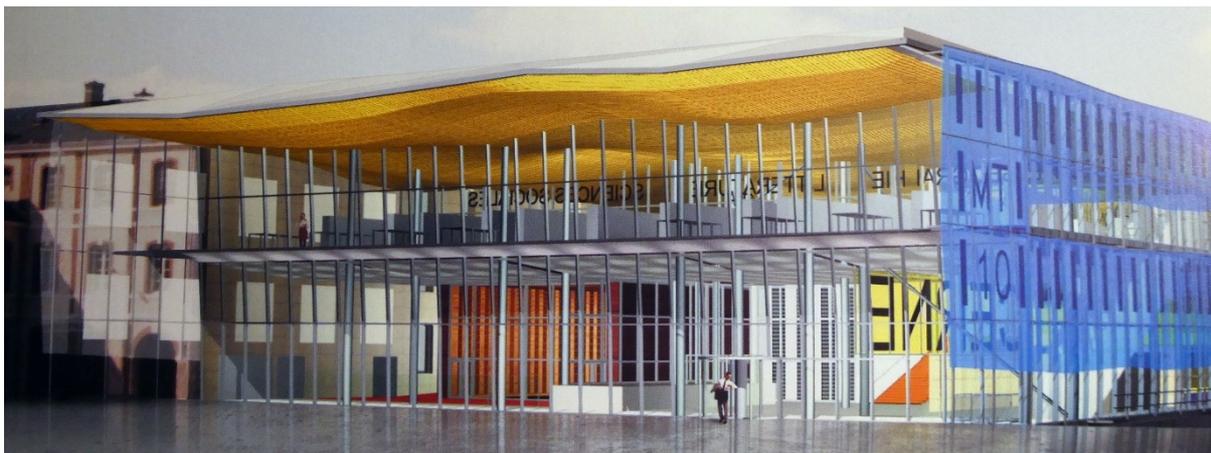


Pierre du Besset et Dominique Lyon (architectes), *Coupes longitudinale et transversale*, sans date [2002]. © Agence Dominique Lyon.



Pierre du Besset et Dominique Lyon (architectes), *Axonométrie*, sans date [2002]. © Agence Dominique Lyon.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Pierre du Besset et Dominique Lyon (architectes), *Vue numérique de la façade principale depuis l'esplanade*, 2001. Source : *Techniques et architecture*, juin-juillet 2001, p. 51.



Pierre du Besset et Dominique Lyon (architectes), *Vue numérique de la façade principale vue depuis l'allée du McDonald's*, 2001. Source : *Techniques et architecture*, juin-juillet 2001, p. 54.



Anonyme (photographe), *Photographies du chantier*, 2001. Source : *Techniques et architecture*, juin-juillet 2001, p. 54.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Anonyme (photographe), *Photographies du chantier*, 2001.
Source : *Techniques et architecture*, juin-juillet 2001, p. 50-51.

EDIFICE : PISCINE LUCIEN-ZINS

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : TROYES

ADRESSE : Quai Saint-Dominique ; Quai La-Fontaine

REFERENCES CADASTRALES : 000 AT, parcelle 52

DATE SIGNIFICATIVE : 1935



❖ **Labellisé en 2015 – CRPS du 11.12.2015**

IDENTIFICATION

APPELLATION ACTUELLE : Piscine Lucien-Zins

ANCIENNES APPELLATIONS : Piscine du Vouldy

USAGE ACTUEL : Piscine

PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE : Commune de Troyes

MAITRES D'ŒUVRE ET INTERVENANTS

ARCHITECTE(S) : Léon Perreau (auteur du premier projet) ; Jacques Duvaux (extension) ; François Cattaneo (restructuration)

ENTREPRENEUR(S) : SECBA (Société d'Entreprises et de Constructions en Béton armé : construction)

PRESENTATION DE L'EDIFICE

DATE(S) DE CONSTRUCTION : 1934-1935 (construction) ; 1966-1967 (extension) ; 1993-1994 (restructuration)

COMMANDITAIRE / MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Troyes

BIOGRAPHIE(S) DU OU DES MAITRE(S) D'ŒUVRE

Léon Perreau (architecte, 1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Aucune information n'a pu être retrouvée au sujet de Léon Perreau, qualifié d'architecte et administrateur délégué de la société d'Habitations à Bon Marché et Bains-douches de Troyes.

Jacques Duvaux (1890-1971)

Diplômé en 1921 (Beaux-Arts de Paris, atelier Pontremoli), cet architecte d'origine Meurthe-et-mosellane installé à Paris, assistant de Pontremoli dans son atelier libre entre 1926 et 1931, devient architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux et, plus tard, président du conseil supérieur de l'ordre des architectes. A ses débuts, il construit de nombreux édifices dans sa région d'origine, où il réalise cités ouvrières (comme celle de la Société des mines de Bazailles, de 1930 à 1960 ou la cité ouvrière Gouvy à Dieulouard en 1949-1953). Il est également à l'origine d'établissements scolaires, qu'il conçoit dans l'agglomération nancéienne avec Jean Bourgon : le lycée Frédéric-Chopin (1955-1964), le centre de recherches pédologiques et géologiques (1960-1967) et École des mines (1960-1969) par exemple. On le retrouve aussi dans le Calvados, où il réalise la cité ouvrière de la Société métallurgique de Normandie ainsi que des maisons pour des particuliers. En région parisienne, il est notamment l'auteur de l'Institut textile français de Boulogne-sur-Seine (Boulogne-Billancourt).

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'entre-deux-guerres et les années 1920, marquées par le développement des pratiques sportives et notamment de la natation, voient l'essor d'équipements nautiques sur l'ensemble du territoire français. Dans la perspective des Jeux olympiques de 1924 notamment, un certain nombre de piscines sont érigées en France jetant les bases d'un large mouvement d'initiatives édilitaires dans ce domaine, et favorisant la mise en place de normes techniques et constructives. Ce mouvement rejoint et accompagne la construction de bains-douches municipaux et de lavoirs, équipements plus anciens et davantage familiers de la majorité des populations urbaines. Troyes, capitale historique de la Champagne voit le développement, depuis le début du XIX^e siècle, de nombreux établissements de bains, le plus souvent à visée thérapeutique (bains de vapeurs sulfureuses pour le traitement de maladie de peaux) et issus d'initiatives privées. Les premiers bains publics sont construits à partir de 1840 : sur le mail de Chaillouet s'ouvrent les Bains publics et Ecole de natation hygiénique qui, les premiers, allient les vertus de la vapeur d'eau à celles de l'immersion. Les premiers bains-douches – les bains Bazins – ouvrent leurs portes en 1855 et ne fermeront qu'en 1977. Conjointement, la municipalité prend à bras le corps, surtout à partir de l'entre-deux-guerres, la question des lavoirs publics couverts, qui complètent peu à peu les lavoirs ouverts à travers de nombreux points de la ville.

Les bains-douches, lavoir et piscine dits du Vouldy, construits au bord du canal la Fontaine à Troyes, convoquent l'histoire et les problématiques inhérentes à ces trois types d'équipements, ici regroupés en un seul bâtiment implanté en bordure du centre-ville et destiné à servir à un grand nombre d'habitants. Leur construction, depuis la conception des premiers projets jusqu'à l'inauguration et l'ouverture de l'établissement, prendront plusieurs années au cours desquelles un certain nombre de vicissitudes liées à des questions de concession ralentissent la mise en œuvre du programme – dont les tenants et aboutissants sont longuement débattus au cours des séances du Conseil municipal, présidé par le maire, Armand Privé (1929-1935). A l'époque, certaines voix s'élèvent encore contre le projet, arguant de la nécessité plus pressante de pallier au problème du logement insalubre. Cependant, les édiles s'accordent sur le caractère indispensable du développement de la natation sportive dans des structures adaptées : « Il n'est pas de natation sportive et naturellement d'entraînement raisonné sans piscines ou bassins réguliers, car l'entraînement en rivière est complètement impossible et interdit littéralement toute amélioration et tout progrès. La piscine est donc le complément indispensable de la natation sportive, elle seule permet l'éducation et l'amélioration constante nécessaire par la pratique rationnelle de la natation. » (Lettre du 1^{er} juin 1929 adressée au maire de Troyes par les représentants de 45 sociétés sportives, rapportée lors de la séance du conseil municipal en date du 28 mai 1930).

Le projet est mis sur pied courant avril 1929 par délibération du Conseil municipal. Au départ, l'établissement devait ne comporter que des bains-douches et un lavoir et réserver une place à la création d'une future piscine à eau chaude. En cours de projet, l'idée d'un aménagement simultané est finalement admise, afin de diminuer le coût final des opérations et dans le but de répondre à la sollicitation des représentants de sociétés sportives. La réalisation en est confiée, dans un premier temps, à l'architecte Léon Perreau, qui en dresse les plans en 1930. Administrateur délégué de la Société d'habitations à bon marché et des bains-douches de Troyes à qui fut confiée dans un premier temps la concession, pour une durée de quinze années, des « bains-douches lavoir et piscine » – selon les termes de la convention approuvée par le préfet de l'Aube le 12 août 1929 – celui-ci se voit dans l'impossibilité d'honorer une part du contrat bien avant même le lancement des travaux. En conséquence, après plusieurs mois de pourparlers, le marché avorté est définitivement résilié. Si la société Les Belles Piscines de France, entreprise générale d'installation mécanique dirigée par Alfred Escoffier – qui a réalisé

la piscine Talleyrand de Reims en 1931, visitée et admirée au moment des négociations – est d'abord pressentie, c'est finalement à la SECBA (Société d'entreprises et de constructions en béton armé) que seront confiées la construction et l'exploitation (pour une durée de 30 ans) des équipements, M. Couturier étant l'administrateur délégué de la société. Ces nouveaux termes ne sont finalement actés que le 28 décembre 1933 et le nouveau contrat, augmenté d'un avenant en septembre de l'année suivante. Les principes généraux du premier projet présenté par l'architecte Léon Perreau (configuration du bassin, création de deux niveaux de passerelles au-dessus du bassin, circulations et distribution et conception de la double verrière...), sont en partie repris dans le nouveau programme porté par la société de constructions en béton armé. Les travaux commencent par conséquent à la fin de l'année 1934 et la piscine ouvre ses portes courant 1935, six ans après le premier énoncé du programme.

En 1966-1967 ont lieu de nouveaux travaux entrepris dans le cadre du plan biennal d'équipement sportif de 1964-1965. Ils consistent en la création d'une extension dans la partie sud-est de l'édifice, en vue de l'aménagement d'un second bassin – dit bassin d'apprentissage. Cette extension est confiée à l'architecte d'origine Meurthe-et-mosellane Jacques Duvaux (alors installé au 19 rue Jean-Jacques Rousseau à Paris), qui respecte le parti-pris d'origine en adjoignant au bâtiment existant un bloc qui reprend de la partie existante les grandes lignes de la modénature et le principe des ouvertures en bandeau, ainsi que les élévations en briques. La réalisation de la charpente métallique est conduite par l'entreprise Gilbert Villemin, basée à Troyes et la Compagnie générale de filtrage – Paris, avenue Roosevelt – reçoit le lot chauffage et traitement de l'eau. En 1976, la double toiture vitrée surmontant le bassin principal dans le corps de bâtiment historique est transformée en simple toiture, également vitrée. En 1993-1994, au cours des travaux de restructuration et de mise aux normes menés par l'architecte troyen François Cattaneo, la toiture du corps de bâtiment longitudinal situé à l'est, le long de la rue du Cloître-Saint-Etienne – anciennement pourvue d'une verrière du même type que les structures vitrées originellement installées sur le reste du bâtiment – est remplacée par un couvrement à pente unique accostée, au nord et au sud, de deux corps de bâtiments placés en surélévation de la façade du rez-de-chaussée et du premier étage (cette partie abritait, jusqu'en 1977, la buanderie et le lavoir de 48 places fermé cette année-là). Parallèlement, les toitures terrasses sont réaménagées et les verrières d'origine, remplacées. Surtout, l'architecte modifie l'entrée de la piscine : celle-ci s'effectue désormais au ras de la rue, impliquant la destruction de l'escalier d'origine à deux volées affrontées qui donnait accès au rez-de-chaussée où se situait auparavant l'accès au guichet. L'avant-corps colossal, couvert en terrasse, de la façade ancienne est également fortement modifié : les hauts piédroits en brique d'origine sont conservés pour encadrer la grande baie en verre à armature métallique de teinte vert bronze qui ceint le petit avant-corps en saillie dans lequel est pratiquée la nouvelle porte d'entrée (en verre fumé à double battant). Cet avant-corps présente une modénature à refends horizontaux, exécutée en brique de béton faisant alterner vert bronze et couleur sable.

DESCRIPTION

Les bains-douches et piscine de Troyes se situent en bordure sud du centre historique souvent appelé, en raison de son plan, le « bouchon de champagne », à la jonction entre le canal du Trévois et la Seine. Ils occupent une surface au sol de 1127 mètres carrés, soit une majeure partie de la superficie totale de la parcelle s'élevant à 1450 mètres carrés. Après la Seconde Guerre mondiale, une partie du canal est recouverte par la chaussée, augmentant le recul de la façade principale sur la voirie. A l'origine, le bâtiment des bains-douches et piscine municipale arbore un plan parfaitement rectangulaire. La façade sur le quai Saint-Dominique

s'aligne sur la rue tandis que la façade opposée, donnant sur la rue du Cloître-Saint-Etienne, forme un léger biais.

La construction de l'ensemble municipal résulte d'un mélange entre le projet initialement présenté par l'architecte et administrateur des Habitations à bon marché et bains-douches, Léon Perreau, et les inspirations puisées dans des exemples proches – la piscine Talleyrand de Léon Pollet, inaugurée en 1931 – ou plus lointains, comme l'établissement bâti à Fontainebleau à l'époque des pourparlers menés à Troyes, dont les protagonistes ont alors effectué la visite afin d'en tirer les enseignements.

L'édifice comporte plusieurs corps de bâtiments : un corps principal de deux étages surmontant un rez-de-chaussée surélevé, formant un large rectangle central encadré dès l'origine par deux corps de bâtiments longitudinaux accolés sur ses flancs ouest et est ; les extrémités est de ces deux éléments forment une avancée sur le parvis méridional. Un avant-corps central en saillie, de hauteur égale à celle du bâtiment principal, matérialise l'entrée à l'ouest. L'ensemble est élevé en béton armé habillé de brique rouge de Champigny, au-dessus d'un soubassement de pierre de taille à appareillage régulier. La façade principale présente un ordonnancement très régulier et symétrique, induit par la position centrale de l'escalier d'accès dont les deux rampes opposées sont bordées par un garde-corps métallique, par l'entrée surmontée d'un auvent en casquette de béton et enfin, par la disposition linéaire des ouvertures horizontales ; celles-ci, pratiquées sous la corniche des deux grands registres architecturaux de cette façade, tracent deux bandes filantes seulement interrompues par des piédroits en béton enduit. Au sommet de l'avant-corps, sous le bandeau des fenêtres qui court sur toute la largeur de la façade, l'inscription encadrée affichant la signalétique « PISCINE · BAINS · DOUCHES » dans une typographie Art déco, ponctue l'écriture monumentale de cette élévation marquée par l'alternance entre béton et briques, et la présence d'une haute frise en croix de Saint-André.

Sur un sous-sol abritant tous les dispositifs techniques de chauffage, production d'eau chaude, salle de stérilisation, ainsi que la galerie de visite du bassin, l'établissement comporte un rez-de-chaussée de plain-pied avec la piscine (sur la rue, ce rez-de-chaussée apparaît élevé sur un soubassement). Le hall d'entrée y est placé au centre du corps de bâtiment longitudinal bordant le quai Saint-Dominique, et dessert de part et d'autre les douches et bains indépendants du pôle de la piscine. A l'opposé, le corps de bâtiment placé en pendant abrite la buanderie et les lavoirs sur toute sa longueur. Dans la partie affectée à l'entrée, l'accès à la piscine se fait par un escalier permettant d'accéder, au premier étage, aux 90 cabines elles-mêmes surmontées par 90 autres cabines de déshabillage à l'étage supérieur. Le parcours comporte des sas sanitaires composés d'un système hydraulique de nettoyage et rinçage. L'ensemble de la structure à ossature et planchers en béton armé encadre selon une composition stricte, ordonnée par la présence d'escaliers aux angles nord et au niveau de l'élévation sud, le bassin sportif central reposant sur le sol à l'aide de piliers permettant les visites de contrôle. Son étanchéité est, à l'origine, assurée par un revêtement de callendrite et application de granit de marbre. Les élévations intérieures arborent deux galeries superposées de rambardes et bastingages, portées par des piliers revêtus de carrelage placés à intervalles réguliers, évoquant les entrailles d'un navire. L'ensemble était à l'origine surmonté d'une verrière à lanternon pratiquée dans la toiture terrasse, dont l'étanchéité est assurée par application de gravillonnage.

JUSTIFICATION DU LABEL

La piscine Lucien-Zins, anciennement piscine du Vouldy, est la plus ancienne de Troyes. Son originalité tient notamment à l'ampleur et la complétude du programme, qui comporte la création d'une piscine en plus de bains-douches et de lavoirs municipaux. Malgré une genèse contrariée par de nombreux errements d'ordre administratif et financier, l'établissement, ouvert en 1935, dessert une population importante issue des quartiers centraux et méridionaux de la ville, accompagnant une politique de logements dynamique.

Située à proximité du centre-ville, sur un terrain bordé sur deux côtés par la Seine (sud-est) et son canal (ouest), la piscine avec ses bains-douches se démarque grâce à sa composition monumentale, servie par la rigueur de l'ordonnancement de ses façades et adoucie par le dessin géométrique du parement de brique qui constitue la principale composante de son esthétique Art déco. Bien qu'en partie dénaturée (modifications substantielles de la façade principale, changement des menuiseries, du système de couverture par verrières à lanterne sur les toitures terrasses), la piscine de Troyes conserve la plupart des caractéristiques résultant du programme originel : ses façades en briques à frises de croix de Saint-André, les volumes intérieurs, l'esthétique générale autour du bassin principal avec ses bastingages évoquant des garde-corps de ponts de bateau, participent de l'intérêt patrimonial de l'édifice.

La préservation des piscines bâties durant l'entre-deux-guerres et des bains-douches municipaux réalisés durant la même période est un des enjeux des réflexions actuelles portant sur le patrimoine architectural contemporain. De nombreuses piscines aujourd'hui encore en fonctionnement ont plus ou moins été affectées dans leurs dispositions d'origine, comme la piscine Molitor à Paris (Lucien Pollet, 1929). Il est néanmoins important de saluer les initiatives permettant leur conservation.

SOURCES SELECTIVES

Archives municipales de Troyes

- **1D72.** Délibérations du conseil municipal. Construction d'un établissement de bains-douches, avec lavoir. 13 avril 1929.
- **1D73.** Délibérations du conseil municipal. Construction d'un établissement de bains-douches, lavoir et piscine : projet. 1930, mai - novembre.
- **1D74.** Délibérations du conseil municipal. L'établissement de bains-douches [...] : questions de MM. Souveine et Hans ; résiliation du contrat. 1931, mars - décembre.
- **1D75.** Délibérations du conseil municipal. Construction [...] : substitution de société. 1932.
- **1D76.** Délibérations du conseil municipal. Construction de l'établissement de bains-douches lavoir et piscine : observation du Préfet, modification du contrat. 1933-1934.
- **1D107.** Délibérations du conseil municipal. Piscine municipale : construction d'un bassin d'apprentissage, désignation d'un architecte. 2 octobre 1964.
- **1MT566.** Avant-projet d'un lavoir public avec douches et bains dans l'ancienne usine des eaux. Plan. Devenu sans objet. 1929.
- **1MT590.** Bains, lavoir, piscine : plans. 1930.

- **1MT592.** Bains, lavoir et piscine. Cahier des charges et rapport de l'architecte. 1930.
- **1185W192.** Permis de construire n°930166 pour la mise aux normes de la piscine du Vouldy, François Cattané, architecte à Troyes. 1993-1994.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- LE BAS Antoine, « Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisir », dans : *Société française d'histoire urbaine*, n°1, 2000.

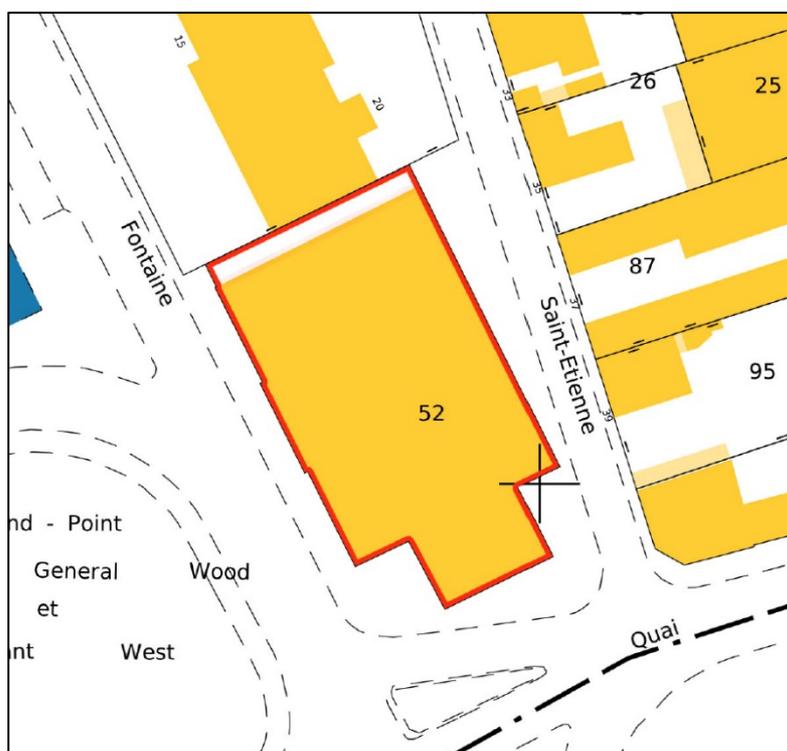
DOSSIER NUMERIQUE ASSOCIE : 10387_004_TROYES_Piscine_Zins_LABEL

VUE AERIENNE



Vue aérienne de la piscine Lucien-Zins, Troyes.
Source : geoportail.gouv.fr

EXTRAIT CADASTRAL



Extrait du plan cadastral, Troyes.
Source : cadastre.gouv.fr

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Vues de la façade principale (sud-ouest), 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Vues de l'angle sud, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES

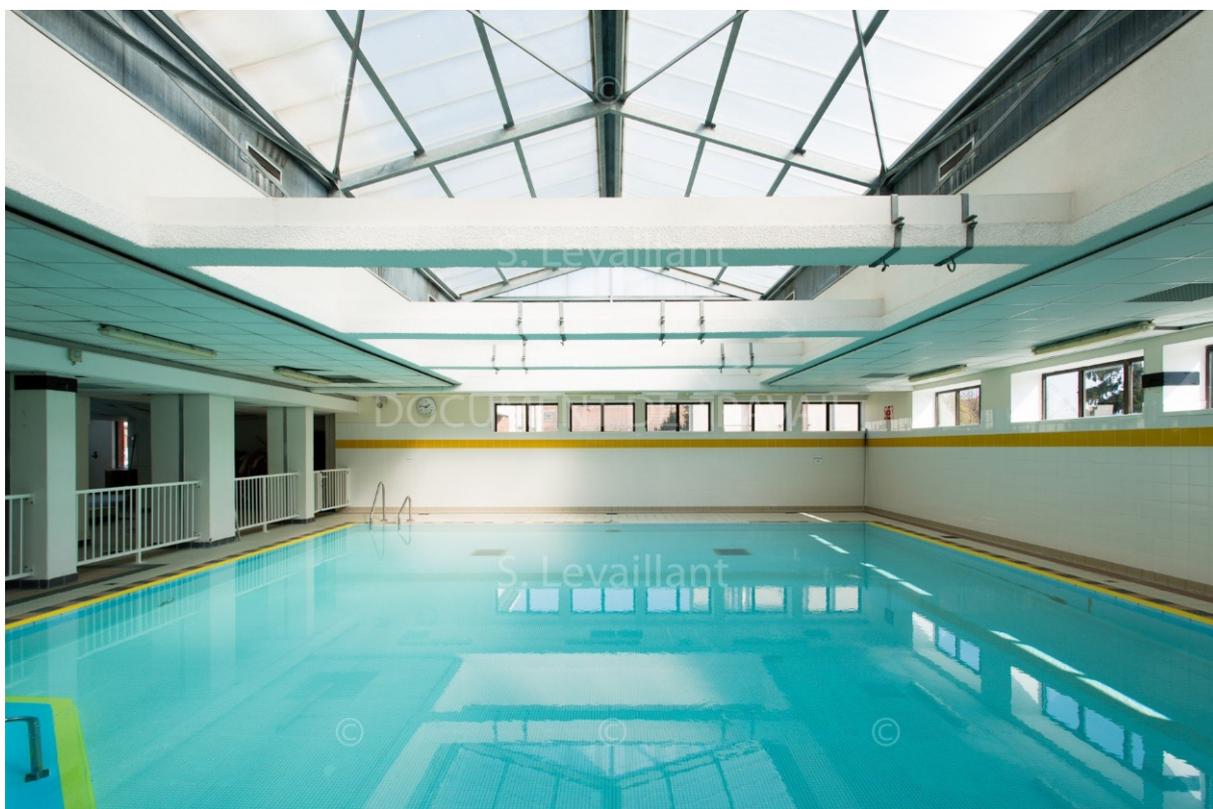


Détail de la modénature de la façade principale, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES

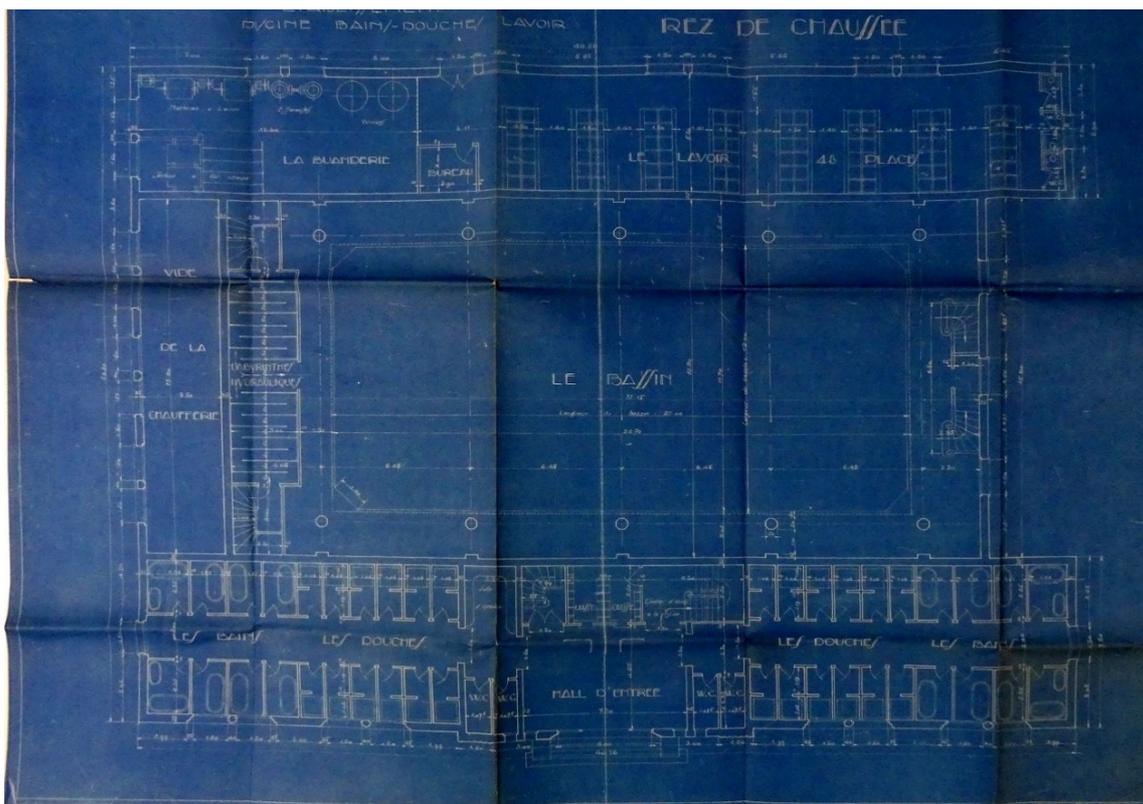


Vues du bassin principal, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

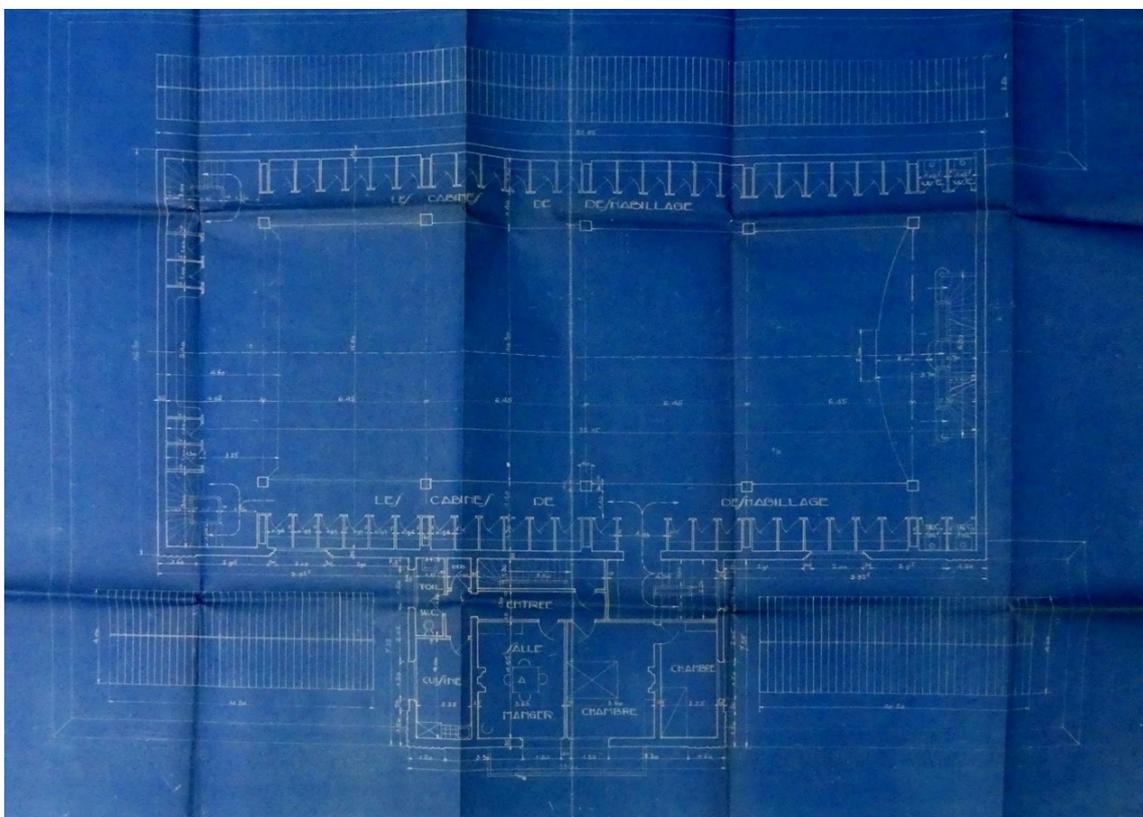


Le bassin d'apprentissage aménagé dans l'extension, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

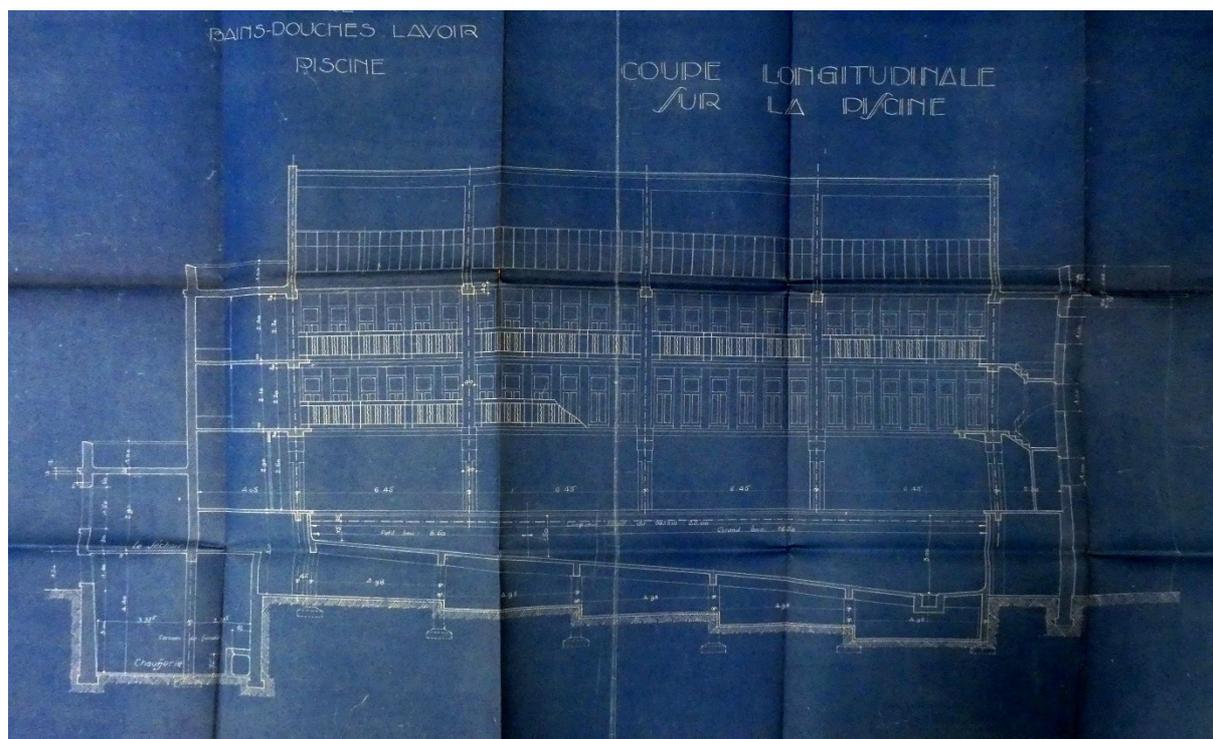


Léon Perreau (architecte), *Plan du rez-de-chaussée*, 1930. Source : AM de Troyes, 1MT590. [Premier projet présenté au conseil municipal (1927-1930), probablement modifié suite au transfert de de la concession à la SECBA].

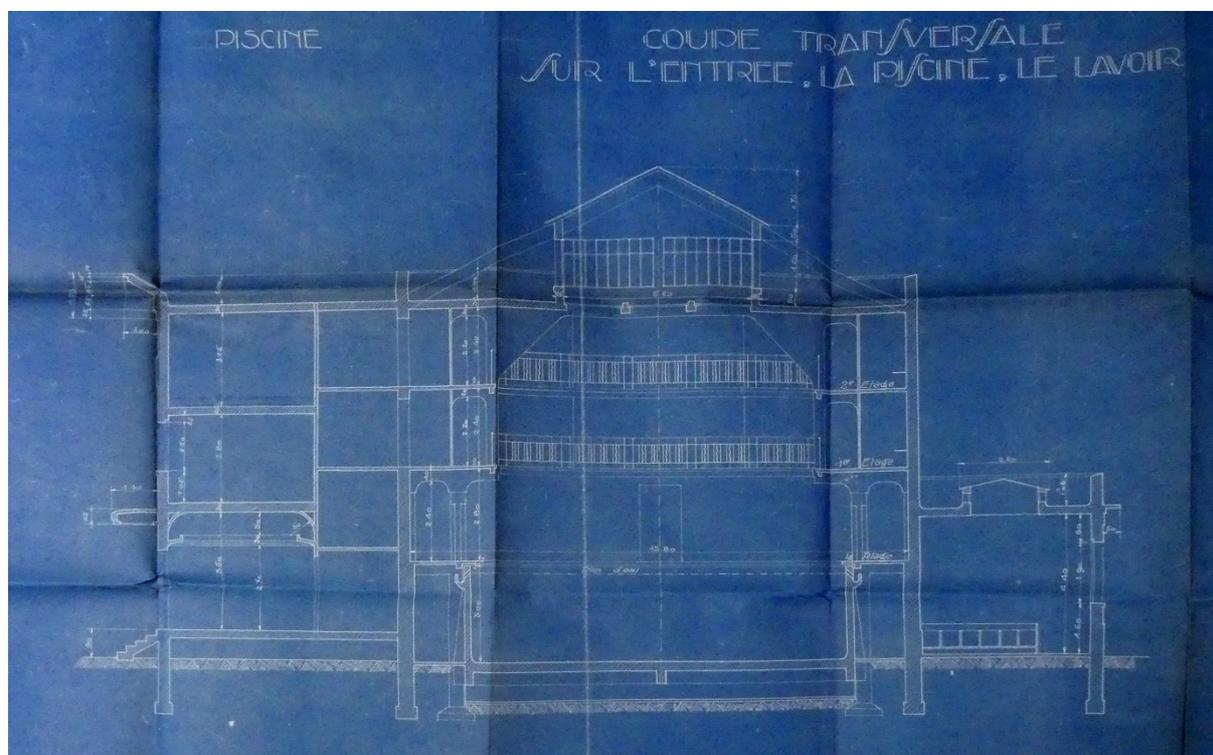


Léon Perreau (architecte), *Plan du premier étage*, 1930. Source : AM de Troyes, 1MT590. [Premier projet présenté au conseil municipal (1927-1930), probablement modifié suite au transfert de de la concession à la SECBA].

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Léon Perreau (architecte), *Coupe longitudinale*, 1930. Source : AM de Troyes, 1MT590. [Premier projet présenté au conseil municipal (1927-1930), probablement modifié suite au transfert de de la concession à la SECBA].



Léon Perreau (architecte), *Coupe transversale*, 1930. Source : AM de Troyes, 1MT590. [Premier projet présenté au conseil municipal (1927-1930), probablement modifié suite au transfert de de la concession à la SECBA].

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Façades principale et latérale, avant les extensions, sans date [années 1940 ?].
Source : Coll. part.



188. - Troyes (Aube). — Intérieur de la Piscine municipale

Vue du bassin principal, sans date [années 1930 ?]. Source : AD de l'Aube, 8F12657.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Vue générale des façades sur les quais, sans date [avant 1964]. Source : Coll. part.



Vue de la façade latérale est après 1964 (après extension), sans date [vers 1970].
Source : Coll. part.

EDIFICE : VILLA JULES-GUESDE**DEPARTEMENT : AUBE****COMMUNE : TROYES****ADRESSE : 73 boulevard Jules-Guesde ;****2-10 rue d'Alsace-Lorraine****REFERENCES CADASTRALES : 000 CL, parcelles 126-141****DATE SIGNIFICATIVE : 1927**❖ *Labellisé en 2000 – CRPS du 14.09.2000*

IDENTIFICATION

APPELLATION ACTUELLE : Immeubles d'habitation à bon marché, dits villa Jules-Guesde**USAGE ACTUEL :** Immeuble à logements**PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE :** Troyes Aube Habitat

MAITRES D'ŒUVRE ET INTERVENANTS

ARCHITECTE(S) : Maurice Maurey ; André Dubreuil ; Roger Hummel

BIOGRAPHIE(S) DU OU DES MAITRE(S) D'OEUVRE

Maurice Maurey (1893-1971 ?)

Elève de Gabriel Héraud, Maurice Maurey est admis en 2^e classe de l'Ecole des Beaux-Arts en 1913 et reçoit son diplôme le 15 novembre 1933. De 1925 à 1939, il est associé à Roger Hummel et André Dubreuil, avec lesquels il construit le groupe scolaire Michelet de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) en 1925-1927. Les trois architectes dessinent les plans de la villa Jules-Guesde à Troyes en 1925, des immeubles HBM pour l'Office public des HBM de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) en 1927-1929, puis à Orléans, la cité-jardin de la Cité-Rouge, Emile-Zola et des Murlins et le lotissement de la Cité-Bleue en 1929-1931. Maurey installe son cabinet dans le XVI^e arrondissement de Paris et devient architecte auprès de l'Office public des HBM du département de la Seine. La même année, avec Toussaint Hillion, il construit le lycée Edouard Branly et le groupe scolaire Val-de-Beauté de Nogent-sur-Marne. En 1934, à Charenton-le-Pont, il élève la résidence Bobillot pour l'OPHBM du département de la Seine – programme qui est complété en 1954 par la résidence Sellier. Maurice Maurey est également connu en tant qu'en qu'architecte en chef de la Reconstruction dans le Calvados.

André Dubreuil (1895-1948)

Fils d'un peintre en bâtiment, il est d'abord élève de Jules Garriguenc en 1914. Mobilisé en décembre 1914, il ne reprend sa scolarité à l'Ecole des Beaux-Arts qu'en 1919, retrouvant l'atelier de Garriguenc et fréquentant ceux de Bernier, Pontremoli et Héraud. Il est diplômé en 1921 et Second Grand Prix de Rome en 1927. En 1924, avec Roger Hummel, il gagne un concours pour la construction d'un groupe scolaire à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ils construisent également, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), la cité Dufourmantelle en 1928 et les groupes scolaires Condorcet et Jules-Ferry en 1934. Dubreuil et Hummel s'associent à Maurice Maurey de 1925 à 1939. Les trois architectes dessinent les plans de la villa Jules-Guesde à Troyes en 1925, des immeubles de logements pour l'Office public des HBM de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) en 1927-1929, puis à Orléans, la cité-jardin de la Cité-Rouge, Emile-Zola et des Murlins et le lotissement de la Cité-Bleue en 1929-1931. En 1937, avec Hummel, il est nommé conseiller technique du Comité central des constructions scolaires. Ils dessinent les plans de la cité du Vieux Pont à Nanterre en 1947, mais il meurt avant le début des travaux.

Roger Hummel (1900-1983)

Après une formation au lycée Henri IV et à l'Ecole des arts appliqués, il rejoint l'atelier de Gabriel Héraud et intègre l'Ecole des Beaux-Arts en 1918. En 1924, avec Dubreuil, il gagne un concours pour la construction d'un groupe scolaire à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Il présente ce projet comme diplôme à l'Ecole des Beaux-Arts en 1925 et remporte le Prix du meilleur diplôme en 1926. Il est Second Grand Prix de Rome en 1928. En 1930 il est architecte de l'Office public des HBM du département de la Seine. Avec Dubreuil, il construit également à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) la cité Dufourmantelle en 1928 et les groupes scolaires Condorcet et Jules-Ferry en 1934. Hummel et Dubreuil s'associent à Maurice Maurey de 1925 à 1939. Les trois architectes dessinent les plans de la villa Jules-Guesde à Troyes en 1925, des immeubles HBM pour l'Office public des HBM de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) en 1927-1929, puis à Orléans, la cité-jardin de la Cité-Rouge, Emile-Zola et des Murlins et le lotissement de la Cité-Bleue en 1929-1931. En 1937, avec Dubreuil, il est nommé conseiller technique du Comité central des constructions scolaires. Ils dessinent les plans de la cité du Vieux-Pont à Nanterre en 1947-1953, qu'il construit seul après la mort de Dubreuil en 1948. En 1957, il conçoit les plans du campus scientifique de Strasbourg.

PRESENTATION DE L'EDIFICE

DATE(S) DE CONSTRUCTION : 1926-1927

COMMANDITAIRE / MAITRE D'OUVRAGE : Office public d'habitations à bon marché du département de l'Aube

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Au début du XX^e siècle, les ouvriers, travaillant notamment dans les usines de bonneterie de Troyes, ont de plus en plus de difficultés à trouver un logement décent. Les habitations du centre-ville sont souvent insalubres et ne permettent pas de loger tous ceux qui le souhaiteraient. L'élection d'Emile Clévy, ouvrier bonnetier socialiste, maire de la ville de 1919 à 1929, est rapidement suivie de la création de l'office public d'habitations à bon marché du département de l'Aube en 1922. Il en prend la présidence et va employer son mandat à rassembler des fonds pour financer des programmes de logements destinés à la population ouvrière. L'office est conforté dans ses ambitions en 1928 avec la promulgation de la loi Loucheur, qui institutionnalise une politique de logement social dynamique.

Ce dynamisme municipal permet la construction, dès 1925, de l'ensemble des Trévois, constitué de la villa Benoît-Malon, de la villa Jules-Guesde et d'un groupe annexe. La construction de la villa Benoît-Malon constitue la première partie de ce programme. Bâtie en 1924-1926 sur les plans d'Hector Caignart de Mailly, elle abrite alors 101 logements. Les plans de la villa Jules-Guesde sont quant à eux établis par les trois architectes Maurice Maurey, Roger Hummel et André Dubreuil en mars 1925. Ses 131 logements accueillent 461 habitants en 1929. Enfin, le programme est complété en 1929 par la construction d'un groupe annexe de 35 logements sur la rue du Pont-des-Champs, par Joseph Hugot et René Roger. C'est pour desservir ce nouveau quartier ouvrier que ces derniers conduisent le chantier de l'église Notre-Dame-des-Trévois de 1931 à 1934. En parallèle a lieu le comblement du canal de la Haute-Seine, qui commence en 1928 et permet la création du boulevard Jules-Guesde.

Des six architectes intervenant sur l'ensemble, quatre ont été formés à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et deux (Hugot et Roger) viennent de la région de Troyes. Il s'agit d'un nouveau type

de programme, auquel les architectes ne sont confrontés que depuis quelques années. Ainsi, Caignard de Mailly, le plus âgé, avait réalisé plusieurs cités-jardins. Les autres, plus jeunes, avaient relativement peu d'expérience dans le domaine. Pour les architectes diplômés des Beaux-Arts comme pour les locaux, l'ensemble des Trévois préfigure des carrières résolument tournées vers les habitations à bon marché qui deviennent l'habitat à loyer modéré, les Offices publics d'HBM étant confortés en 1928 par la loi Loucheur, vaste programme de logements qui débloque des aides considérables financées sur le budget de l'Etat et par la Caisse des Dépôts et Consignations. À l'issue du chantier de la villa Benoît-Malon, Caignard de Mailly se voit confier la seconde tranche de la cité-jardin du boulevard Blanqui qu'il construit en 1930-1931. Hugot et Roger réalisent en 1929-1932 les HBM de la rue Jules-Ferry à Sainte-Savine, à côté de Troyes, et sont fréquemment appelés par l'Office public de l'Aube. La création d'HBM devient une de leurs principales activités. Quant à Maurey, Hummel et Dubreuil, il s'agit d'une de leurs rares participations hors de la région parisienne.

Lorsque les trois architectes répondent au concours de l'Office public d'HBM du département de l'Aube, seul Dubreuil a obtenu son diplôme de l'Ecole des Beaux-Arts. Hummel est diplômé le 10 novembre 1925 tandis que Maurey ne l'est qu'en 1933. La villa Jules-Guesde semble être leur première réalisation à la suite de leur association. Ils se sont probablement rencontrés dans l'atelier de Gabriel Héraud, dans lequel ils ont tous été élèves. S'agissant d'un programme précis particulièrement scolaire, de jeunes architectes étaient tout à fait à même d'apporter la réponse attendue par l'Office public d'HBM. Le style « italien » qu'ils choisissent témoigne de leur formation artistique. Il est abandonné dans les années qui suivent au profit de la brique et du béton.

DESCRIPTION

La villa Jules-Guesde est composée de sept bâtiments placés autour d'une cour, sur un terrain d'environ 6000 m². Elle est bordée à l'ouest par le boulevard Jules-Guesde, qui prend la place du canal de la Haute-Seine, au nord par la rue d'Alsace-Lorraine, et au sud par la villa Benoît-Malon. Elle reçoit 131 logements, dont quatre boutiques et une loge de concierge. L'emplacement des bâtiments par rapport à la rue varie en fonction de leur usage. Les quatre boutiques se divisent entre les deux bâtiments les plus au nord, qui sont collés à la rue. Les autres bâtiments donnent directement sur le boulevard ou respectent un retrait de 15 mètres du côté de la rue d'Alsace-Lorraine. L'entrée principale de la villa se fait du côté du boulevard Jules-Guesde, par une percée entre deux bâtiments à quatre étages. Une autre entrée est ménagée du côté de la rue d'Alsace-Lorraine, par un passage charretier de deux niveaux sous le bâtiment.

Les bâtiments sont tous construits sur un niveau de caves, sauf les boutiques. Le rez-de-chaussée est en moellon apparent, tandis que les autres étages sont recouverts d'un enduit clair. Le dernier étage de chaque corps de bâtiment est décoré de faux pans de bois, surmontant deux bandeaux de briques. La couverture, qui s'avance largement à l'aplomb des façades, est en tuiles. Les bâtiments à quatre étages s'ouvrent sur l'extérieur de la villa par superposition de quatre loggias. Les bâtiments à trois étages ne disposent que d'un balcon en béton au deuxième étage. Du côté de la cour, les élévations sont rythmées par les travées d'escalier dont les fenêtres sont décalées, et dont le dernier étage ne revêt pas de pans de bois, mais un fronton enduit. Seul le bâtiment central, donnant sur la percée principale de la villa vers le boulevard Jules-Guesde, dispose de loggias superposées, dont la plus haute est couverte d'un arc en plein cintre perçant le fronton.

Les logements dépendant des quatre boutiques disposent chacun d'une cuisine, d'un W.C. et d'une chambre. Les autres logements disposent généralement de trois chambres, dont une

pouvant servir de salle-à-manger, pour une surface d'environ 50 m². Les appartements disposent du confort moderne : alimentation en eau potable, équipements sanitaires, éclairage électrique, réchaud à gaz et chauffage central. La chaufferie et un lavoir sont situés dans les bâtiments de la villa Benoît-Malon, en limite de la villa Jules-Guesde.

JUSTIFICATION DU LABEL

La villa Jules-Guesde est un projet emblématique du mandat municipal d'Emile Clévy, résolument consacré à améliorer leurs conditions de vie des travailleurs. Il s'ancre dans un mouvement national, qui voit en 1928 l'adoption de la loi Loucheur, favorisant les constructions d'HBM. La construction de la villa est cependant antérieure à cette loi et fait partie des premières créations de l'Office public des HBM de l'Aube.

À la fois représentative des HBM de son époque et des innovations qu'elles apportent, la villa Jules-Guesde est un témoignage de l'histoire politique et sociale de la ville de Troyes, et plus généralement, de l'histoire du logement social en France. En choisissant le nom de Jules Guesde, député et ministre socialiste mort en 1922, l'Office public d'HBM établit un lien étroit entre la construction de l'ensemble d'habitations et l'actualité politique et sociale.

L'élaboration du projet est confiée à un groupement de trois architectes, dont un seul était diplômé. D'autres constructions réalisées dans les mêmes années permettent par analogie de déceler leur compréhension de ces nouveaux programmes. La villa Jules-Guesde marque pour eux le début d'une carrière tournée vers le logement social et, plus largement, vers la création d'ensembles immobiliers d'ampleur, notamment pour des municipalités, ainsi que d'établissements scolaires.

À Troyes, l'aménagement de l'ensemble des Trévois illustre la profonde requalification de ce quartier traversé par le canal de la Haute-Seine. Son comblement à partir de 1928, alors que l'ensemble était en cours d'achèvement, reliait le quartier au centre-ville par un boulevard arboré. La présence de la végétation rapprochait ce programme de celui des cités-jardins, qui fleurissait alors parallèlement aux immeubles de logements collectifs. Les architectes ayant œuvré aux Trévois sont également intervenus sur des cités-jardins, témoignant de la perméabilité existante entre ces projets. Nouveau quartier périphérique, l'ensemble est rapidement complété par la construction d'une église (Notre-Dame-des-Trévois, classée au titre des Monuments historiques) qui en constitue le cœur, dont la construction est confiée aux architectes de la troisième phase de travaux de l'ensemble des Trévois.

SOURCES SELECTIVES

Archives départementales de l'Aube

- **1J733.** OPAC de l'Aube, 1922-1992.

Archives municipales de Troyes

- **1DT72.** Registre de délibérations : bulletin mensuel du bureau municipal d'hygiène, avril 1929.
- **3O370.** Office public d'HBM de l'Aube, plans de construction de la villa Jules-Guesde, 1925.
- **3O506.** Office public d'HM de l'Aube, permis pour la construction d'abris à bicyclettes et voitures

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- COLLECTIF, *Architecture du XX^e siècle – Grand-Est*, Conservation régionale des Monuments historiques de la direction régionale des affaires culturelles Grand-Est, Lyon : Lieux Dits, 2018, p. 198-201.
- HUMBERT Jean-Louis, « Le logement social dans l'Aube de 1850 à 1930 », dans : *Cahiers de l'APIC*, CRDP de Champagne-Ardenne, Canopé, 2004, p. 9-22.
- THILLEUL Karine, *Patrimoines invisibles : architectures du XX^e siècle en Champagne-Ardenne*, catalogue de l'exposition de la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne : Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne, 2013, p. 24-27.

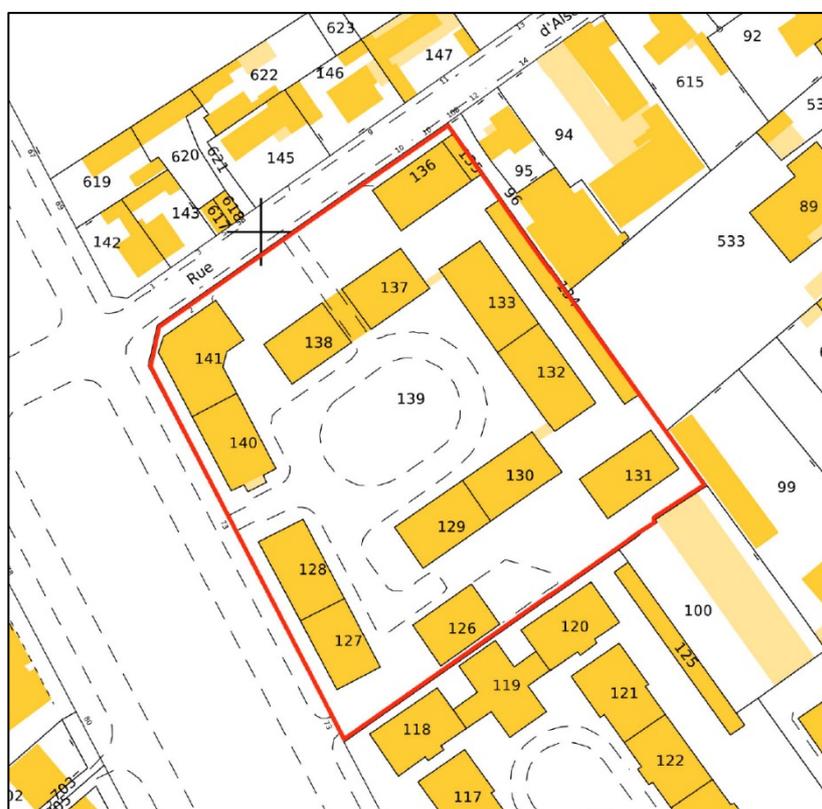
DOSSIER NUMERIQUE ASSOCIE : 10387_002_TROYES_Villa-Guesde_LABEL

VUE AERIENNE



Vue aérienne de la villa Jules-Guesde, Troyes.
Source : geoportail.gouv.fr

EXTRAIT CADASTRAL



Extrait du plan cadastral, Troyes.
Source : cadastre.gouv.fr

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



La villa Jules-Guesde vue du boulevard, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.



L'entrée de la loge du gardien et le bâtiment de fond de cour, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Bâtiment ouest, façade sur rue, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.



Bâtiment ouest, façade sur cour, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES

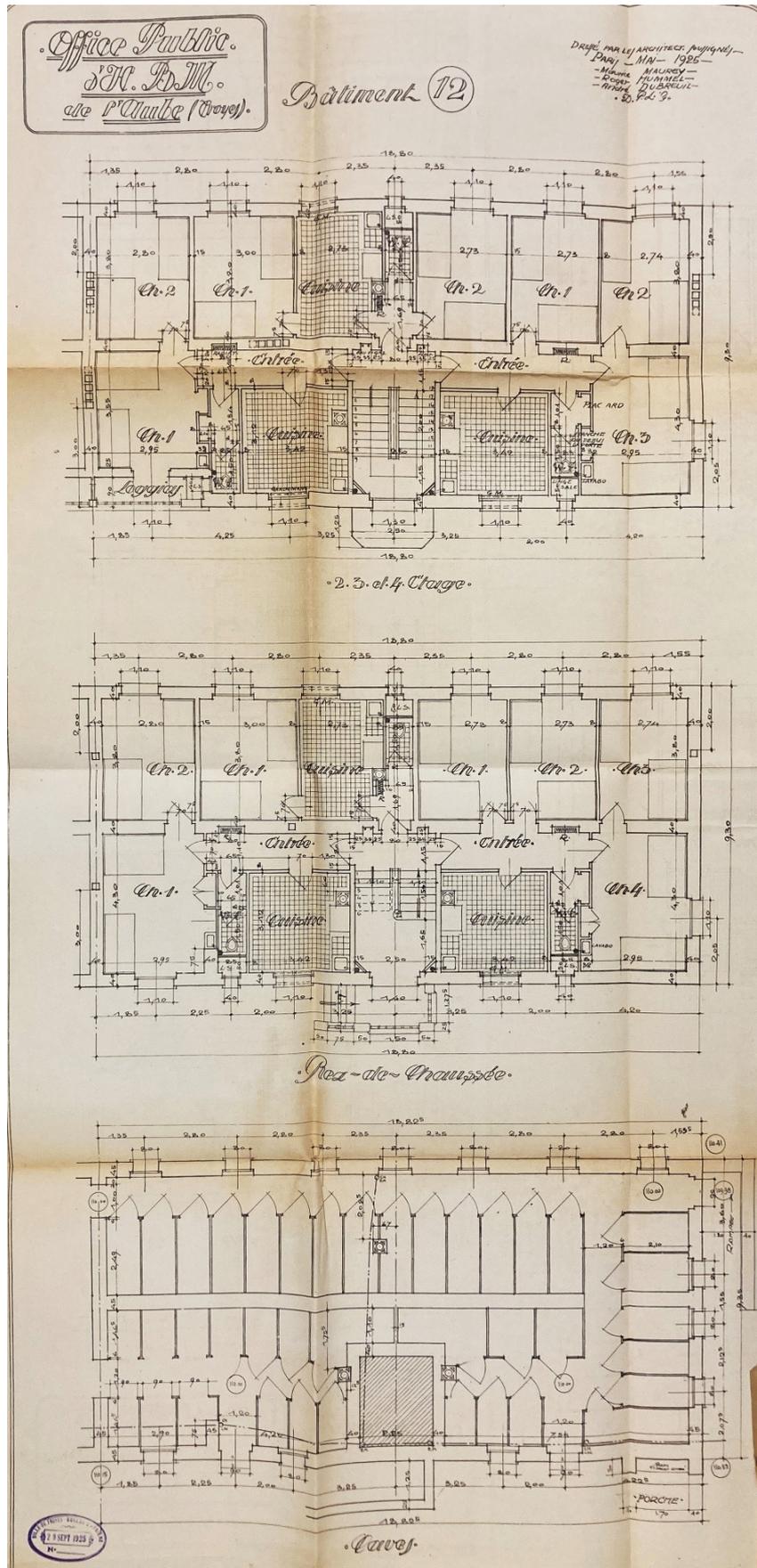


Passage charretier du bâtiment au nord de la cour, 2016. © Siméon Levallant/DRAC Grand-Est.



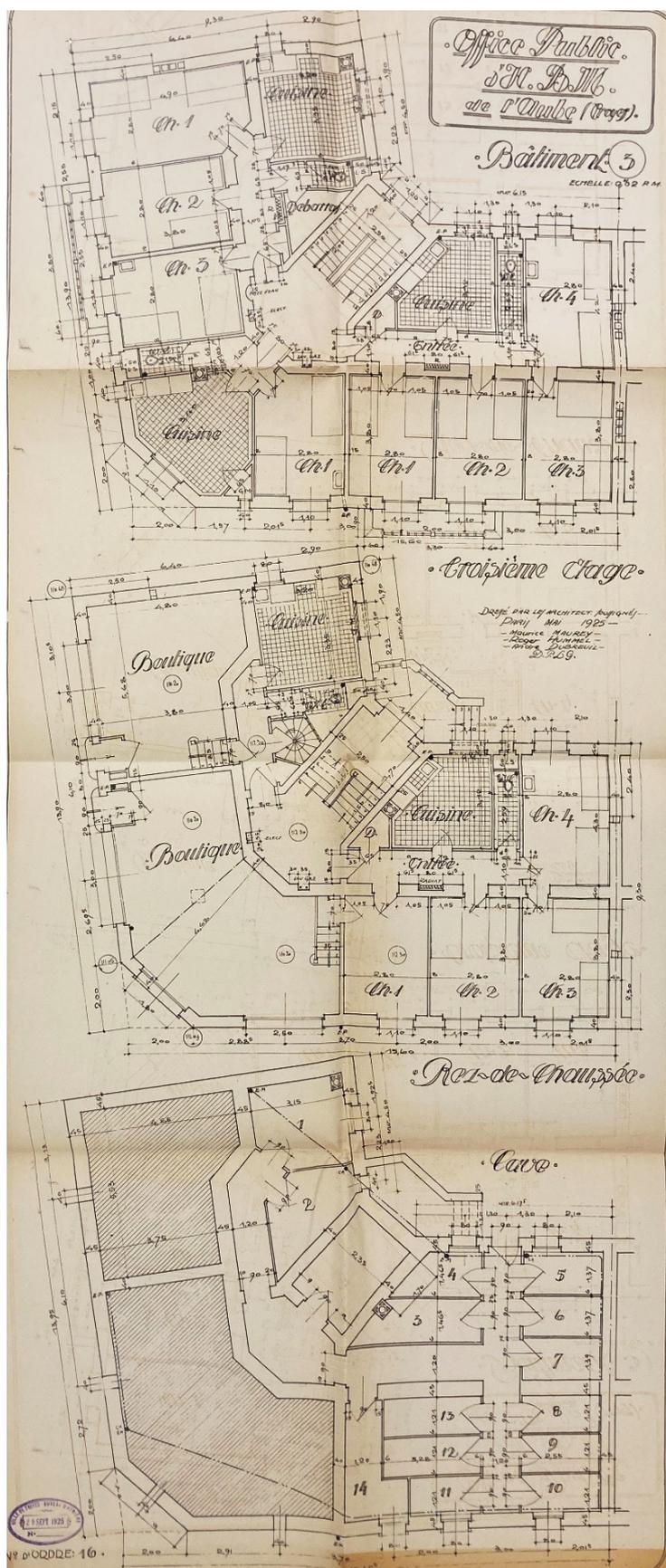
Détail du passage charretier et des portes du bâtiment au nord de la cour, 2016. © Siméon Levallant/DRAC Grand-Est.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



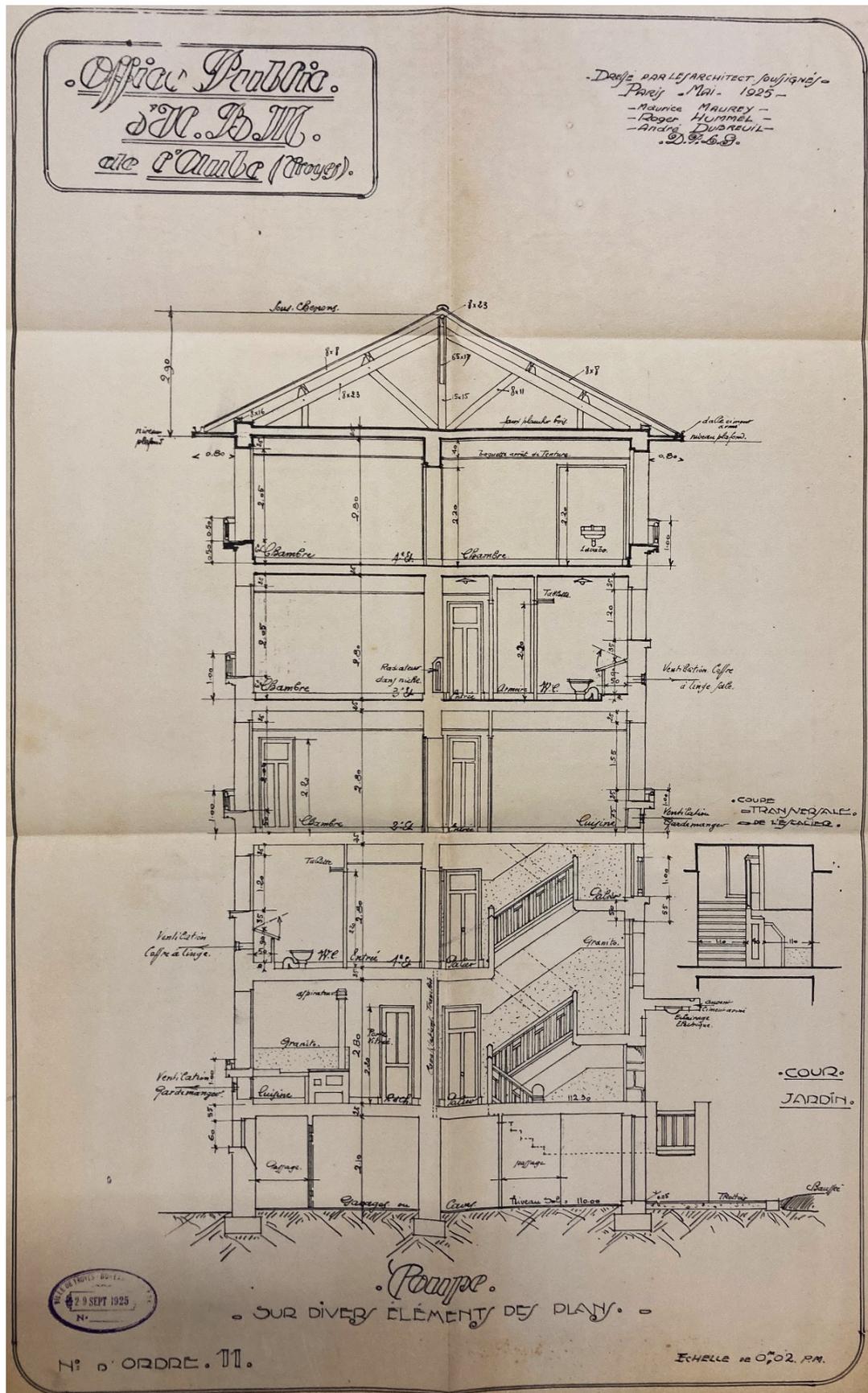
Maurice Maurey, Roger Hummel, André Dubreuil (architectes), Plans du bâtiment 12, mai 1925. Source : AM de Troyes, 30370.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



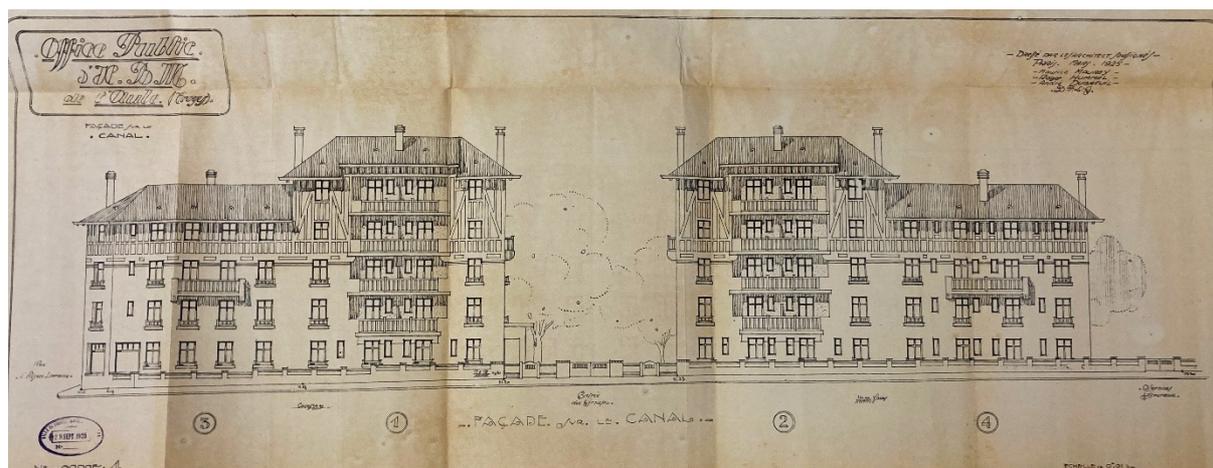
Maurice Maurey, Roger Hummel, André Dubreuil
(architectes), Plans du bâtiment 3, mai 1925.
Source : AM de Troyes, 3O370.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

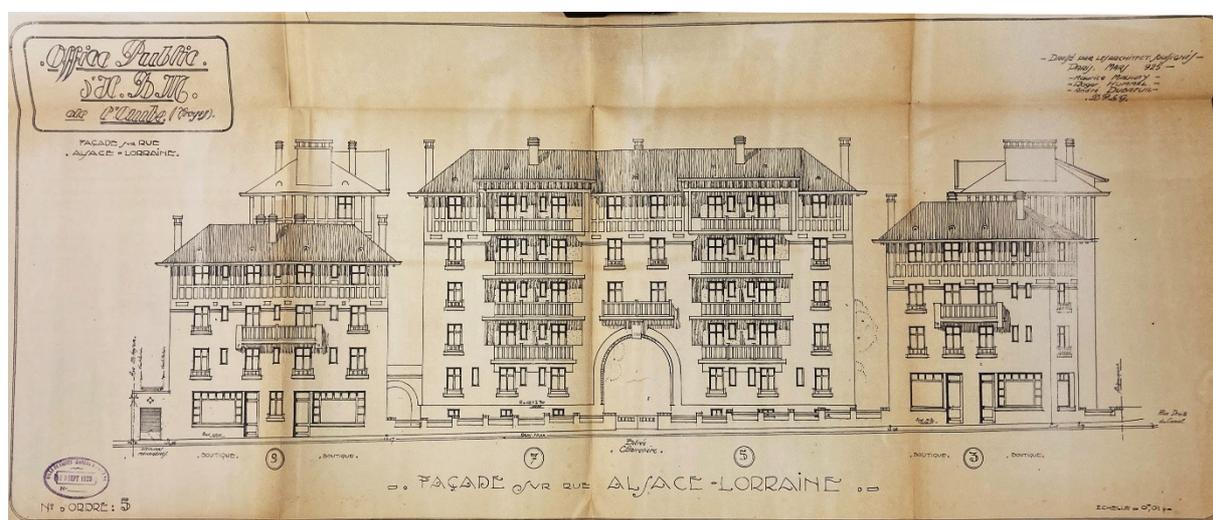


Maurice Maurey, Roger Hummel, André Dubreuil (architectes), Coupe d'un bâtiment de la villa Jules-Guesde, mai 1925. Source : AM de Troyes, 30370.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Maurice Maurey, Roger Hummel, André Dubreuil (architectes), Façades du côté du boulevard Jules-Guesde, mars 1925. Source : AM de Troyes, 30370.

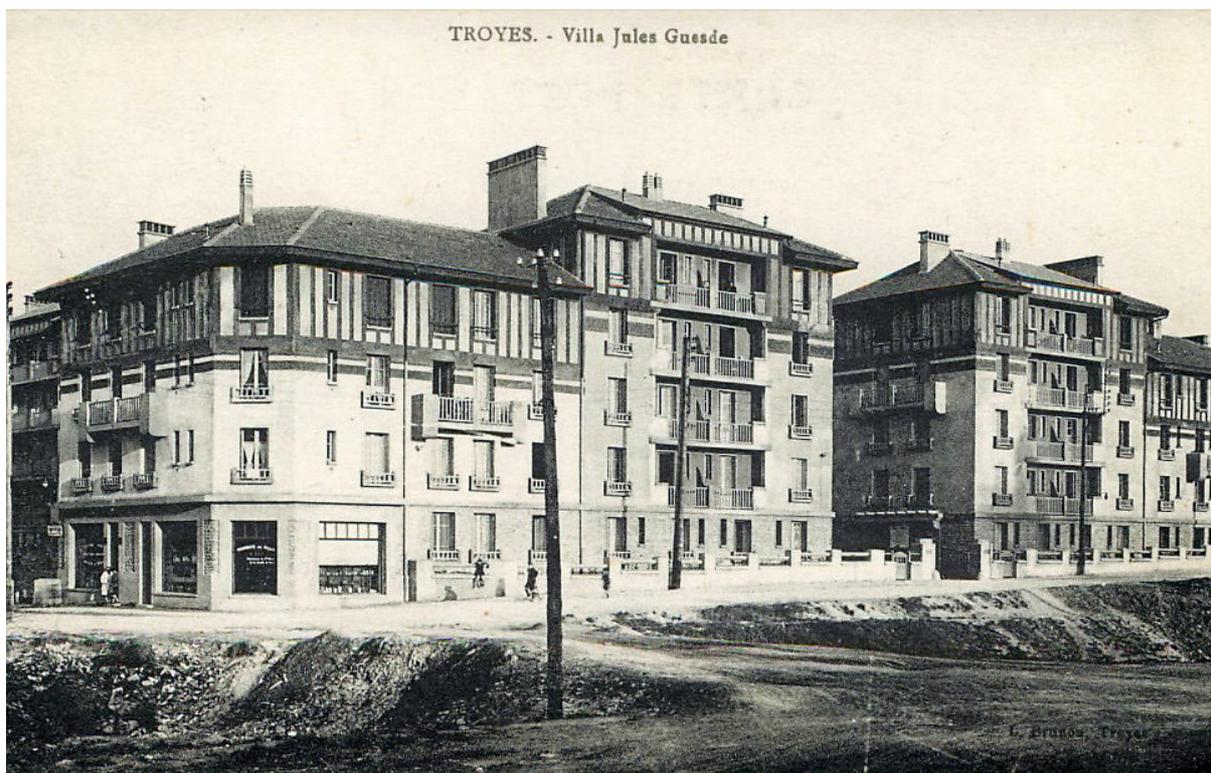


Maurice Maurey, Roger Hummel, André Dubreuil (architectes), Façades du côté de la rue d'Alsace-Lorraine, mars 1925. Source : AM de Troyes, 30370.

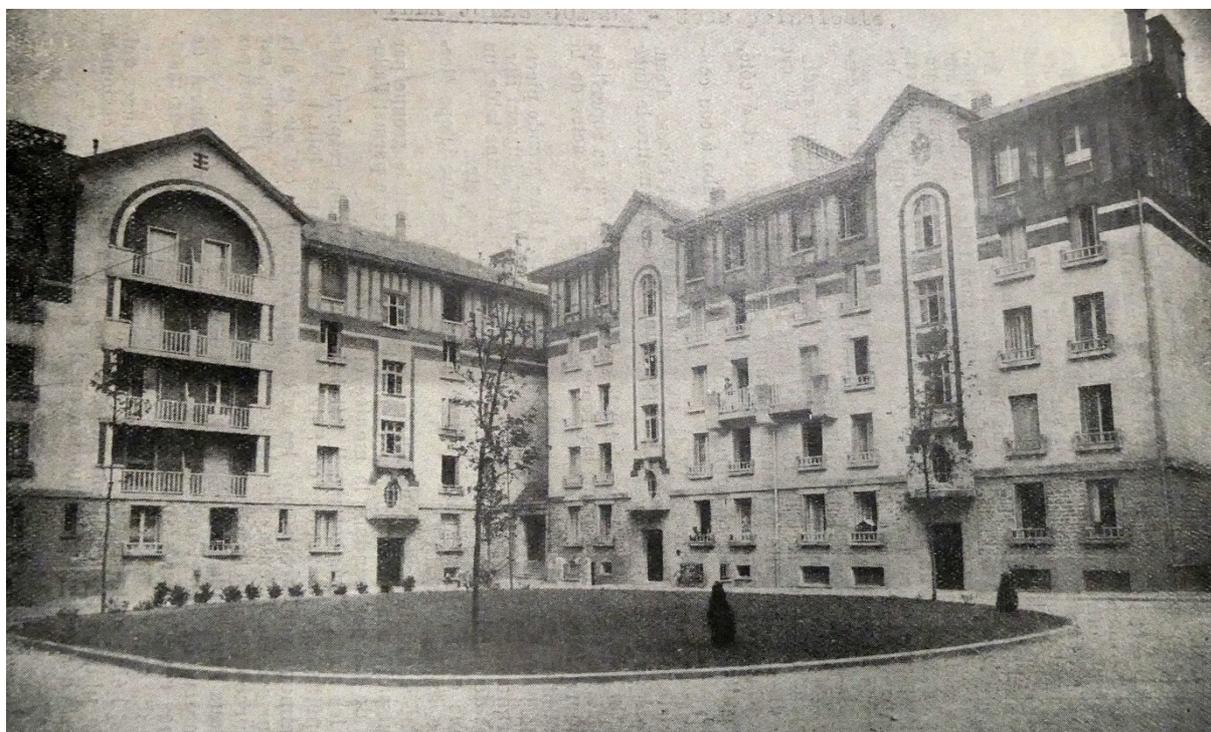


Maurice Maurey, Roger Hummel, André Dubreuil (architectes), Façades du bâtiment en fond de cour et coupe des bâtiments en retour, mars 1925. Source : AM de Troyes, 30370.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Anonyme (photographe), Carte postale de la villa Jules-Guesde avec le canal en cours de comblement, sans date [vers 1928-1930]. Source : Coll. part.



Anonyme (photographe), Cour intérieure de la villa Jules-Guesde, sans date [vers 1929]. Source : AM de Troyes, 1DT72.

EDIFICE : CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE
DEPARTEMENT : AUBE
COMMUNE : TROYES
ADRESSE : 269 rue du Faubourg-Croncels ;
7-11 impasse Richemont
REFERENCES CADASTRALES : 000 CN, parcelles 17 et 18
DATE SIGNIFICATIVE : 1969



❖ **Labellisé en 2015 – CRPS du 11.12.2015**

IDENTIFICATION

APPELLATION ACTUELLE : Caisse régionale du Crédit agricole Champagne-Bourgogne ; Espace Millésime

ANCIENNES APPELLATIONS : Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de l'Aube

USAGE ACTUEL : Etablissement administratif d'entreprise

PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE : Crédit agricole de Champagne-Bourgogne

MAITRES D'ŒUVRE ET INTERVENANTS

ARCHITECTE(S) : Roger Morel, Jacques Morel (construction) ; Jacques Morel (extension)

AUTRE(S) INTERVENANT(S) : Knoll (designer) ; Dubigeon (sculpteur)

BIOGRAPHIE(S) DU OU DES MAITRE(S) D'ŒUVRE

Jacques Morel (né en 1929) et Roger Morel

Jacques Morel naît en 1929 à Troyes. Admis à l'école des Beaux-arts en 1949, il intègre les ateliers de Pierre Guth, Marcel Chappey, Georges Candilis et Alexis Josic. Diplômé en 1969, il s'installe ensuite à Troyes où il prend la suite de son père, Roger Morel, au sein de l'agence Architecture et Expertise. Ce dernier, actif notamment dans le domaine du logement social (cités du Vouldy, des Trévois et des Chartreux à Troyes, 1954-1966) travaille alors à la réalisation du siège régional du Crédit agricole à Troyes, à laquelle son fils prend part. Le Crédit agricole fera également appel à Jacques Morel afin de dessiner l'extension du siège régional (1981-1983) ainsi que les plans de plusieurs de ses agences dans la région. Par ailleurs, Jacques Morel est l'auteur de mécanismes brevetés de sécurité bancaire. Intervenant principalement dans l'agglomération troyenne, Jacques Morel réalise de nombreux logements, notamment pour l'Opac de l'Aube (Le Forum en 1982 et La Corderie en 1998). Il travaille également auprès des collectivités territoriales à travers la construction d'établissements scolaires, de complexes sportifs, de salles de spectacle, et signe en 1986 le bâtiment des archives départementales de l'Aube.

PRESENTATION DE L'EDIFICE

DATE(S) DE CONSTRUCTION : 1967-1969 (construction) ; 1981-1983 (extension)

COMMANDITAIRE / MAITRE D'OUVRAGE : Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de l'Aube

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Au début des années 1960, la caisse régionale du Crédit agricole mutuel de l'Aube se trouve à l'étroit dans son bâtiment de la place Audiffred, en plein centre-ville de Troyes. Le projet d'un nouveau bâtiment pour le siège doit s'implanter dans le faubourg Croncels, quartier situé au sud de Troyes et loti dans les années 1950. Le Crédit agricole fait appel à l'architecte Roger Morel afin de dessiner les plans d'un grand bâtiment administratif comprenant des logements de fonction, un restaurant et des annexes. Le bâtiment projeté comportant cinq étages, le Crédit agricole est contraint de solliciter une dérogation au plan d'aménagement qu'il obtient en mars 1965. Le permis de construire est demandé le 27 juillet 1966, accordé le 2 mars 1967. Le bâtiment est livré dans le courant de l'année 1969, date à laquelle Jacques Morel rejoint l'agence d'architecture de son père. La réalisation du mobilier est confiée à Knoll tandis que le sculpteur local Dubigeon est l'auteur d'une œuvre sculptée dans le hall d'entrée.

A l'aube des années 1980, le siège de la CRCAM doit à nouveau s'agrandir. Le Crédit agricole fait alors appel à Jacques Morel afin de dessiner les plans de l'extension du siège. Ce dernier propose de surélever le bâtiment B' (comportant alors un sous-sol et un rez-de-chaussée) de quatre ou cinq étages afin d'y loger des bureaux. La solution en R+4 est choisie, cette hauteur étant le maximum autorisé par le plan d'occupation des sols. Une demande de permis de construire est déposée le 29 avril 1981 et accordée le 19 février 1982 sous réserve d'une continuité dans le traitement des façades avec les bâtiments existants. Les travaux sont achevés en juin 1983.

Entre 2013 et 2016, l'agence troyenne Axis architecture, de Pascal Bouffard et Laurent Thomassin est chargée de la restructuration des bureaux et de sa mise aux normes. Les façades sont également remaniées et l'aménagement paysager sur la rue est supprimé pour laisser place à une pelouse et un parking.

DESCRIPTION

Le nouveau siège social de la caisse régionale du Crédit agricole de l'Aube est bâti sur une parcelle en longueur, comprise entre la rue du Faubourg-Croncels et l'impasse Richemont, qui longe la voie ferrée. La forme de la parcelle a dicté celle des bâtiments. Le bâtiment A prend toute la largeur du terrain, son plan en équerre ouvrant sur la rue et laissant place à un vaste espace extérieur paysagé. Ce bâtiment comporte un sous-sol et deux niveaux accueillant le hall de réception, les salles de réunion, la salle du conseil et les bureaux de la direction générale. Le bâtiment B est disposé à la perpendiculaire du bâtiment A. Suivant la déclivité du terrain, il dispose de deux sous-sols, d'un rez-de-chaussée et de cinq étages, dédiés aux bureaux des employés. Prolongeant cette barre, le bâtiment B' abrite des locaux sociaux au sous-sol et un restaurant d'entreprise au rez-de-chaussée. Depuis son extension en 1981-1983, ce bâtiment dispose de quatre étages supplémentaires, dédiés aux bureaux du personnel. Enfin, le bâtiment D complète cette barre ; élevé sur un rez-de-chaussée et deux étages, il est consacré à la cuisine du restaurant et aux logements de fonction. Un jardin est planté sur la partie sud de la parcelle, donnant un cadre de verdure agréable aux usagers.

L'architecte mise ici sur la variété et la multiplication des volumes, entre les bâtiments bas et horizontaux au premier plan et l'imposante barre du second plan. La façade principale affiche une surface oblique avançant vers la rue et joue sur l'opposition du plein et du vide grâce aux massifs balcons dont le plafond est pourvu de lames de béton laissant passer la lumière mais aussi car l'étage repose pour moitié sur des pilotis tandis que le rez-de-chaussée de tous les volumes est vitré. De la même manière, le volume cubique vitré d'entrée de l'édifice, situé à l'articulation de l'équerre, s'oppose à la fois à la façade de l'aile perpendiculaire dont l'étage est aveugle et à la forme oblique de la façade principale. Le bâtiment des bureaux présente un socle original : le niveau de sous-sol semi-enterré de la façade sud est revêtu de carreaux de céramique blanche et présente, à l'instar de la façade principale, des murs de refend obliques, matérialisant les travées et séparant de petites terrasses ouvertes sur le jardin. Si le bâtiment d'origine des bureaux présentait des volumes et une façade plus simples, fondés sur un principe d'orthogonalité stricte, l'extension participe de l'imbrication des formes. En effet, la première travée de la surélévation de quatre niveaux dessinée par Jacques Morel s'insère dans le bâtiment réalisé par son père, jusqu'au plancher du dernier étage. Cette façade rompt avec l'écriture de la précédente : les grandes baies horizontales ouvrent largement sur l'extérieur, délaissant le principe de multiplication des baies verticales en bandeaux cher à l'architecture des années 1960. Par ailleurs, l'adjonction d'un escalier de secours hélicoïdal hors d'œuvre apporte une touche de rotondité jusqu'ici absente du programme.

Un grand soin est également apporté au choix des matériaux. En effet, le bâtiment, construit en béton armé sur une ossature métallique, est revêtu d'un parement en pierre de Bourgogne d'un gris moucheté, s'accordant aux menuiseries en aluminium. Le revêtement de l'extension de Jacques Morel, uni et plus clair, tranche avec le bâtiment d'origine bien qu'il fasse écho au sous-sol paré de carreaux blancs. A l'intérieur, les finitions sont également étudiées, outre le mobilier dessiné par Knoll, les œuvres de Dubigeon et la présence d'une tapisserie des Gobelins, il est à noter l'emploi de marbre de Carrare pour le plateau des marches des escaliers.

JUSTIFICATION DU LABEL

La réalisation de la caisse régionale du Crédit agricole de l'Aube participe de l'essor constructif de nombreux établissements financiers durant les Trente glorieuses, répondant au nécessaire équipement administratif d'une France en pleine expansion démographique et au processus de modernisation des institutions. Le nouveau siège de la CRCAM de l'Aube, implanté en périphérie du centre-ville de Troyes, évoque l'importance et la prospérité de l'entreprise à travers l'ampleur du bâtiment et la multiplication de volumes variés. Le choix d'architectes locaux (Roger puis Jacques Morel) inscrit le projet dans le territoire, à l'image du Crédit agricole, l'écriture de l'édifice se place dans une lignée plus vaste, empruntant au répertoire esthétique du Mouvement moderne (notamment dans la présence des pilotis) et annonçant l'engouement pour l'oblique et la superposition des volumes des années 1970. L'extension réalisée au début des années 1980 par Jacques Morel, particulièrement bien intégrée au bâtiment d'origine, propose une nouvelle écriture de la façade, proche d'un quadrillage évidé, faisant écho au bâtiment des Archives départementales de l'Aube que l'architecte réalise en 1986.

SOURCES SELECTIVES

Archives municipales de Troyes

- **430W377.** Permis de construire n°19663536 pour la construction d'un local professionnel 269-275 rue du Faubourg Croncels demandé par la Caisse régionale de crédit agricole mutuel de l'Aube (1966).
- **686W89.** Permis de construire n°19810795 pour l'extension d'un local professionnel 269-275 rue du Faubourg Croncels demandé par la Caisse régionale de crédit agricole mutuel de l'Aube ; 16 plans (1981).

Site internet d'Axis Architecture

- Fiche technique de la restructuration des bureaux de la Caisse régionale du crédit agricole de Champagne-Bourgogne par l'agence Axis Architecture en 2013-2016 : <https://www.axis-architecture.fr/references/tertiaire/caisse-regionale-du-credit-agricole-de-champagne-bourgogne-1158>

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- LANDAUER Paul, LECOMTE Jean-Marie, STRITT Pascal, *Architectures en Champagne-Ardenne, 1960-2000*, Editions Parenthèses, 2001, p. 127.

DOSSIER NUMERIQUE ASSOCIE : 10387_006_TROYES_Credit-agricole_LABEL

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Vue de la façade ouest, 2016. © Siméon Levaillant/DRAC Grand-Est.



Vue de la façade principale, 2016. © Siméon Levaillant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Détail du volume d'entrée et de l'aile perpendiculaire, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

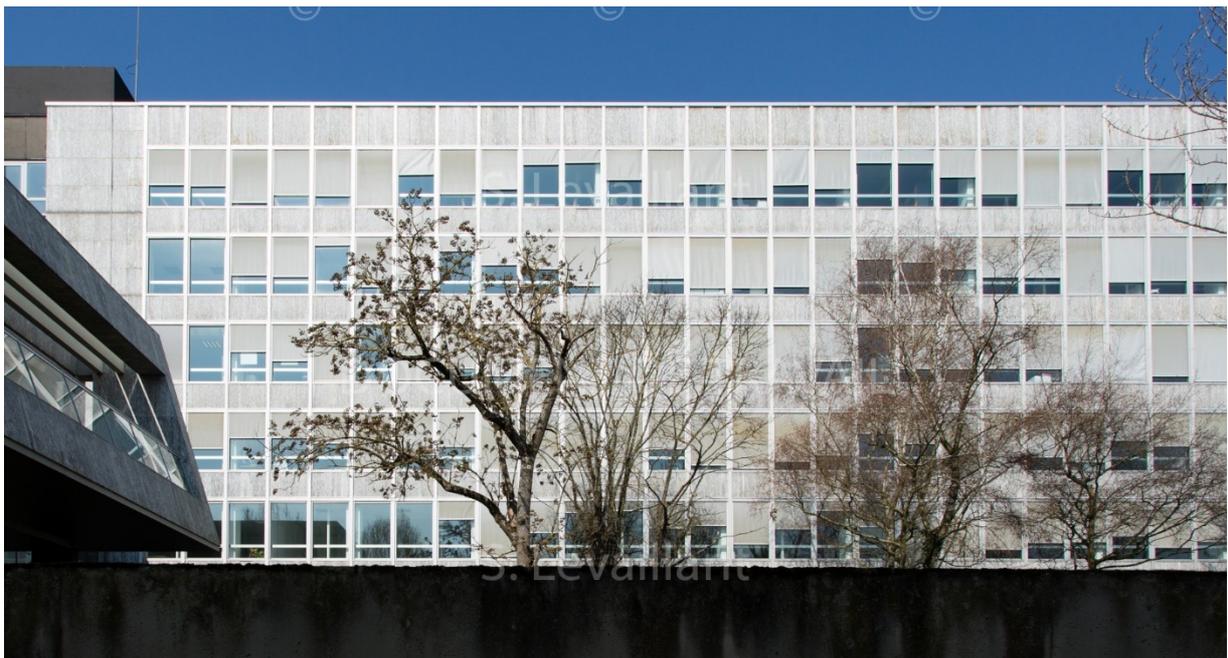


Détail des balcons de la façade principale, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Façade sud de l'aile perpendiculaire, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

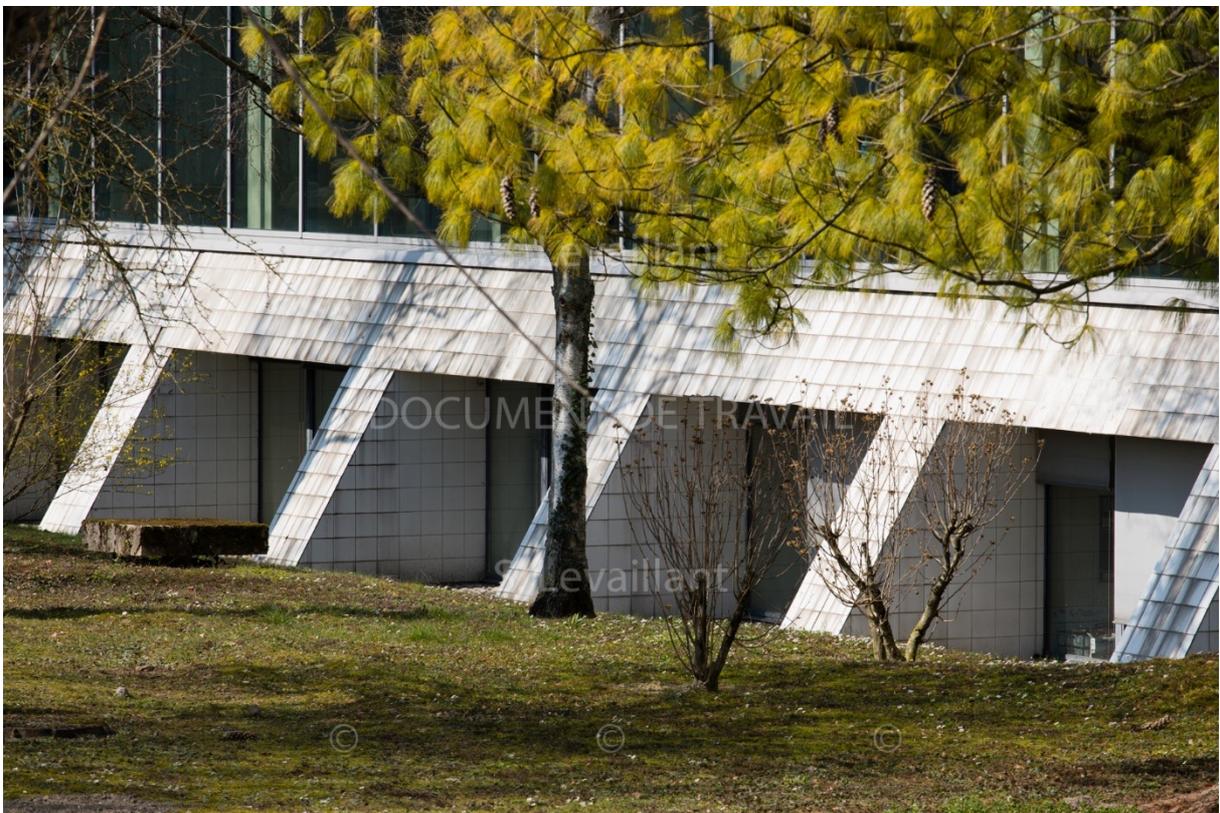


Façade sud du bâtiment de bureaux, 2016. © Siméon Levailant/DRAC Grand-Est.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES

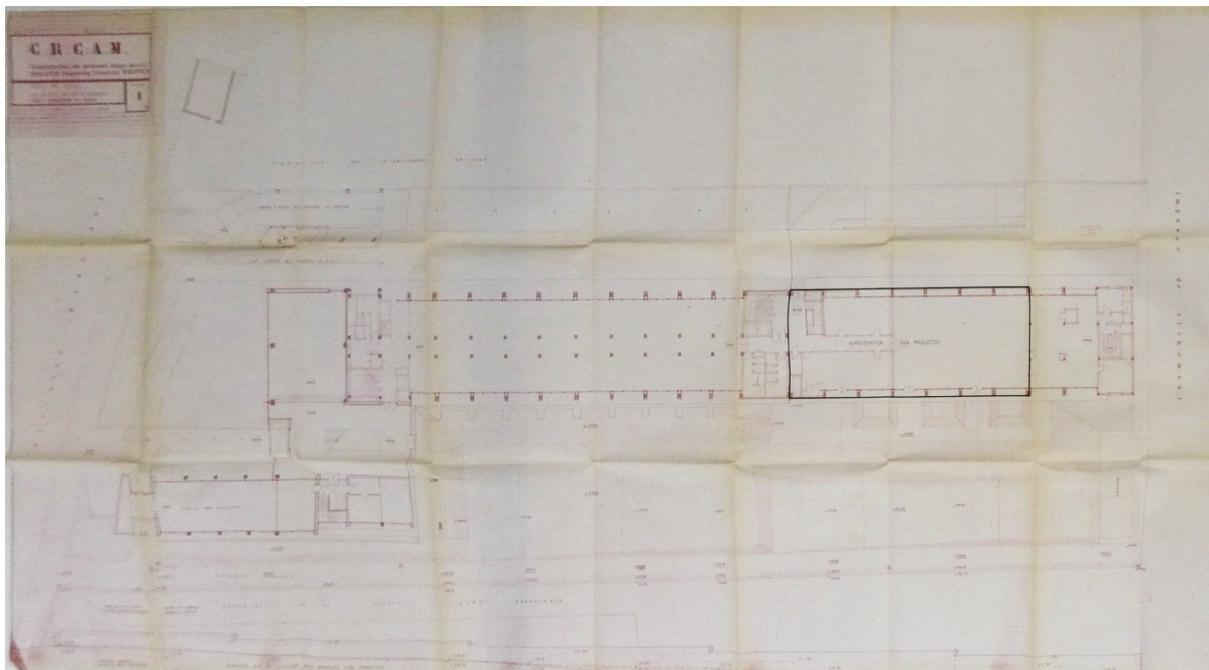


Façade sud de l'extension, 2016. © Siméon Levaillant/DRAC Grand-Est.

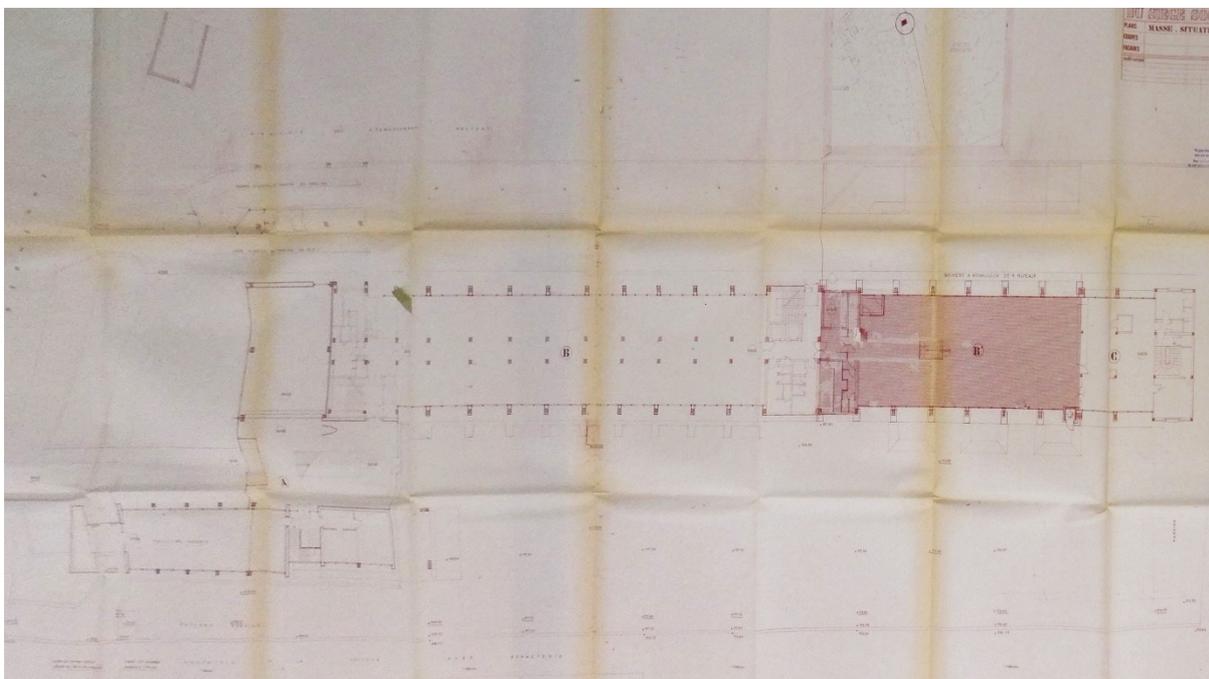


Détail du sous-sol semi-enterré de la façade sud, 2016. © Siméon Levaillant/DRAC Grand-Est.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

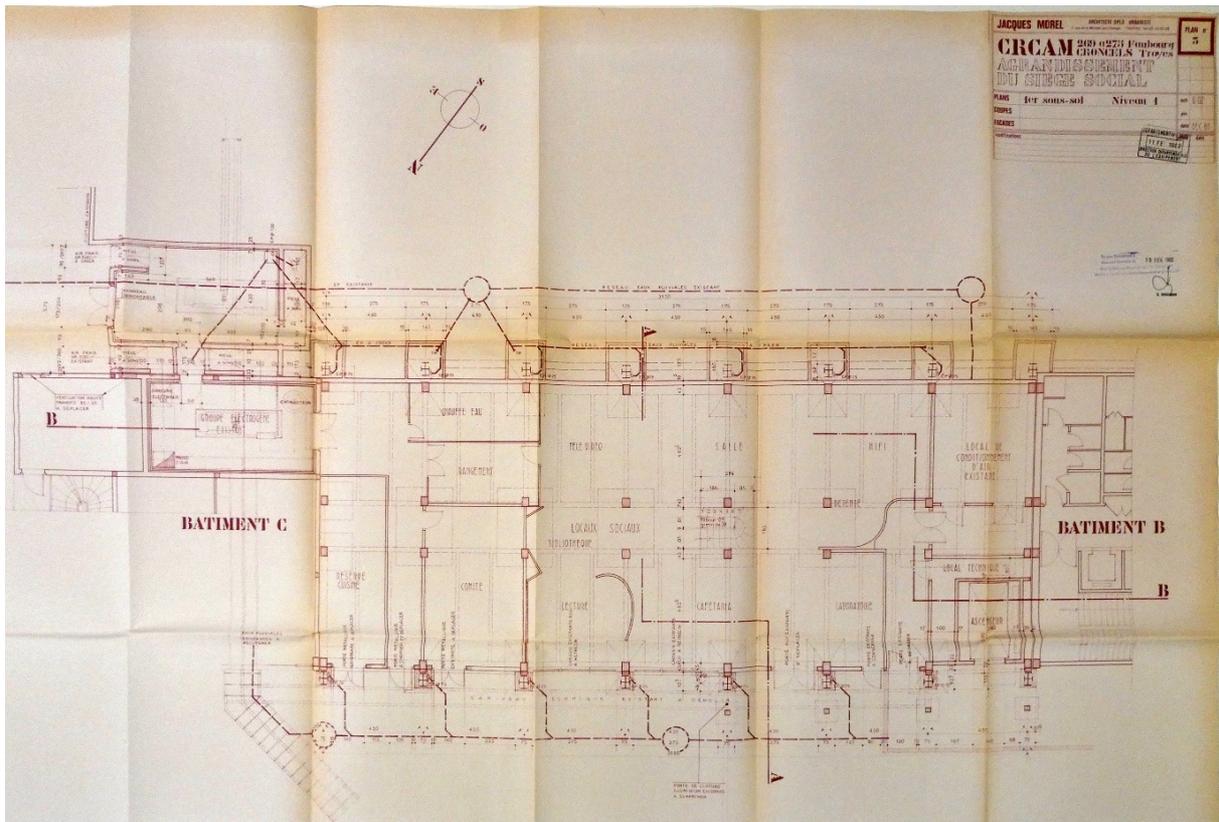


Roger Morel (architecte), *Plan-masse au niveau du rez-de-chaussée*, 20 janvier 1969.
Source : AM de Troyes, 696W89.

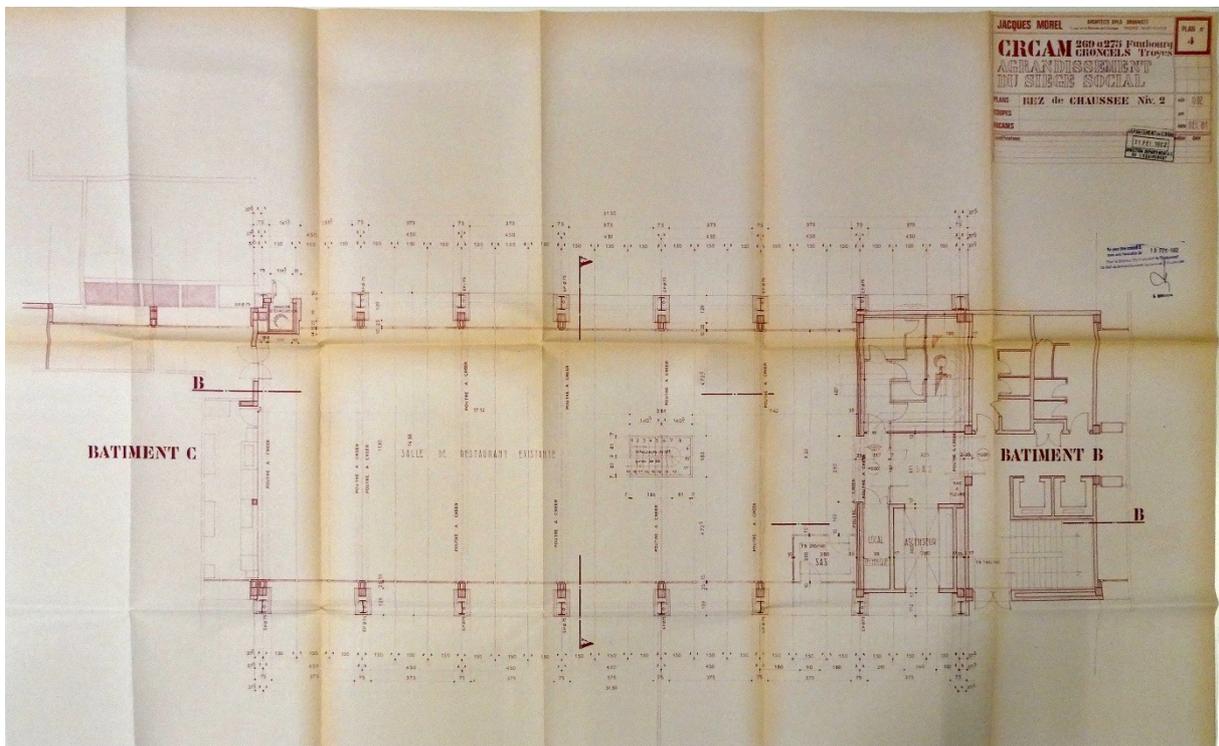


Jacques Morel (architecte), *Plan-masse de l'extension*, décembre 1981.
Source : AM de Troyes, 696W89.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

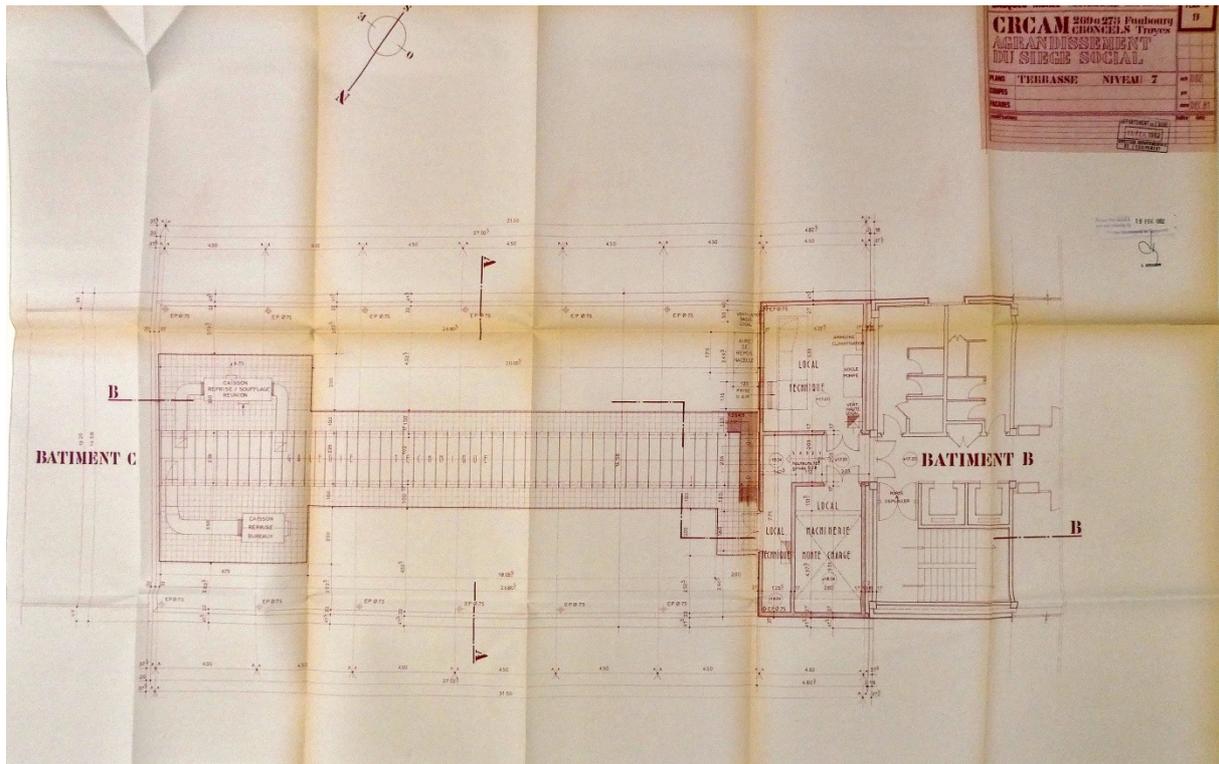


Jacques Morel (architecte), *Plan du premier sous-sol de l'extension*, décembre 1981. Source : AM de Troyes, 696W89.

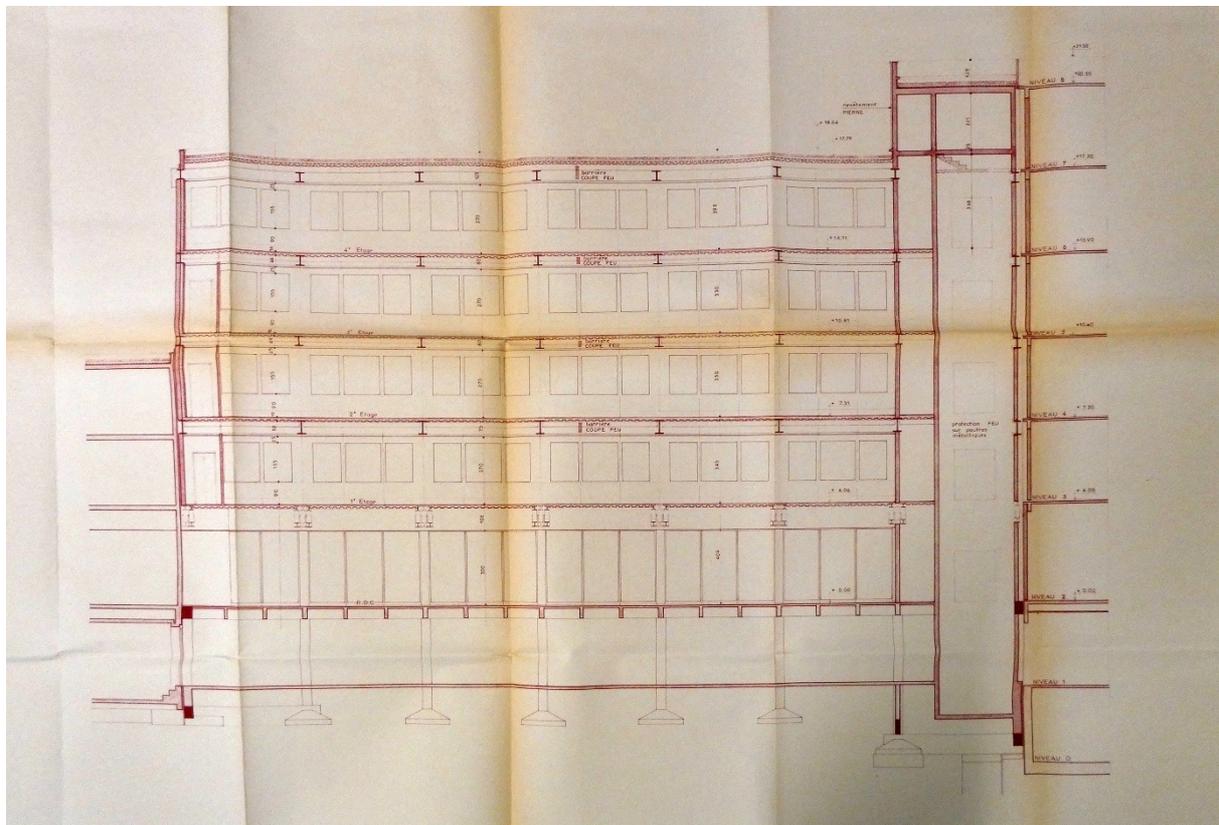


Jacques Morel (architecte), *Plan du rez-de-chaussée de l'extension*, décembre 1981. Source : AM de Troyes, 696W89.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

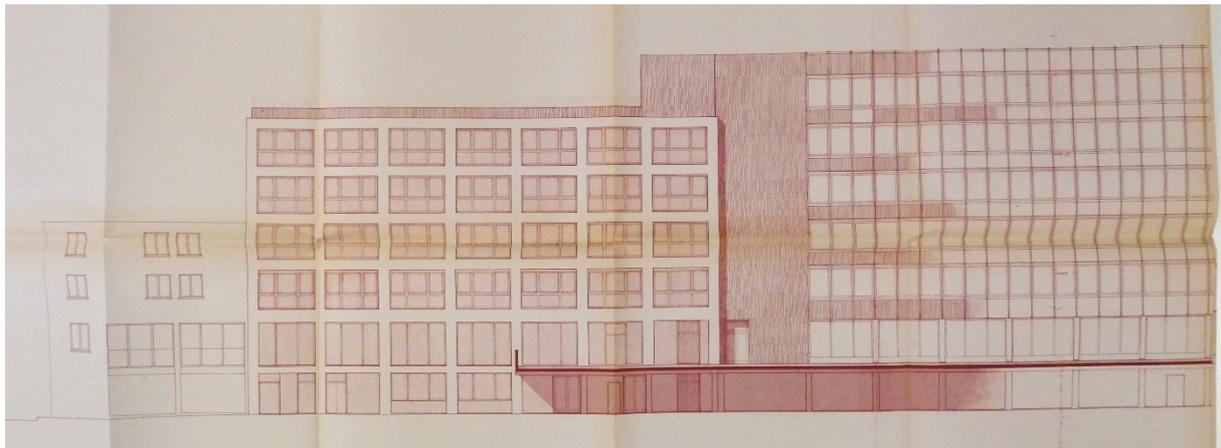
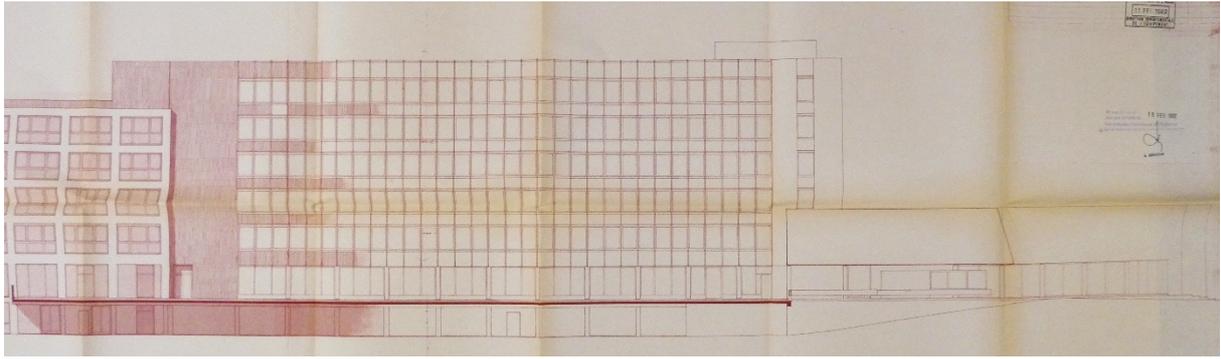


Jacques Morel (architecte), *Plan de toitures de l'extension*, décembre 1981.
Source : AM de Troyes, 696W89.

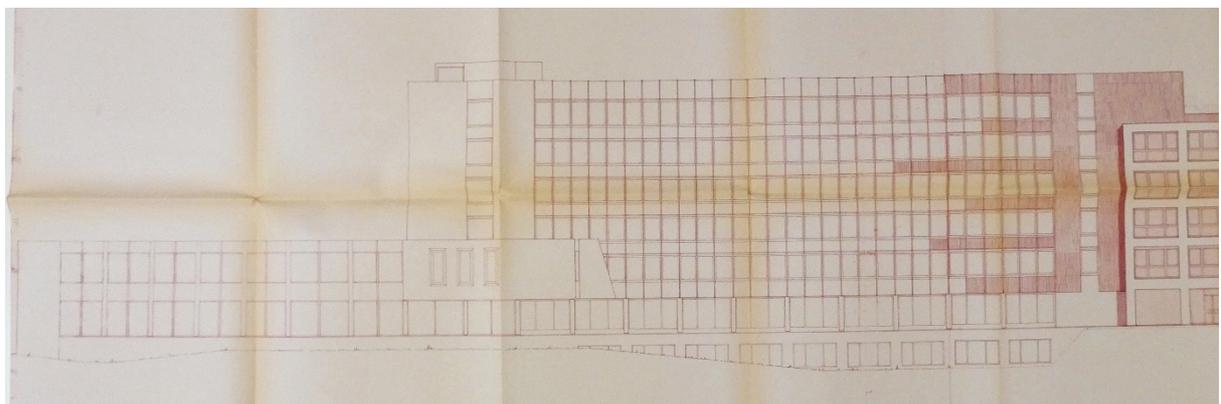
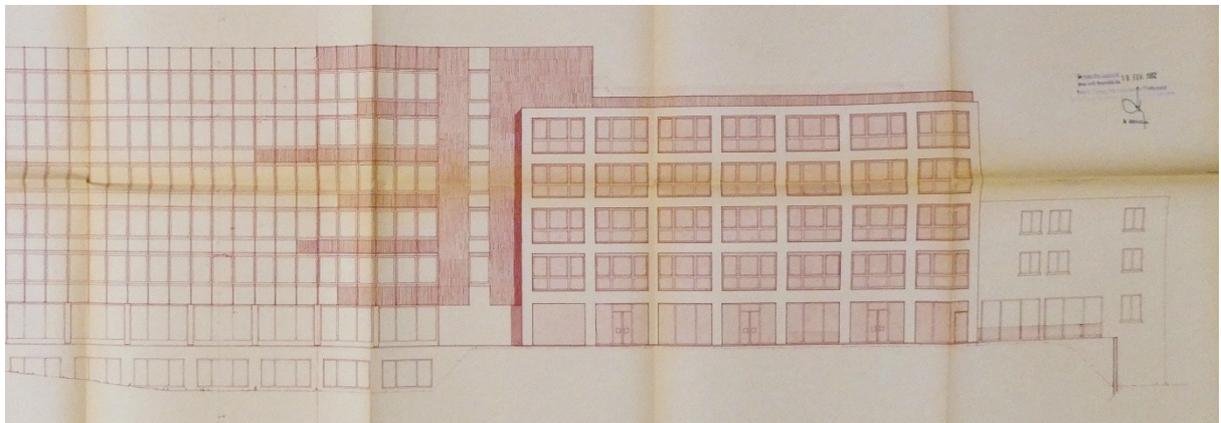


Jacques Morel (architecte), *Coupe longitudinale*, décembre 1981.
Source : AM de Troyes, 696W89.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Jacques Morel (architecte), *Elévation de la façade nord*, décembre 1981.
Source : AM de Troyes, 696W89.



Jacques Morel (architecte), *Elévation de la façade sud*, décembre 1981.
Source : AM de Troyes, 696W89.

EDIFICE : CHATEAU D'EAU DES HAUTS-CLOS
DEPARTEMENT : AUBE
COMMUNE : TROYES
ADRESSE : 10 rue de la Marne ; rue Louis-le-Clert
REFERENCES CADASTRALES : 000 CP, parcelle 316
DATE SIGNIFICATIVE : 1970



IDENTIFICATION

APPELLATION ACTUELLE : Château d'eau des Hauts-Clos
ANCIENNES APPELLATIONS : Réservoir des Hauts-Clos
USAGE ACTUEL : Château d'eau
PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE : Communauté de communes de Troyes (propriétaire) ; Société des eaux de l'agglomération troyenne (gestionnaire)

MAITRES D'ŒUVRE ET INTERVENANTS

ARCHITECTE(S) : Claude Le Cœur (architecte) ; Georges Périssé (ingénieur)
ENTREPRENEUR(S) : OFEE (Omnium français d'études et d'entreprises)

BIOGRAPHIE(S) DU OU DES MAITRE(S) D'ŒUVRE

Claude Le Cœur (1906-1999)

Né le 28 mai 1906 à Paris, Claude Le Cœur est le fils de François Le Cœur qui fut notamment architecte des Postes, télégraphes et télécommunications. Formé à l'école des Beaux-Arts dans l'atelier d'Emmanuel Pontremoli puis de Jacques Debat-Ponsan, Claude Le Cœur poursuit ses études en accompagnant Michel Écochard en Syrie puis en Turquie pour des missions archéologiques au début des années 1930. A son retour, il travaille au sein du cabinet de son père – au 128 rue de Grenelle à Paris – dont il prend la direction à son décès en 1934 tout en gérant son agence de Niort (Deux-Sèvres). Au cours de sa carrière il se rend fréquemment en Syrie et au Liban (construction du collège protestant de Beyrouth en 1955), et cumule un vaste portefeuille de fonctions comme architecte au sein du ministère des Postes et télécommunications, architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux ou encore expert près la Préfecture de police. Il élabore les plans d'urbanisme de villes de Haute-Marne, de l'Aube et des Deux-Sèvres. Après la guerre, il devient architecte en chef de la Reconstruction (1945-1955) et architecte-conseil au ministère de la Reconstruction entre 1945 et 1972. Actif dans toute la France, il réalise notamment la restauration et l'extension de l'Hôtel-Dieu de Beaune (1943-1956), du lycée de Lannion (1960) et des aménagements au sein du palais de justice de Troyes (entre 1964 et 1973).

PRESENTATION DE L'EDIFICE

DATES DE CONSTRUCTION : 1969-1970

COMMANDITAIRE / MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Troyes (maître d'ouvrage) ; Syndicat départemental des distributions d'eau de l'Aube (assistant à maîtrise d'ouvrage)

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Ouvrage de génie civil de première importance pour la population troyenne et fleuron du patrimoine architectural contemporain de la capitale auboise, le réservoir surélevé du lieu-dit les Hauts-Clos est édifié en 1969-1970 dans le quartier des Chartreux, en complément et à proximité immédiate d'un réservoir semi-enterré de 30 000 mètres cubes construit en 1896 – qui assurait la distribution d'eau dans le centre de Troyes, la commune de Saint-André-les-Vergers et des Noës-près-Troyes. Le mémoire dressé le 28 août 1964 par l'Ingénieur des ponts et chaussées Georges Périssé et cosigné par l'ingénieur en chef Bontron, définit les premiers contours du programme de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable de l'agglomération, dont il résume les enjeux et objectifs : suppléer immédiatement et durablement au premier réservoir du quartier des Hauts-Clos aménagé à la fin du siècle précédent.

Depuis l'époque gallo-romaine, les Troyens bénéficient du captage de l'eau de la Seine et de ses affluents, déjà source de problèmes liés aux difficultés de gestion et à l'impureté de l'eau entraînant diverses maladies. L'avènement de l'ère industrielle et l'augmentation de la population au milieu du XIX^e siècle donnent lieu à l'ouverture et l'exploitation de nouvelles sources situées à une quarantaine de kilomètres de Troyes (Servigny et Jully) en complément de celles dépendant de la dérivation et du captage des eaux séquanaises, et à la construction du premier réservoir des Hauts-Clos. Après la seconde Guerre mondiale, la nouvelle augmentation de la population troyenne (constatée sur la foi des recensements réalisés en 1954 et 1962) et l'extension de la ville font craindre un tarissement de l'approvisionnement dans la zone d'influence des Hauts-Clos : c'est pourquoi, en complément de la mise en place des puits de captage de Courgerennes au sud de Troyes entre 1946 et 1967, est décidée la construction du réservoir complémentaire des Hauts-Clos à proximité immédiate du premier, destiné à assurer l'approvisionnement des quartiers nouveaux de la ville et des communes limitrophes situées au-dessus de la cote NGF (nivellement général de la France), où il se situe, en plus de sa zone habituelle en contrebas.

Une équipe d'ingénieurs (l'ingénieur des travaux publics de l'Etat D. Leclerc ; l'ingénieur des ponts et chaussées Georges Périssé et le directeur départemental de l'équipement désigné comme ingénieur en chef, A. Dosnon) est réunie autour de l'architecte Claude Le Cœur, qui travaille dans le courant de l'année 1967 jusqu'au début de l'année 1968 à la recomposition du réservoir existant. Chargé d'établir le plan masse de l'ensemble devant inclure un jardin public, il réalise de nombreuses propositions pour la création du nouveau réservoir surélevé, avec sa station de pompage (situés du côté de l'hôpital Simone-Veil) et sa salle de manœuvre baptisée « le kiosque », réalisée au bout de la perspective de la plateforme semi-enterrée, au bord de l'avenue Edouard-Herriot. A partir des dispositions architecturales définies par les dessins de l'architecte, un concours est prévu pour la conception des cuves, le mode de construction de leurs parois et coupoles ainsi que leur revêtement d'étanchéité. L'avant-projet, qui comprend les installations électromécaniques, est présenté en mars 1968, la station de reprise (ou de pompage) faisant l'objet d'un autre projet définitif. Le château d'eau est mis en service en 1970. Il vient de bénéficier d'une vaste opération de réhabilitation (2019-2021) dont la régie a été assurée par le SDDEA (Syndicat départemental des Distributions d'Eau de l'Aube), dans le cadre du Programme pluriannuel d'Investissement du COPE-Territoire Troyes.

DESCRIPTION

Le quartier des Hauts-Clos se situe dans la périphérie sud-ouest de Troyes, entre Saint-André-les-Vergers et Saint-Julien-les-Villas, près de la limite avec la commune de Rosières-près-Troyes. Avec le quartier voisin des Chartreux, les Hauts et Bas-Clos entament leur urbanisation à partir des années 1950 autour de l'hôpital des Hauts-Clos édifié à partir de 1932. C'est dans cette zone, où se développent plusieurs opérations de logements au cours des Trente Glorieuses, que le nouveau château d'eau doit venir suppléer à l'ancien réservoir devenu insuffisant – et sur lequel il a fallu installer des surpresseurs pour alimenter les quartiers hauts nouvellement sortis de terre.

Claude Le Coeur élabore diverses solutions d'aménagement (en suggérant notamment une composition générale dissymétrique par rapport à l'axe principal du premier réservoir) et propose de nombreux dessins pour le château d'eau (structure évasée, parois des cuves arrondies – évoquant une soucoupe volante, etc.). Il opte finalement pour une composition d'ensemble symétrique dans l'alignement entre le milieu du mur de contrebutement ancien du premier réservoir construit sur l'avenue Edouard-Herriot et le nouveau château d'eau. Pour ce dernier, il conçoit une structure à profil droit sur plan circulaire reposant sur une série de six piliers de hauteurs variables, qui dépassent celles des cuves. Il en résulte un ouvrage monumental (culminant à 65 mètres) rythmé et animé, et dont la rotundité contraste avec la sobriété des autres composantes de l'ensemble (station de pompage et édicule élevé à l'emplacement de l'ancien kiosque). Un trop-plein complète l'ensemble.

Le nouveau dispositif formé du château d'eau et de la station de pompage dissimule un important système de canalisations, robinetterie, vannes, accessoires de pompage et appareillages électriques. Le rez-de-chaussée de la station de pompage, en contrebas de la butte de l'ancien réservoir, abrite les vannes tandis qu'à l'étage est installé un bureau de contrôle. Le château d'eau, dont le poids atteint 14 000 tonnes, est composé de deux cuves concentriques (dont l'étanchéité intérieure est assurée par l'apposition d'une couche de film plastique) pouvant chacune contenir 3 000 mètres cubes. Cette configuration autour d'un même centre formant une galerie périphérique permet de faciliter les contrôles techniques. Les cuves sont revêtues, à l'extérieur, d'une paroi circulaire unique en forme de cylindre orné d'une ceinture et d'une série de cannelures verticales sur tout le pourtour du réservoir, qui repose sur une dalle de béton armé. Les six piliers colossaux qui s'imbriquent dans la masse formée par le réservoir, reposent directement sur cette dalle. Ils sont composés de deux parois parallèles en béton armé, que relie entre eux les panneaux de béton préfabriqué et les menuiseries des ouvertures et dont l'axe principal se cale sur le diamètre du plan dans lequel s'inscrit l'ensemble. A la base de ces supports sont ménagées des portes métalliques. Une rampe circulaire située au niveau du plancher haut de l'ancien réservoir complète les circulations vers les cuves hautes via les piliers ; elle est reliée à la station de pompage, elle-même accessible par deux rampes latérales symétriques depuis la plateforme des anciennes cuves. Éléments de maintien jouant un rôle de premier ordre dans la composition du château d'eau, les piliers qui comportent des ouvertures garnies de vitrages semi-opaques de type « Altuglas ® », renferment différents éléments : deux d'entre eux permettent de loger les tuyaux ; un autre comporte une gaine technique ; un quatrième pilier sert de cage pour un ascenseur et les deux derniers, pour des escaliers conçus rampe-sur-rampe par paliers successifs jusqu'au niveau inférieur des cuves, puis en colimaçon jusqu'au sommet de l'édifice couvert par un dôme surbaissé au-dessus duquel se hérissent les extrémités hautes des piliers.

JUSTIFICATION DU LABEL

L'intérêt du château d'eau des Hauts-Clos réside en premier lieu dans le haut degré de technicité mis en œuvre pour sa conception. A l'époque de son élaboration, cet ouvrage de génie civil répond efficacement à des besoins immédiats et doit également assurer l'approvisionnement des habitants, de la collectivité et des industries sur le long terme. Le réservoir sert aujourd'hui encore à la population troyenne desservie à l'époque de sa construction, preuve de la réussite de cet ouvrage auquel tout soin est encore apporté pour en assurer la pérennité.

L'examen des nombreux projets préparatoires à la construction révèle, outre la qualité de l'exécution technique du château d'eau, le souci esthétique ayant présidé à son dessin. L'emploi d'équipes opérationnelles locales et l'utilisation de matières premières provenant des environs de Troyes témoignent, avec la volonté de concevoir « un bel ouvrage », du degré d'exigence de ses concepteurs.

La mise en lumière récente (en 2007) de l'ensemble formé par les deux réservoirs et leurs structures annexes par l'agence L'acte lumière de Jean-Yves Soetinck – qui met en place une ondulation de teintes froides bleu vert et cyan et des halos complémentaires pour accompagner les piliers structures – souligne l'importance accordée à un ouvrage qui, bien que revêtu d'une vocation utilitaire de premier ordre, n'en constitue pas moins une œuvre d'architecture à part entière. Le soin apporté à la restauration récente (2019-2021) de l'ensemble, comprenant également ses parties paysagères, par la réfection des enduits blancs, bleu clair et foncé, mérite que le focus soit fait sur la silhouette haute et futuriste du château d'eau des Hauts-Clos.

SOURCES SELECTIVES

Archives départementales de l'Aube

- **1545W181.** Réservoir des Hauts-Clos : plans, étude. 1969-1970.
- **1545W182.** Réservoir des Hauts-Clos : avant-projet, projet définitif. 1967-1968.
- **1545W187.** Réservoir des Hauts-Clos : mémoire, avant-projet, projet définitif. 1964-1968.

Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle/IFA

<Non consulté en raison de la fermeture du centre d'archives au moment de l'étude>

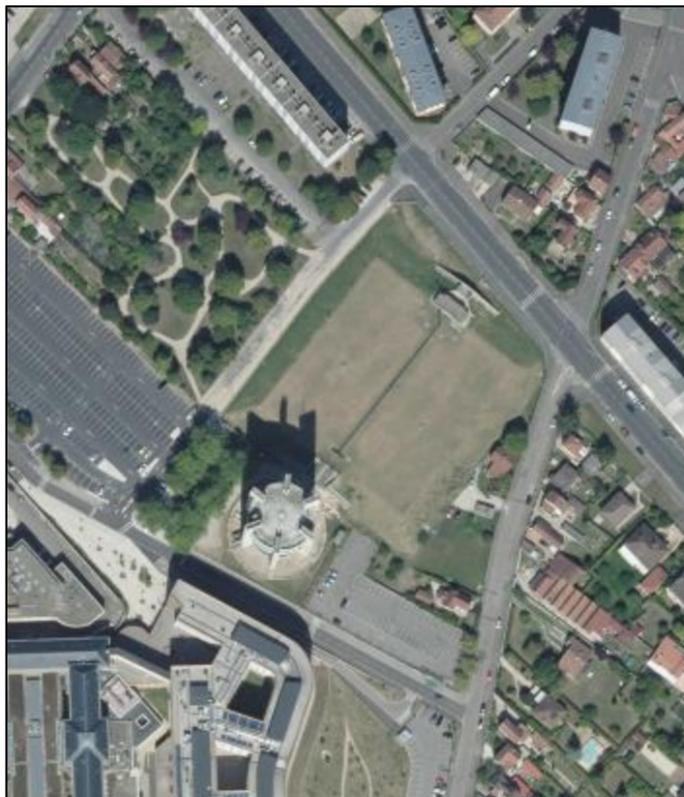
204 IFA. Fonds Claude Le Cœur.

- **204 IFA 1513/3. Réservoir des Hauts-Clos pour la ville de Troyes (Aube).** Plan-masse, élévations et pers. du réservoir et de la salle de contrôle. 1968. Plans divers. 1971.
- **204 IFA 1701/17. Réservoir des Hauts-Clos pour la ville de Troyes (Aube).** Vue de la façade (épreuve NB 18 x 24). N. d.

Institut national d'histoire de l'art

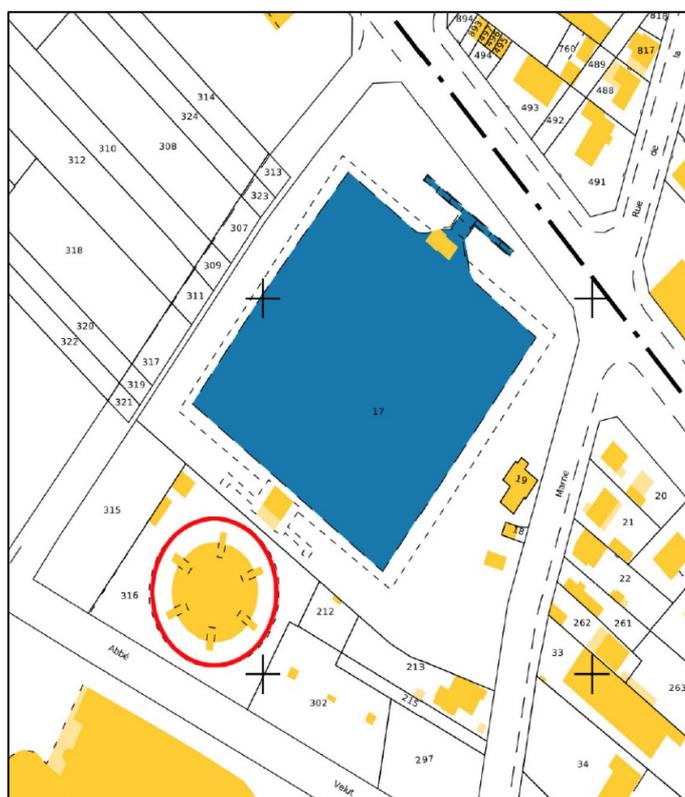
- **PERSONNES_85166.** Notice biographique : Le Cœur, Claude (28 mai 1906 - 11 juin 1999), par Marie-Laure Crosnier Leconte.

VUE AERIENNE



Vue aérienne du château d'eau, Troyes.
Source : geoportail.gouv.fr

EXTRAIT CADASTRAL



Extrait du plan cadastral, Troyes.
Source : cadastre.gouv.fr

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Le château d'eau dans le quartier des Hauts-Clos, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.



Le château d'eau vue depuis le « kiosque » (au premier plan, ancienne canalisation), été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Le château d'eau vu depuis la rue de l'Abbé-Velut, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.



Vues des passerelles, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.

PHOTOGRAPHIES ACTUELLES



Escalier d'un des piliers, été 2021.
© Olivier Mathiotte/LMDP.

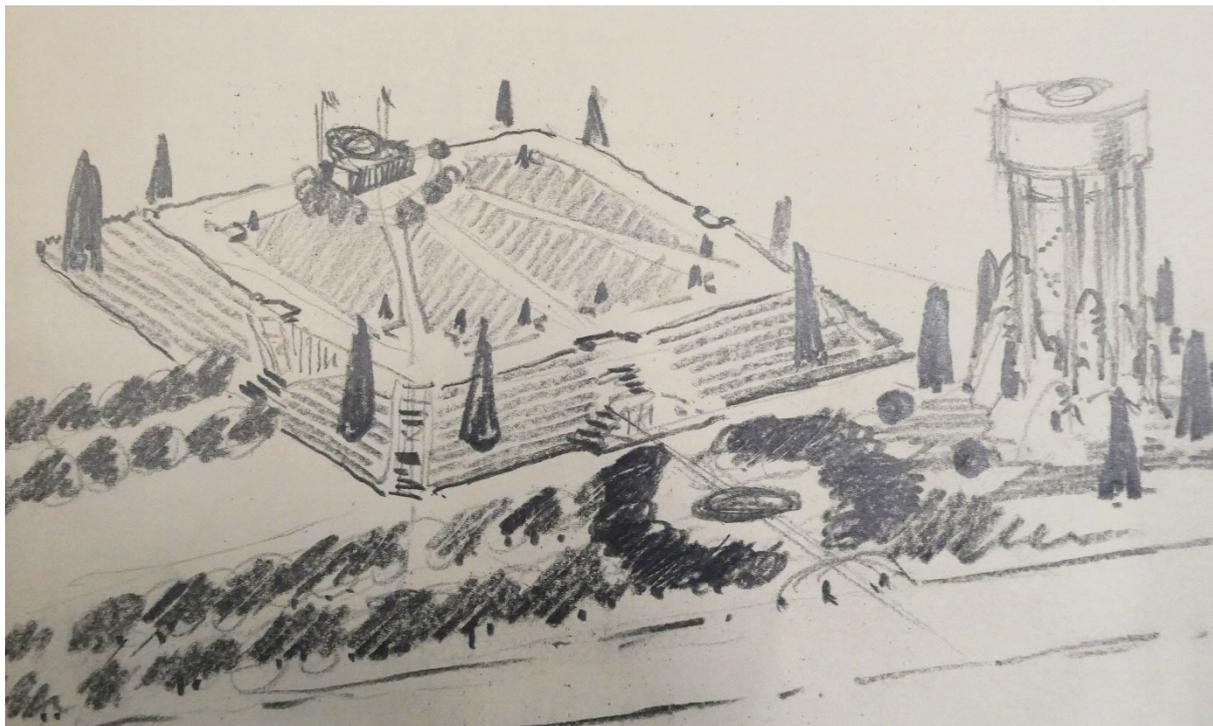


Sommet de la coupole, été 2021.
© Olivier Mathiotte/LMDP.

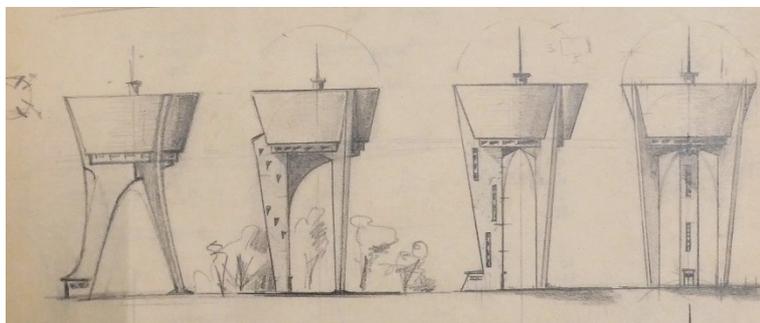
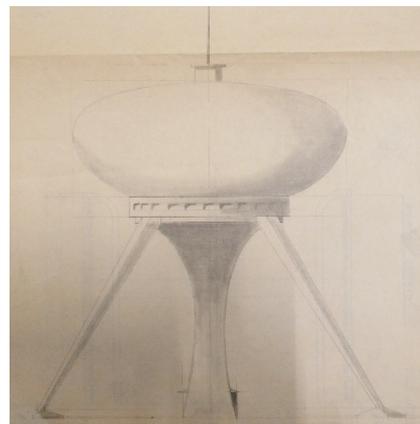
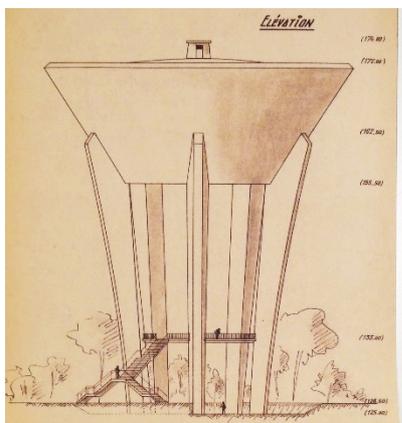


Vues intérieures des cuves concentriques, été 2021. © Olivier Mathiotte/LMDP.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

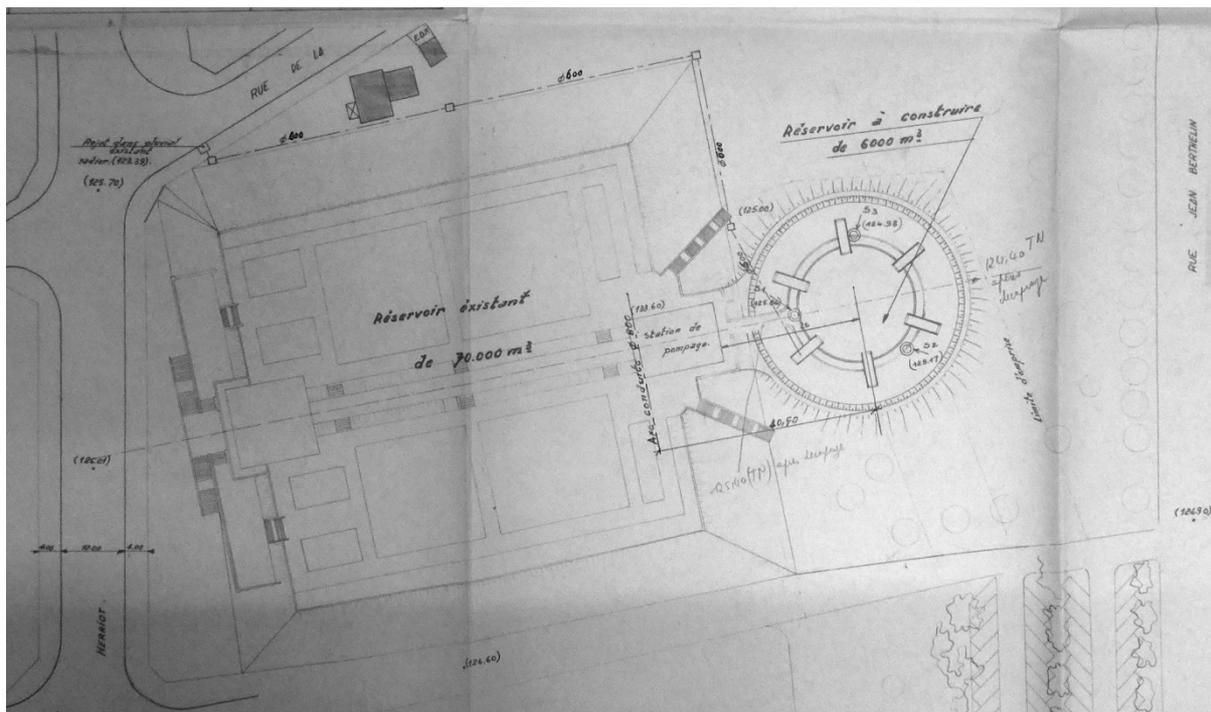


Claude Le Cœur (architecte), *Croquis proposant une proposition de composition dissymétrique pour l'ensemble du site*, juin 1967. Source : AD de l'Aube, 1545W182.

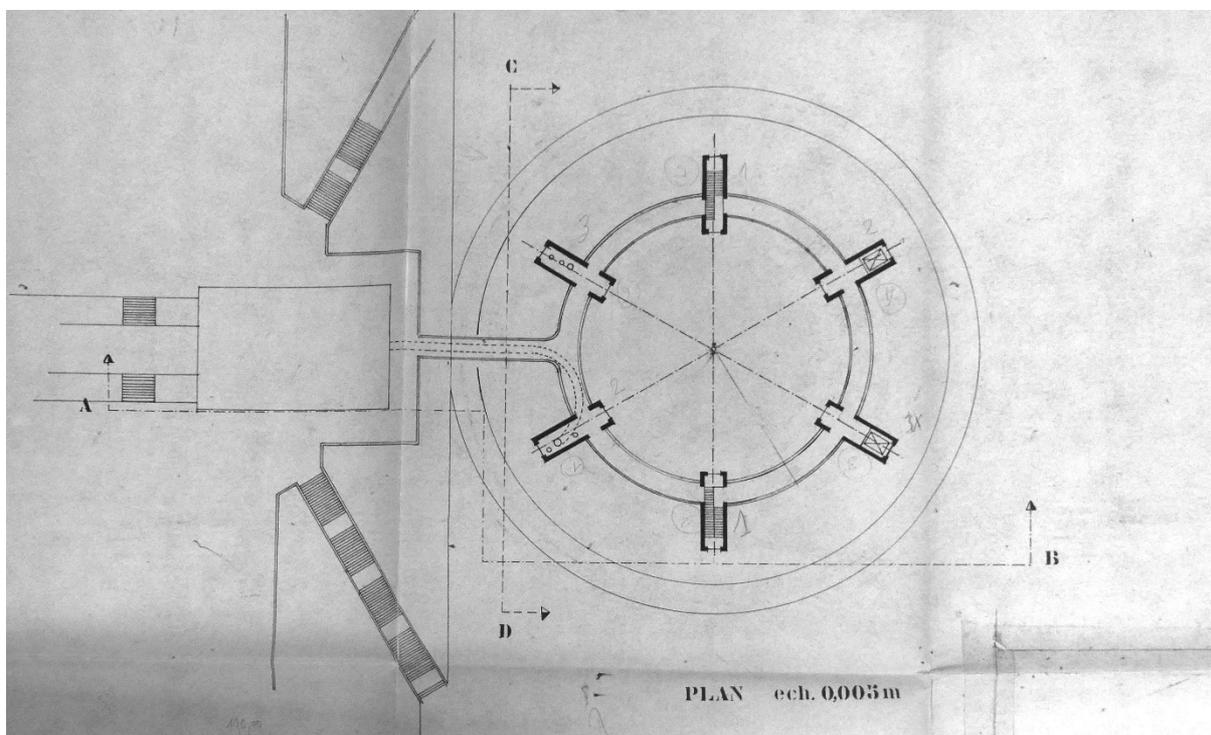


Claude Le Cœur (architecte), *Exemples de croquis pour le réservoir surélevé, élaborés dans le courant de l'année 1967*. Source : AD de l'Aube, 1545W182.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

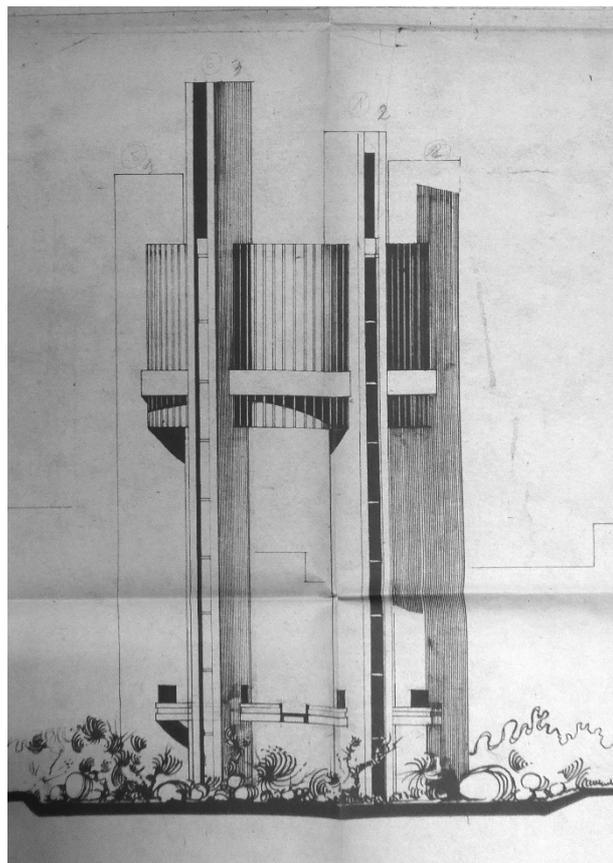
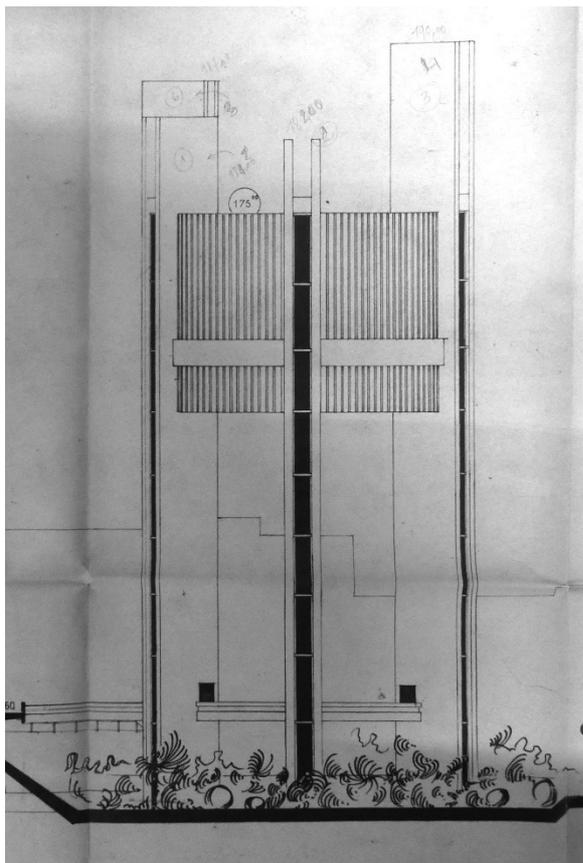


D. Leclerc (ingénieur), *Plan-masse du projet définitif de réservoir surélevé*, 17 juin 1968. Source : AD de l'Aube, 1545W187. **Le nord est à gauche.**

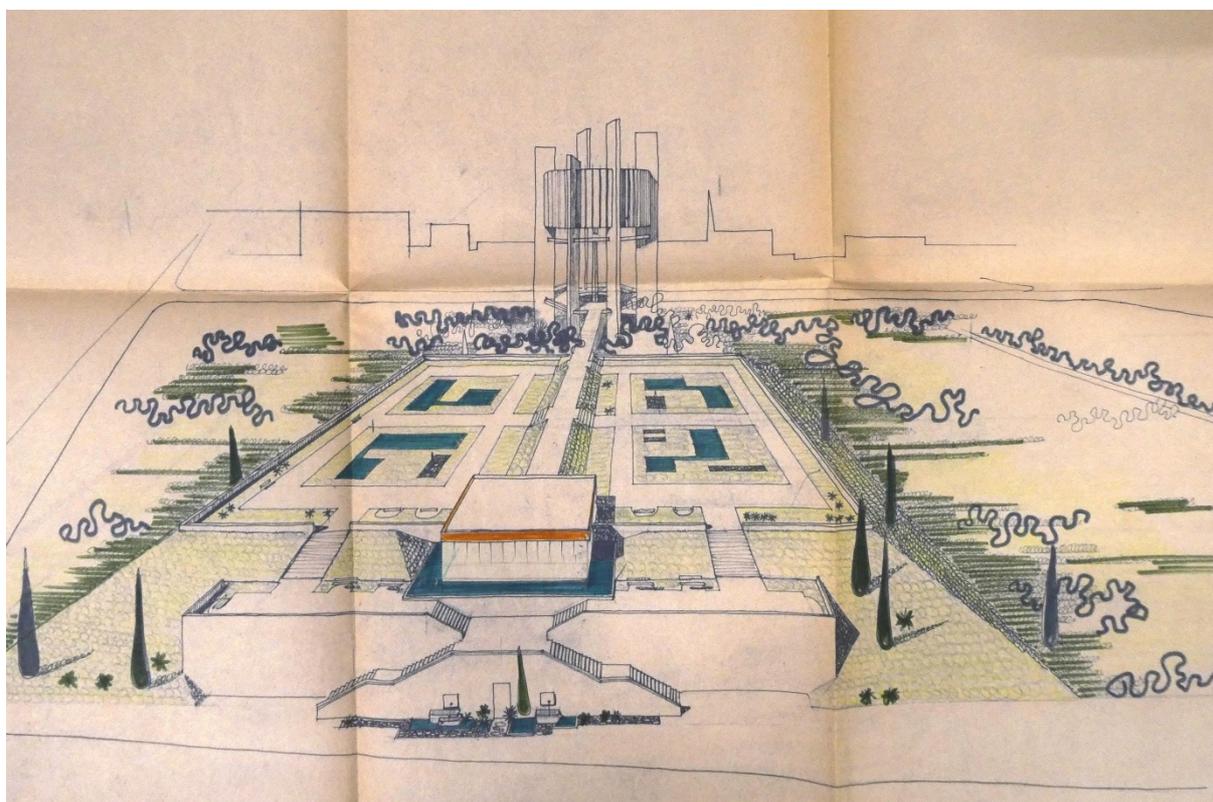


Claude Le Cœur (architecte), *Plan du réservoir projeté*, février 1968. Source : AD de l'Aube, 1545W187.

SELECTION DE DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Claude Le Cœur (architecte), *Réservoir : coupe et élévation*, février 1968. Source : AD de l'Aube, 1545W187.



Claude Le Cœur (architecte), *Vue perspective de l'ensemble*, 20 décembre 1967. Source : AD de l'Aube, 1545W181.